

prix du quintal de blé étaient à cette date, de 19 fr. 25 à Paris, 19 fr. 20 à Rouen, 19 fr. à Nancy, contre 40 fr. 55 à New-York et 9 fr. 95 à Chicago. Comme il ne doit pas en coûter plus de 1 fr. 50 à 2 fr. au grand maximum pour les frais de transport, d'assurance, etc., d'un quintal de blé de New-York à Rouen, on voit que le droit actuel de 7 fr. bat son plein ou à peu près, encore qu'il ait été fait de grands approvisionnementnements au début de l'année 1894, sous le régime du droit de 5 fr. et alors qu'on discutait dans les Chambres celui de 7 francs.

Il serait, toutefois, exagéré de dire qu'il y ait là une loi économique absolue. Il se pourrait d'abord que, à l'abri du droit, la production intérieure se développât au point qu'elle fit baisser le prix du blé et qu'elle rendit l'importation inutile et impossible; l'écart dans ce cas entre le prix du blé à l'intérieur et le prix du blé à l'étranger pourrait être beaucoup plus faible que le montant du droit. Seulement, l'importation, en général, cesserait.

Il peut y avoir, néanmoins, une parcelle de vérité, mais une toute petite parcelle pour les cas habituels, dans le raisonnement de M. Lawrence. Il est certain que, pour maintenir son débouché à l'étranger, malgré l'élévation des droits, le producteur abaisse ses prix et ses profits au minimum; il lui suffit d'avoir un gain très léger, même simplement de rentrer dans ses déboursés, pour continuer à exporter. Tous les hommes pratiques savent que les producteurs, à égalité de qualité, se contentent, d'ordinaire, d'un prix plus bas pour les marchandises qu'ils exportent que pour celles qu'ils vendent sur le marché intérieur. C'est un fait indéniable. On ne veut pas, en effet, perdre un débouché, on se résigne à faire une « affaire blanche » dans l'espérance que l'avenir s'améliorera. Cette réduction, si forte soit-elle, sur les bénéfices du producteur étranger ne représente, toutefois, en général qu'une faible partie du droit, et la part de beaucoup la plus considérable doit, dans les circonstances normales, être supportée par le consommateur national.

Il y a, cependant, des cas spéciaux où un droit de douane peut tomber, pour une bonne part, à la charge de l'étranger. Il est des marchandises qui sont d'une consommation habituelle en tout pays, ou du moins dans un très grand nombre de pays, comme le blé, le charbon, les principaux tissus. Il s'en trouve d'autres qui ne sont consommées ou du moins qui n'ont de large marché que dans un ou deux pays; ainsi le vin commun, par exemple, les raisins secs à boisson, de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce, n'avaient de large marché qu'en France. Beaucoup de pays consomment du vin, mais en général ils le produisent et en ont même un excédent à exporter; d'autres pays, l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis, la Belgique, consomment du vin et ou n'en produisent pas ou en produisent insuffisamment pour leur consommation. La France était, depuis le phylloxéra, le seul grand marché pour le vin commun et les raisins secs à boissons. Elle pouvait absorber en une seule année 10 à 12 millions d'hectolitres de vin étranger et plusieurs millions de kilogrammes de raisins secs à boissons. Quand elle releva en 1892 énormément ses droits de douane sur ces denrées, les portant à 8 ou à 10 fr. l'hectolitre, suivant le degré sur les vins exotiques et à 15 fr. sur les raisins secs, les pays producteurs furent menacés d'être exclus du marché français, d'autant que la vigne se reconstituait rapidement en France. Le marché français étant le seul important pour cet article, les vins, à la suite de ces élévations de droits, baissèrent terriblement en Espagne et en Italie et les raisins secs à boissons en Grèce. Il advint ainsi qu'une grande partie du droit, non pas certes la totalité, fut payé par l'exportateur étranger. Mais c'est là un cas spécial, quoiqu'il ne soit pas impossible qu'il s'en présente d'autres analogues. Pour qu'il en soit ainsi, deux conditions sont requises: il faut d'abord que le pays où l'on établit les droits soit le principal, le presque unique large marché, dans le monde entier, d'un produit déterminé; il faut ensuite que la production dont il s'agit soit constituée pour toute une série d'années et ne puisse être remplacée aisément par une autre, ce qui est le cas pour la vigne, qui

n'est pas une plante annuelle et qui a exigé de fortes dépenses pour son établissement.

*Sauf ces cas spéciaux et la réserve que nous avons faite relativement à la réduction au minimum des profits du producteur étranger, les droits de douane sont supportés par les nationaux.* On ne voit pas, en effet, pourquoi le producteur étranger, quand il a le choix, comme pour le blé, entre différents pays, d'une large capacité d'absorption, dont les uns n'ont pas de droits de douane et les autres en ont d'élevés, irait céder ses marchandises beaucoup moins cher aux derniers qu'aux premiers.

Au lieu de droits protecteurs ou de prohibition des marchandises ou des services des étrangers, on a, dans beaucoup de pays, adopté le système des primes et des subventions du Trésor à telle ou telle industrie nationale. Ce régime l'emporte, à certains points de vue, sur les droits protecteurs; il n'impose pas à l'ensemble de la nation une charge indirecte aussi lourde, parce qu'il ne fait pas renchérir la totalité des produits, à savoir les produits importés de l'étranger et les produits similaires nés dans le pays. Il permet aux fabricants nationaux de se procurer les marchandises dont ils ont besoin, comme matière première, la soie, par exemple, le lin, dans des conditions de bon marché. Il ne charge le pays que d'un sacrifice qui est connu et limité.

Le système des primes, néanmoins, a, lui aussi, beaucoup d'inconvénients: il est, en somme, onéreux, arbitraire, souvent illusoire; il pousse, à la fois, à l'engourdissement et au développement, souvent excessif, de telle ou telle production. La répartition de ces primes est très délicate et comporte du gaspillage. On a récemment appliqué ce régime en France à une foule d'objets: aux constructions maritimes, à la navigation, à la production de la soie et à la filature de soie, du lin, aux huiles de schiste. L'utilité industrielle de ces primes est loin d'équivaloir, en général, aux sacrifices pécuniaires du Trésor.

On comprend, à la rigueur, un pareil système pour une ou

deux industries que, au point de vue politique plus qu'au point de vue économique, on peut considérer comme indispensables à une nation importante: la marine marchande, par exemple. Même dans ce cas ce régime a de graves défauts, et c'est par des considérations extra-économiques qu'on peut surtout le justifier ou l'excuser.

A la longue, ces primes peuvent avoir un résultat tout opposé à celui que l'on poursuit. Ainsi, depuis une dizaine d'années, presque toutes les nations du continent européen se sont mises à accorder d'énormes primes à la production du sucre de betterave; il en résulte que cette production s'est tellement accrue qu'en 1895 le prix du sucre a baissé de moitié environ par rapport à la moyenne des prix des années antérieures. Cette crise met dans une situation très fâcheuse les fabricants de sucre, les fermiers et les propriétaires; les gouvernements sont, en grande partie, responsables de cette crise par le développement excessif que, surexcitée par les primes, la production du sucre a atteint.

Tels sont, en général, les effets, sinon immédiats, du moins différés et définitifs, des interventions gouvernementales.

## CHAPITRE IV

DE LA DISTRIBUTION DES MÉTAUX PRÉCIEUX DANS LE MONDE.

DES PAIEMENTS INTERNATIONAUX. — LE CHANGE, SA NATURE, SES EFFETS.

Les trois modes par lesquels les métaux précieux se distribuent entre les nations.

Du mécanisme par lequel les métaux précieux se proportionnent aux besoins des divers pays : le change.

La hausse du taux de l'escompte. Ses effets directs.

Les effets indirects de la hausse du taux de l'escompte.

Les variations du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre depuis 1880.

Cas de changes anormaux et où le pair ne peut pas se rétablir. — Les changes erratiques : pays ayant un étalon monétaire différent.

Second cas de changes erratiques : les pays à circulation de papier déprécié et à suspension, en fait, sinon en droit, du remboursement des billets en espèces ; le cours forcé.

Les très bas cours du change des pays à finances dérégulées ne viennent nullement de la rareté des métaux précieux dans le monde. — Un pays pourrait théoriquement jouir d'une circulation, relativement stable, dans certaines conditions, sans espèces métalliques.

De l'effet de la baisse des changes sur les relations internationales. — De la concurrence des pays à change déprécié avec les pays à change normal.

La doctrine de « la balance du commerce » ; démonstration de son inexactitude.

La balance économique est très différente de la balance du commerce.

Les divers cas d'excédent des importations sur les exportations ou réciproquement et leur signification.

Un pays peut faire abus de la monnaie métallique. — De l'épargne de cette monnaie. — Les *Clearing houses*.

LES TROIS MODES PAR LESQUELS LES MÉTAUX PRÉCIEUX SE DISTRI-  
BUEENT ENTRE LES NATIONS. — Les métaux précieux figurent  
dans le commerce international et peuvent, à trois titres dif-

férents, être importés dans un pays ou en être retirés : 1° comme *simples articles d'échange ou marchandises dont l'usage est actuellement plus avantageux dans telle contrée que dans telle autre*; 2° comme *instruments de paiement pour régler des dettes d'un pays à un autre*; 3° comme *capital à la suite de quelque emprunt contracté au dehors, soit par un gouvernement, soit par quelque société de finances, d'industrie ou de commerce*.

De ces trois formes d'importation des métaux précieux dans un pays, la première est de beaucoup la plus naturelle, la plus habituelle, la plus constante; c'est elle qui représente le seul courant régulier et normal. La seconde est, en général, accidentelle. La troisième est la plus précaire et exerce parfois une action perturbatrice.

DE L'IMPORTATION DES MÉTAUX PRÉCIEUX COMME MARCHANDISE. —

A ce premier point de vue, le commerce des métaux précieux ne diffère aucunement de celui d'une marchandise quelconque. Il n'est nullement nécessaire qu'une nation en produise pour en être largement pourvue, pas plus qu'il n'est nécessaire de produire de l'étain, ou du mercure, ou du vin, ou du sucre, pour en avoir à sa fantaisie quand on a le moyen de payer ces denrées. Bien plus, les métaux précieux, du moins l'or, ont une telle valeur par rapport au volume et au poids, que toutes les interdictions d'exportation qui pourraient être édictées et qui l'ont été, en effet, fréquemment dans le passé par les contrées productrices, seraient vaines et provoqueraient seulement la contrebande.

La possession de métaux précieux par un pays est tout à fait indépendante de leur production, en ce sens qu'il n'est nullement nécessaire d'en produire soi-même pour en posséder et qu'on n'est pas sûr d'en posséder quand on en produit.

Les contrées productrices de métaux précieux ne sont nullement sûres de pouvoir retenir ceux-ci, ne fût-ce que dans la proportion de leurs besoins, et il n'est pas rare que des contrées qui figurent parmi les grandes productrices d'or soient au régime de la monnaie de papier. Tel est le cas de la Russie

dans tout le courant de ce siècle ; tel a été celui des États-Unis d'Amérique de 1861 à 1879.

On a vu qu'il n'y a rien dans la nature des métaux précieux qui puisse créer, en ce qui les concerne, une exception aux principes généraux de la valeur. Ils vont dans les pays où ils sont le plus demandés, c'est-à-dire non pas où on les désire le plus, mais où on peut et veut le mieux les payer et le mieux les traiter. Ils vont aussi dans les pays où le commerce spécial des métaux précieux est le mieux organisé pour les distribuer partout. L'Angleterre, par exemple, est le grand marché de l'or. La Banque d'Angleterre est le grand réservoir, non pas où il s'entasse, car il ne s'y en trouve jamais à la fois qu'une quantité restreinte, 500 à 850 millions, mais où il passe pour se déverser de là, suivant les besoins, dans les divers pays.

— Arrivant comme marchandises dans un pays, les métaux précieux peuvent avoir l'une ou l'autre de ces deux destinations : servir à des usages de luxe, parures, décorations ou autres, et servir à l'usage monétaire. Pour le premier emploi, il est clair qu'on procède à leur égard exactement comme pour toute marchandise, le blé, le plomb, etc. ; les orfèvres, bijoutiers, joailliers ou leurs correspondants et fournisseurs habituels font venir du dehors, dans les contrées qui n'en produisent pas, les métaux précieux nécessaires à cet usage et dont ils ont le placement assuré ou probable. Dans le second cas, le procédé est tout aussi simple. Si les métaux précieux sont, relativement aux besoins et aux facultés de les payer, rares dans un pays, ils y ont beaucoup de valeur, c'est-à-dire qu'ils s'y échangent contre plus de marchandises qu'ailleurs, que leur emploi y est plus constant et plus assuré ; dans ce cas ceux qui font le commerce de métaux précieux, et il ne faut pas oublier que c'est un des commerces les plus anciens, les plus agiles et les mieux informés du monde, ont tout avantage à faire venir du dehors des lingots de ces métaux qu'ils portent aux hôtels des monnaies, qu'ils font frapper et avec lesquels, sous la forme de monnaies, ils achètent des quantités d'articles divers qu'ils peuvent exporter avec un bénéfice. La frappe libre de la

monnaie, qui est la règle dans tous les pays en situation normale, facilite cette importation.

Les contrées qui produisent en grandes masses des métaux précieux, comme le Mexique, la Bolivie, les États-Unis, pour l'argent; la Russie, les États-Unis, le Transvaal, l'Australie, pour l'or, exportent ces métaux précieux, exactement comme certains de ces pays exportent du blé ou de la laine, c'est-à-dire comme des marchandises ordinaires. C'est un objet d'échange qui pour eux ne diffère pas des autres. Ils en retiennent ce dont ils ont besoin et qu'ils peuvent payer, car il ne suffit point qu'ils en aient besoin, il faut qu'ils puissent les payer; de même que, dans des années de disette, l'Inde exportait du blé, parce que, quoiqu'elle pût en avoir grand besoin, elle n'était pas assez riche pour le retenir en le payant, de même certains États producteurs d'or peuvent ne pas en retenir du tout pour eux, parce que, tout en ayant besoin, ils ne sont pas assez riches ou n'ont pas une organisation monétaire assez normale pour pouvoir le retenir en le payant et en le traitant comme il mérite d'être traité<sup>1</sup>.

Les métaux précieux figurent aussi comme marchandises ordinaires dans l'exportation de tous les pays grands producteurs. Quand même ces pays seraient en état de retenir pour eux ces métaux, qu'en feraient-ils au-delà d'une certaine quantité qui est nécessaire à leurs dépenses de luxe et à leur emploi comme monnaie dans les échanges? Ces métaux s'entasseraient sans utilité, feraient renchérir dans les pays producteurs toutes les denrées et tous les services, si bien que l'exploitation même des mines ou du moins d'un grand nombre de mines deviendrait impossible par le renchérissement du coût de production et par la diminution de valeur des métaux produits. Pour éviter cette situation, les pays grands producteurs de métaux précieux doivent écouler à l'extérieur, sous la forme de marchandise, la plus grande partie de cette production;

<sup>1</sup> Se reporter plus haut aux passages sur la loi de Gresham, tome III, pages 260 à 268.

c'est ce qu'ils font. Aussi les métaux précieux figurent-ils pour une large part dans l'exportation de ces pays, quelquefois pour un tiers ou la moitié, comme pour la Bolivie et le Mexique, quelquefois pour les trois quarts ou la presque totalité de leur exportation, comme pour le Transvaal.

Il arrive parfois que, pour faciliter l'écoulement de leurs métaux précieux dans certains pays, les contrées productrices en convertissent directement en monnaie une partie; ainsi faisait le Mexique, en frappant la célèbre piastre mexicaine, connue et recherchée dans tous les États du Pacifique, et de même, dans une beaucoup moindre mesure, les États-Unis en frappant des *trade dollars*, dollars du commerce<sup>1</sup>. Mais ce n'est là qu'un expédient et qui n'empêchait pas que ces pièces ne s'écoulassent, de ces pays producteurs, en réalité comme marchandises, et non comme paiement de dettes que ceux-ci auraient eues envers d'autres contrées.

Les pays grands producteurs de métaux précieux sont en général des pays primitifs, soit des contrées neuves, soit de vieilles contrées engourdies et soudain réveillées par la civilisation. Dans les pays de vieille et constante civilisation, les mines d'or ou d'argent qui ont existé sont, en général, depuis longtemps épuisées. Aussi les grands pays producteurs de ces articles ont-ils besoin d'importer beaucoup de marchandises qu'ils ne produisent pas: objets manufacturés, objets de luxe ou de confortable; pour le faire, ils sont obligés d'exporter le seul ou l'un des seuls produits d'un placement facile qu'ils possèdent, à savoir les métaux précieux.

Une autre circonstance fait que les pays producteurs de métaux précieux sont obligés, dans leur intérêt même, de les exporter et de les échanger contre d'autres marchandises. Plusieurs de ces pays produisent ces métaux précieux avec les capitaux appartenant à des capitalistes des vieilles contrées; en outre, ils tirent de ces mêmes vieilles contrées le matériel très perfectionné et très compliqué qui est nécessaire

<sup>1</sup> Voir tome III, page 252, note.

à une extraction économique. Considérons le Transvaal, par exemple, qui est actuellement (1894) l'un des premiers producteurs d'or au monde. Nous avons dit <sup>1</sup> que les gisements du fameux district le Wittwatersrand ne contiennent qu'une proportion modique d'or par tonne, et que ce n'est que grâce à une production organisée avec un outillage de premier ordre que la plupart des mines de ce célèbre district sont rémunératrices. Toutes ces mines, en outre, appartiennent, pour la plus grande part de leur capital, à des capitalistes d'Angleterre ou du continent européen. Il n'y aurait pas eu assez de richesse acquise soit au Transvaal, pays de pasteurs et d'éleveurs de bétail, soit même dans la colonie du Cap, pour pourvoir à toutes les installations coûteuses de mines d'or autres que des placers. Il en résulte que les trois quarts environ de l'or produit par le Transvaal sont destinés, d'une part, à payer le matériel que l'on a fait venir d'Europe, d'autre part, à régler les dividendes des capitalistes anglais ou européens. Une partie, en outre, du dernier quart doit procurer aux 60,000 ou 80,000 sujets britanniques résidant au Transvaal les objets de confortable habituel que le pays ne produit pas. Aussi, presque tout l'or produit par le Transvaal est-il immédiatement embarqué pour Londres; il va solder les achats d'outillage, payer les dividendes des actionnaires et aussi les articles de consommation, vêtements, meubles, ustensiles divers, que la population du Transvaal fait venir d'Europe. On comprend, par cet exemple vivant, que les métaux précieux se déversent ainsi des pays producteurs dans les autres pays. Quant à cet or qui lui arrive, l'Angleterre n'est pas obligée de le retenir, et par le fait elle est loin de le retenir en entier, elle le distribue à son tour entre les différentes nations qui en ont besoin et qui peuvent le payer.

*Sous un régime normal, au point de vue commercial et financier, les contrées, qu'elles soient ou non productrices de métaux précieux, ont toujours la quantité de ces métaux ou de monnaie*

<sup>1</sup> Voir tome III, pages 335 à 338.

*métallique dont elles ont besoin, sans recourir à aucune mesure gouvernementale.*

Si ces métaux n'y arrivent pas spontanément comme marchandises, et c'est le courant le plus général qui les apporte sous cette forme, ils s'y rendent pour payer des dettes, ainsi qu'on le verra plus loin.

*Pour que les métaux précieux soient importés comme marchandises et soient retenus dans les pays qui n'en produisent pas, le mécanisme nécessaire est que les métaux précieux soient assurés de pouvoir se transformer en monnaie par la frappe libre, qu'on puisse les retirer à son gré des hôtels de monnaie et des banques de dépôts, qu'ils circulent librement et qu'ils ne rencontrent dans la circulation aucune monnaie inférieure à laquelle on aurait légalement attribué une valeur fictive, excédant sa valeur réelle dans les échanges.*

Les métaux précieux étant, sous la forme de monnaie, destinés à un usage permanent et continu, doivent rester toujours libres; ils n'afflueraient pas dans les pays où on les emprisonnerait dans les caisses d'une banque, non plus que dans ceux où on ne les traiterait pas à leur valeur, en attribuant une égale puissance libératoire à des objets quelconques, métaux ou papiers, ayant une valeur inférieure<sup>1</sup>.

DU MÉCANISME PAR LEQUEL LES MÉTAUX PRÉCIEUX SE PROPORTIONNENT AUX BESOINS DES DIVERS PAYS : LE CHANGE. — Nous avons dit que, dans les pays où les banques délivrent toujours les métaux précieux quand on leur en demande et qu'elles en possèdent, et où les gouvernements n'exercent pas d'action perturbatrice, les métaux précieux se proportionnent toujours aux besoins.

*Le procédé naturel qui amène cette proportion et la rétablit quand elle est troublée consiste en ce que la valeur des métaux précieux, dans le pays, influe sensiblement sur l'ensemble des exportations et des importations de marchandises, par conséquent*

<sup>1</sup> Se reporter pour tous ces points aux chapitres où nous avons traité de la loi de Gresham qui a, tout aussi bien, un effet préventif qu'un effet répressif, tome III, pages 260 à 268.

sur le solde soit créancier, soit débiteur d'une nation avec l'ensemble des autres nations.

Si un pays n'a pas assez de métaux précieux, eu égard au volume des transactions à effectuer et aux habitudes et modes de paiement, il en résulte que les métaux précieux, la monnaie, haussent de valeur, c'est-à-dire que les marchandises baissent de prix dans le pays. De ce chef, les importations doivent diminuer et les exportations augmenter; toute baisse de prix dans le pays, ou toute augmentation locale de la valeur de la monnaie, les choses étant supposées sans changement dans le reste du monde, tend, en effet, à augmenter les exportations et à réduire les importations.

Les métaux précieux arrivent du dehors pour solder l'écart entre les unes et les autres, et l'équilibre se rétablit ainsi dans la valeur des métaux précieux entre les différents pays.

Il faut ici entrer dans quelques détails sur le mécanisme qui règle le commerce international. En pratique, les importations et les exportations s'échangent les unes contre les autres, quoique, en général, les opérations concernant celles-ci et celles-là s'effectuent séparément, sans lien visible entre elles et par des mains différentes.

On a vu plus haut (tome III, pages 444 à 450) que le mode habituel de paiement, en matière commerciale, est la lettre de change. *Le mécanisme de règlement en matière commerciale internationale est la compensation des lettres de change.*

A, un Américain, a vendu pour 100,000 francs de blé à B., qui est anglais.

C, qui est anglais, a vendu 100,000 francs de fer à D, qui est Américain.

Du chef de ces deux transactions, accomplies entre quatre personnes différentes, il est né deux dettes en sens opposé; une dette de l'Angleterre envers l'Amérique, une dette de l'Amérique envers l'Angleterre. Va-t-il falloir que B, anglais, envoie 100,000 francs à A, américain, et que D, américain, envoie 100,000 francs à l'Anglais C. ? Pas le moins du monde. Le règlement s'effectue au moyen d'une délégation de créances

et l'on évite les doubles frais de transport d'espèces. A, le premier négociant américain, tire une traite de 100,000 francs sur B, l'Anglais, son débiteur; D, le second négociant américain, achète à A sa lettre de change, c'est-à-dire qu'il lui en verse le montant, et il envoie cette lettre de change à C, le commerçant anglais, son créancier, lequel s'en fait remettre à son tour le montant par B, le négociant anglais, acheteur de blé en Amérique. Ainsi, les deux opérations sont réglées très simplement, sans qu'une pièce de monnaie métallique ait quitté l'Amérique pour l'Angleterre ou l'Angleterre pour l'Amérique.

Si toutes les transactions commerciales entre l'Angleterre et l'Amérique se bornaient aux deux que nous venons d'indiquer ou à un multiple égal dans les deux cas, on aurait l'équation absolue du commerce anglo-américain, en ce sens que les ventes de l'Amérique à l'Angleterre seraient strictement égales à celles de l'Angleterre à l'Amérique. Si l'on suppose que les frais de transports, d'assurances, etc., des marchandises fussent égaux de part et d'autre et se distribuassent également entre les Américains et les Anglais, qu'il n'y eût, d'autre part, aucune relation d'affaires financières entre les deux pays, aucune dette ayant d'autres causes, on aboutirait à cette équation dont nous parlons; et les paiements s'effectueraient très simplement par des compensations de traites.

Ces compensations, ce ne sont pas les négociants eux-mêmes qui les peuvent effectuer; le négociant américain qui a vendu du blé au négociant anglais ne connaît pas l'opération de même valeur et en sens inverse qui a été faite par un autre négociant américain avec un autre négociant anglais.

Il y a une catégorie spéciale de personnes dont la fonction est précisément d'effectuer ces compensations; ce sont les banquiers ou plus exactement les *brokers*, comme disent les Anglais, ou courtiers de change. C'est à un de ces *brokers* que A, le marchand de grains américain, ira porter la lettre de change qu'il a tirée sur B, son acheteur anglais, et c'est chez

ce *broker* que D, l'acheteur américain de fer anglais, vient chercher la lettre de change avec laquelle il paiera C, son vendeur anglais.

Nous avons, toutefois, supposé une situation trop simple pour qu'elle puisse se rencontrer souvent. Il est rare que les ventes et les achats entre deux pays s'équilibrent complètement, ou plutôt cela n'arrive jamais. Si, dans l'exemple précité, une plus grosse somme est due par les États-Unis à l'Angleterre que par celle-ci à ceux-là, il arrive que les lettres de change des États-Unis sur l'Angleterre ne suffiront pas à toutes les demandes des négociants américains ayant des remises à faire à Londres. Les banquiers des États-Unis ou *brokers*, courtiers de change, recevront beaucoup de demandes de lettres de change sur l'Angleterre ou papier anglais ; ils les rechercheront avec ardeur et les paieront à prime. Cette prime, dans un état normal, peut s'élever jusqu'au montant des frais de transport, assurances et tous autres frais accessoires compris, pour remettre une somme déterminée en espèces des États-Unis en Angleterre. La prime ne peut pas dépasser cet ensemble de frais, en l'état normal, parce qu'autrement on aurait plus d'avantage à envoyer des espèces d'un pays à l'autre. Le point où, au lieu de pousser plus loin la prime sur les lettres de change payables à l'étranger, on a avantage à expédier des espèces métalliques, s'appelle en Angleterre et aux États-Unis le *goldpoint*, le point d'or.

Les *brokers*, courtiers de change, ou à leur défaut, quand la division du travail est poussée moins loin dans le pays, les banquiers prennent sur eux tout le règlement définitif de l'ensemble des transactions entre des places distantes, moyennant une commission très légère, qu'ils perçoivent sur chaque traite ou *bill*. Quand ces courtiers américains, suivant notre supposition, voient qu'on leur demande plus de lettres de change sur l'Angleterre qu'on ne leur en offre, ils augmentent le prix de celles-ci, toujours en restant en deçà du *goldpoint* ; c'est là la prime, l'agio. Si au contraire, les États-Unis sont plus créanciers que débiteurs de l'Angleterre, on offre plus de

traites (*bills*) sur ce dernier pays aux *brokers*, courtiers de change américains, qu'on ne leur en demande, alors le papier sur l'Angleterre subit une légère réduction au-dessous de la somme spécifiée dans chaque traite, laquelle somme constitue le pair, c'est ce que l'on appelle l'escompte, *discount*; ce mot d'escompte s'entend ici dans un sens spécial et qui diffère de l'acception qu'il a quand il s'agit du paiement par avance d'une traite non échue.

Nous avons supposé jusqu'ici, pour procéder toujours du simple au complexe, que les deux pays qui ont à régler entre eux des différences de change ont la même monnaie; mais en réalité, c'est un cas exceptionnel. Les monnaies, d'ordinaire, sont différentes, mais il n'en résulte pas de changement essentiel, quoique les calculs soient alors plus compliqués. On ramène chaque monnaie au poids exact de métal fin qu'elle contient, et ce poids exact, traduit en monnaie de l'autre pays, s'appelle le pair. Ainsi, aux États-Unis, la livre sterling, comme poids de métal par comparaison au dollar, vaut 4 dollars 8666. C'est là le pair de la livre sterling en dollars; en France, la livre sterling représente par rapport à nos francs un poids de métal fin de 25 fr. 21 en or; c'est là le pair de la livre sterling en francs. Cela veut dire qu'il y a une équation absolue entre le poids d'or contenu dans 1 livre sterling et celui contenu dans 4 dollars 8666, ou entre le poids d'or contenu dans 1 livre sterling et celui contenu dans 25 fr. 21.

D'autre part, il peut arriver et il arrive souvent, dans une légère mesure, que la monnaie est altérée, c'est-à-dire ne contient pas absolument tout l'or fin que théoriquement chaque pièce devrait renfermer. Alors, pour l'exportation de ces pièces, il faut tenir compte d'une prime sur l'or, laquelle prime correspond à l'écart entre le poids normal et le poids actuel des pièces. Cette prime de l'or s'ajoute aux frais d'assurances, etc.

En laissant de côté ce dernier élément, les frais de transport, assurances, etc., ne représentent guère plus d'un quart,

d'un demi ou de trois quarts p. 100 des espèces métalliques à expédier d'un pays dans un autre. Aux États-Unis où ces frais sont plus élevés, parce qu'il faut embarquer les espèces et les soumettre à une taxe d'assurance plus lourde, on les estime à  $3\frac{1}{4}$  cents (le cent ou centième de dollar vaut un peu plus de 5 centimes) pour 4 dollars 8666, équivalent d'une livre sterling<sup>1</sup>, ce qui veut dire qu'ils reviennent à  $1/160^e$  de la somme à envoyer, soit 0.65 p. 0/0. Le *goldpoint* (point d'or) ou, comme disent les Américains, le point d'embarquement (*shipping-point*), se réalise donc quand la livre sterling en traites sur l'Angleterre atteint le prix de 4 dollars 8666, qui est le pair, plus  $3/4$  cents (frais d'expédition), c'est-à-dire quand elle vaut 4 dollars 8991, ou en chiffres ronds quand la livre sterling en traites sur l'Angleterre vaut 4 dollars 9000, au lieu de 4.8666 qui est le pair. Ainsi l'agio du papier anglais à New-York ne peut pas porter la livre sterling au-dessus d'une valeur de 4 dollars 90, puisqu'alors il y aurait avantage à envoyer de l'or, dans le cas, du moins, où la monnaie américaine aurait absolument le poids qu'elle doit avoir.

Il y a donc des circonstances où la compensation des engagements entre deux pays ne peut s'effectuer toute seule, où un pays étant plus débiteur du dehors que créancier du dehors il y a lieu, soit à un transfert d'espèces, soit à d'autres expédients, dont l'un est un recours au crédit, une prolongation d'échéances de la part du pays créancier. Les moyens, d'ailleurs, de régler ces comptes entre les pays, sont aujourd'hui, dans la complexité des relations économiques entre nations, beaucoup plus nombreux et divers qu'autrefois.

Toutes les fois que la compensation ne peut s'opérer directement et immédiatement, le cours du change joue un grand rôle. *On entend par cours du change le cours auquel on peut négocier, à un moment déterminé, une somme fixée en papier de commerce qui se trouve payable dans un autre pays ou sur une autre place.*

<sup>1</sup> Voir Laughlin sur Stuart Mill, page 414.

Le papier de commerce de bon aloi, c'est-à-dire celui sur le paiement duquel il n'y a aucun doute, vaut théoriquement, quand il arrive à échéance, exactement la somme pour laquelle il a été créé : ainsi un bon effet de commerce de 1 livre sterling vaut exactement autant qu'une pièce de monnaie de 1 livre sterling, soit 25 fr. 21 en France, et comme on l'a vu, 4 dollars 8666 aux États-Unis. Les circonstances étant idéalement normales, un effet de commerce de 1 livre sterling sur l'Angleterre se paiera strictement à ce prix en France et aux États-Unis, et l'on dira alors que le change est au pair.

Mais les mêmes faits que l'on a vu pouvoir se produire aux États-Unis pour le règlement de leurs engagements avec l'Angleterre peuvent aussi se produire en France ou en tout autre pays pour le règlement des engagements de la France ou de tout autre pays avec cette même Angleterre. La France peut être, pour les engagements courants et exigibles, plus débitrice de l'Angleterre que créancière d'elle ; alors tous les débiteurs français ne pourront pas s'acquitter vis-à-vis de leurs créanciers anglais simplement en achetant des traites sur l'Angleterre ou du papier anglais, puisque celui-ci par hypothèse ne sera pas suffisant, l'équilibre entre les effets tirés de France sur l'Angleterre et ceux tirés d'Angleterre sur France n'existant pas ; ces derniers en effet l'emportent, dans l'hypothèse présente, sur les premiers.

Il faudra, de toute façon, que la nation qui est plus débitrice que créancière paie autrement que par compensation, et l'un des moyens habituels qu'elle aura de payer, en dehors d'autres que nous étudierons plus tard, c'est le transport d'espèces.

Dans ce cas les personnes qui détiennent des lettres de change sur l'Angleterre peuvent se les faire payer un peu plus que le pair, mais en ne dépassant pas, comme prime, le montant des frais de toutes sortes relatifs au transport des espèces. On calcule que ceux-ci sont de 18 à 19 centimes par livre sterling, de sorte que le *gold point*, comme disent les

Anglais, est en France, pour la livre sterling, 25 fr. 40 environ, au lieu du pair qui est 25 fr. 21.

*Quand le papier anglais se vend à Paris plus que le pair, on dit que le change est favorable à l'Angleterre et défavorable à la France ; par voie de conséquence, du moment où la livre sterling fait prime, c'est-à-dire dépasse le pair en France, le franc doit fléchir au-dessous du pair et subir un escompte à Londres, c'est-à-dire que le papier français qui excède en Angleterre la quantité nécessaire pour compenser les dettes de l'Angleterre avec la France y vaut un peu moins que sa valeur métallique ; cette perte aussi ne peut représenter plus que l'ensemble des frais nécessaires pour faire venir de France les espèces auxquelles cette traite donne droit.*

Dans les exemples ci-dessus nous avons dû examiner, pour plus de clarté, une situation simple, celle des échanges entre deux pays ; mais c'est là une abstraction qui ne correspond pas à l'immense complexité et à l'enchevêtrement de la vie des nations modernes. *Le cours des changes ne dépend pas d'une balance des dettes exigibles d'une contrée avec une seule autre, mais de la balance des dettes exigibles d'une contrée avec toutes les autres contrées solvables.*

Tandis que le papier anglais ou les traites en livres sterling tirées sur l'Angleterre sont rares et, par conséquent, tendent à la cherté sur le marché français, ce même papier peut être abondant et à bon marché à Madrid ou à Amsterdam, parce que l'Angleterre serait plus débitrice de l'Espagne ou des Hollandais que les Hollandais ou l'Espagne ne seraient débiteurs de l'Angleterre ; *notez qu'il s'agit toujours de dettes exigibles et non de dettes consolidées, distinction que n'ont pas faite certains auteurs.* Au même moment, les lettres de change sur la France peuvent faire prime en Espagne ou en Hollande parce que la France serait, au contraire, par hypothèse, plus créancière de l'Espagne ou des Hollandais que ceux-ci et celle-là ne le seraient de la France. Une catégorie de banquiers spéciaux, particulièrement informés, agiles et minutieux, que l'on appelle les arbitragistes, cambistes, etc., achètent alors à Madrid ou à

Amsterdam les lettres de change sur l'Angleterre qui y sont dépréciées, pour les revendre à Paris où elles font prime. On diminue ainsi et parfois l'on supprime la nécessité des transports d'espèces de France en Angleterre. C'est alors un règlement par voie de circuit qui comporte naturellement un peu plus de frais de commission et divers ; mais l'ensemble de ces frais doit toujours se tenir en deçà du *gold point*, de France dans la Grande-Bretagne, sans quoi cette opération n'aurait plus de raison d'être.

Ces arbitragistes remplissent la fonction de comptables internationaux très experts et très diligents, occupés à compenser au prix le moins coûteux et, autant que possible, sans transports d'espèces ou avec le minimum de transports nécessaires, les comptes que les diverses nations de l'univers ont entre elles. Ils constituent la plus haute et la plus subtile expression des opérations de banque.

Quand le change d'un pays est défavorable il en résulte une difficulté dans les achats à l'étranger, c'est-à-dire pour les importations, lesquelles sont ainsi un peu plus coûteuses, et, d'autre part, un avantage pour les exportations qui deviennent un peu plus rémunératrices, toute créance exigible ou à prochaine échéance sur l'étranger valant alors un peu plus que la quantité de monnaie qui y est spécifiée. *Le change a ainsi une puissance de réajustement ; il tend au rétablissement de l'équilibre troublé entre les dettes exigibles réciproques des différents pays les uns par rapport aux autres.*

Quand le défaut d'équilibre entre ces dettes est de peu d'importance et occasionnel, le réajustement s'opère vite, avec peu ou pas de transport d'espèces.

Quand l'équilibre est, au contraire, profondément détruit, il faut alors employer des moyens plus puissants ; il faut agir plus profondément sur les prix, sur les importations et les exportations, ainsi que sur le mouvement des capitaux entre les divers pays. *Il faut alors soustraire une quantité importante de monnaie de la contrée débitrice, ou de créances permanentes qu'elle possède et qui équivalent à de la monnaie, ou bien il faut*

lui apporter, par la voie du crédit, une somme plus ou moins importante de capitaux étrangers.

Quand beaucoup de métaux sont à retirer d'un pays débiteur, pour rétablir l'équilibre des engagements internationaux, on s'adresse aux seuls réservoirs existants de métaux précieux, les grandes banques, et alors se déroule toute une série intéressante de phénomènes.

LA HAUSSE DU TAUX DE L'ESCOMPTE. — SES EFFETS DIRECTS.

— On a vu que l'escompte est cette retenue que l'on fait subir pour intérêt et risques sur la valeur d'un effet de commerce présenté à une banque et à elle cédé avant l'échéance. Ainsi qu'il a été démontré plus haut, les risques sont, en général, très faibles, quasi insignifiants, pour le papier de commerce émanant de bonnes maisons et de négociants réguliers. L'achat de ce papier, c'est-à-dire l'escompte, est même arrivé à être considéré comme le placement temporaire par excellence, de beaucoup le plus sûr et le plus facilement réalisable. L'escompte ou retenue sur la valeur de l'effet de commerce qu'on veut réaliser avant l'échéance ne représente donc, en général, que l'intérêt dans les conditions les plus favorables, ainsi que la proportion afférente à cette opération des frais généraux de l'établissement qui s'y livre.

De ces circonstances et d'autres que nous avons minutieusement décrites en traitant du taux de l'intérêt dans les divers ordres de placement, il résulte que, dans un état de choses normal, le taux de l'escompte, pour le papier de commerce de premier ordre, est en général sensiblement au-dessous du taux moyen de l'intérêt des capitaux pour des placements de longue haleine<sup>1</sup>.

Dans ces dernières années, le taux de l'escompte a été rarement, en France et en Angleterre, au-dessus de 2 1/2 ou 3 p. 0/0, alors que le taux habituel des placements était de 4 1/2 ou 5 p. 0/0 plus élevé. Bien plus, depuis le commencement de 1894, le taux de l'escompte pour le papier de tout à fait pré-

<sup>1</sup> Se reporter aux chapitres où nous traitons de l'intérêt des capitaux, tome II de cet ouvrage, pages 116 à 132.

mier ordre, a varié entre  $3/4$  ou  $7/8$  p. 0/0 et  $1\ 1/2$  ou  $1\ 3/4$  p. 0/0 l'an, taux plus bas de moitié que l'intérêt des placements à long terme réputés les plus solides. On peut admettre que l'année 1894, par l'abondance des capitaux et le peu d'animation des affaires, était dans une certaine mesure exceptionnelle. Mais on doit considérer qu'un taux d'escompte de  $1\ 1/2$  à 2 p. 0/0 pour les effets de commerce de premier ordre et de  $2\ 1/4$  à  $2\ 3/4$  ou 3 p. 0/0 pour les effets de commerce des bonnes maisons ordinaires, correspond à l'ensemble des circonstances normales, même en un temps où les affaires sont assez animées.

Les circonstances changent quand, par suite du fort excédent des engagements exigibles d'une nation vis-à-vis l'ensemble des autres sur les engagements exigibles de toutes celles-ci à son égard, on s'adresse aux grandes banques pour leur demander de l'or destiné à l'exportation.

Le devoir de ces grandes banques est de donner cet or, mais en même temps de prendre garde de s'en laisser complètement démunir, et de recourir à un moyen quasi certain d'agir sur la situation commerciale et économique respective du pays et des pays étrangers, afin de rétablir promptement l'équilibre des relations actuellement troublé, en ne laissant pas prendre à l'exportation de l'or des proportions qui seraient inquiétantes et dangereuses.

Ce moyen, singulièrement puissant, quasi infailible en pareil cas, quand on l'applique avec discernement, résolution et esprit de suite, c'est la hausse du taux de l'escompte. Cette hausse qui peut être portée, par des étapes successives et rapides, à un point très élevé, comme en témoigne l'histoire de la Banque de France et plus encore de la Banque d'Angleterre, entraîne, en effet, à sa suite, toute une série de phénomènes économiques importants.

L'effet direct, soit immédiat, soit peu différé, de la hausse de l'escompte, c'est de réduire la quantité d'effets qui sont présentés aux banques et de restreindre la spéculation. Cette mesure est d'abord un avertissement que les circonstances

cessent d'être tout à fait normales; tous les esprits un peu prudents en sont frappés et impressionnés. La spéculation sent qu'elle doit par prudence se modérer ou même se liquider; car, telle opération qui pourrait être productive avec un escompte ou un intérêt de 2 ou 2 1/2 p. 0/0 par exemple, a beaucoup moins de chance de réussir avec un intérêt de 3, 3 1/2 ou 4 0/0, pour ne pas parler de taux d'escompte de 5, 6, 7, 8, 9, et 10 p. 0/0, comme on en a vu. Le public compétent, dès la première étape de la hausse du taux de l'escompte, entrevoit les étapes nouvelles et commence à se garer.

Ainsi, la hausse du taux de l'escompte restreint la quantité des effets de commerce nouveaux que l'on présente aux banques, et cette restriction, si elle n'est pas absolument immédiate, n'est jamais fort éloignée. Si, d'ailleurs, quelques commerçants ou spéculateurs imprudents voulaient profiter des premières étapes de la hausse de l'escompte, [pour apporter beaucoup d'effets de commerce aux banques, afin de devancer les élévations ultérieures du taux, les banques recourraient à un autre moyen dont elles usent souvent en pareil cas, comme mesure accessoire à l'élévation du taux de l'escompte, c'est-à-dire qu'elles réduiraient les bordereaux des effets qu'on leur présente: cela signifie que, au lieu d'escompter pour 100,000 fr. de billets à tel commerçant, elles ne lui en escompteraient que pour 80,000 ou 60,000 fr. Elles ne doivent pas se montrer trop rigoureuses sur l'acceptation des effets, afin de ne pas produire une crise de crédit; cependant, comme leur devoir, en ce temps de trouble de l'équilibre des relations internationales, est d'amener le pays à adopter promptement les moyens de sortir de cette situation qui pourrait devenir dangereuse, c'est-à-dire de restreindre ses achats au dehors et d'augmenter, au contraire, ses ventes à l'extérieur, les Banques ne doivent pas toujours reculer même devant cette réduction des bordereaux, en l'appliquant avec discernement et à propos.

Dans ces conditions, il se produit deux conséquences, l'une relative aux banques, l'autre au pays en général. La première

consiste en ce que, à la suite du taux plus élevé de l'escompte, les nouveaux effets de commerce présentés aux banques et surtout acceptés par elles devenant moins importants que d'habitude, les sorties des banques deviennent inférieures aux rentrées. Les banques ont des sorties journalières d'espèces et de billets, qui résultent de leurs opérations nouvelles parmi lesquelles l'escompte des effets de commerce et les prêts divers tiennent la première place ; elles ont, d'autre part, des rentrées journalières qui viennent de l'arrivée à échéance et par conséquent du paiement des effets de commerce antérieurement escomptés et des prêts antérieurement consentis. La hausse de l'escompte faisant que les opérations nouvelles ont moins d'importance qu'en temps ordinaire, les sorties des banques, billets et numéraire, doivent tomber au-dessous des rentrées, également en numéraire et en billets. Dans l'hypothèse que nous envisageons, il est vrai, on leur demande plus de numéraire que d'habitude, néanmoins la saignée faite à leur encaisse métallique devient moins forte à la suite de la hausse de l'escompte qui restreint les opérations de toutes sortes et qui fait, au bout de peu de temps, que les rentrées dans les banques, billets et numéraire, collectivement il est vrai, et non pas chacun isolément, sont supérieures aux sorties.

De cette situation, il résulte que l'encaisse métallique des banques ne se vide pas autant que les demandes d'or pour l'étranger ne l'eussent fait, sans la hausse du taux de l'escompte. Si les phénomènes résultant de cette dernière mesure n'avaient pas un autre développement, l'avantage, toutefois, pour le pays serait médiocre. Si l'encaisse des banques tendait en effet, à se reconstituer, malgré les sorties d'or pour l'étranger, ce serait aux dépens de la circulation monétaire intérieure, et l'approvisionnement d'or du pays pourrait toujours diminuer dans des proportions considérables.

LES EFFETS INDIRECTS DE LA HAUSSE DU TAUX DE L'ESCOMPTE.  
— Cette hausse de l'escompte, quand elle devient notable, qu'elle arrive par exemple à 5 ou 6 p. 100, pour ne pas parler

des taux de 9 à 10 qui ont, cependant, été atteints, a d'autres conséquences pour l'ensemble du public. La spéculation se restreignant, on fait moins d'achats au dehors ; et d'un autre côté, l'ensemble des prix à l'intérieur tendant à fléchir, et les négociants qui voient le crédit devenir pour eux plus mesuré et plus coûteux étant plus disposés à céder leurs marchandises, les achats de l'étranger tendent à augmenter. Ainsi, la hausse du taux de l'escompte décourage les importations et encourage les exportations ; par conséquent, elle tend à rétablir l'équilibre accidentellement troublé entre les créances et les dettes exigibles de la contrée avec le dehors.

Bien plus, un certain nombre des commerçants et gens d'affaires qui voient ainsi le crédit pour eux se restreindre et se renchérir, sont poussés à vendre quelques-unes de ces valeurs mobilières internationales qui foisonnent aujourd'hui, fonds égyptiens, ottomans, autrichiens, russes, américains, espagnols, italiens, etc., soit afin de se procurer des ressources pour leurs affaires, soit pour consacrer les fonds qu'ils se procurent ainsi à des opérations d'escompte ou même d'achats de marchandises à l'intérieur ou d'achats de valeurs nationales que la hausse de l'escompte, nous entendons une hausse notable, fait fléchir. L'étranger, d'autre part, est porté à acheter des valeurs internationales parce que, quoiqu'elles fléchissent moins que les valeurs du pays, elles faiblissent toujours un peu, par voie de voisinage, et que la moindre faiblesse de leur part quand rien n'a varié dans leur situation propre, constitue pour l'étranger un appât à l'achat<sup>1</sup>. Ainsi, les nationaux vendant, en ces moments de hausse accentuée du taux de l'escompte, plus de valeurs internationales qu'ils n'en achètent, ce sont autant de disponibilités ou de créances que le pays acquiert sur l'étranger et qui dispensent, dans la mesure de leur montant, d'envois d'or au dehors.

Parfois, ce ne sont pas seulement des valeurs internationales, ce sont leurs propres valeurs nationales que les capi-

<sup>1</sup> Sur ces *valeurs internationales*, voir notre *Traité de la Science des Finances*, tome II, pages 231-242.

talistes des pays qui ont d'énormes paiements à effectuer à l'étranger et où le taux d'escompte a haussé vendent à l'extérieur, quand elles y ont une clientèle. Ainsi, dans la crise de 1893-1895 aux États-Unis, les Américains passent pour avoir vendu à l'Angleterre et au continent européen de fortes quantités d'obligations de chemins de fer des États-Unis.

Un autre effet, et l'un des principaux, qui se produit à la suite de la hausse, surtout d'une hausse sensible et répétée du taux de l'escompte, c'est l'apport direct de capitaux du dehors. Les capitaux disponibles sont aujourd'hui tellement nombreux, tellement agiles et ont une disposition si cosmopolite, qu'une différence de 1, 1 1/2, à plus forte raison 2 à 3 p. 100, dans le taux de l'escompte des différentes places, cette différence fût-elle considérée comme devant durer que quelques semaines ou quelques mois, et il est rare qu'elle se prolonge davantage, suffit pour amener un grand nombre de ces capitaux dans le pays où, par suite d'une circonstance passagère, le taux de l'escompte est beaucoup plus élevé que dans les autres. Ces capitaux n'ont pas besoin de se porter effectivement, sous la forme monnayée d'un pays dans l'autre; il suffit qu'ils se mettent à la disposition des banquiers du pays, qui ont des dettes à payer au dehors, et qu'ils acquittent provisoirement ces dettes, en fournissant aux banquiers du pays embarrassé les compensations actuelles nécessaires. Évidemment, il n'y a là, en ce cas, qu'un crédit provisoire, qui plus tard, doit être retiré; mais il permet toujours de rétablir actuellement l'équilibre des relations internationales, avec peu ou pas de transports d'espèces; ultérieurement, l'ensemble des mesures indiquées plus haut tendant à modifier les relations de créancier et de débiteur du pays avec le dehors, on pourra se passer de cette aide.

D'un autre côté, il est possible qu'effectivement, à la suite d'une hausse du taux de l'escompte qui apparaît comme durable, certains capitaux soient importés du dehors pour profiter de la différence d'intérêt entre deux pays de même ou d'approximativement le même développement économique.

Ainsi, la hausse du taux de l'escompte est le mécanisme, en quelque sorte sûr et infaillible, dans un pays ayant une circulation métallique et n'étant pas irrémédiablement compromis par des fautes gouvernementales, pour rétablir l'équilibre des dettes commerciales exigibles entre ce pays et l'ensemble des autres pays et pour y réduire à des proportions modestes la diminution du stock métallique.

*La puissance de réajustement que possède la hausse du taux de l'escompte est incomparable, mais il faut quelquefois que cette hausse, pour amener assez rapidement tout l'enchaînement de phénomènes qui vient d'être décrit, soit considérable.*

En 1847, en 1866, l'escompte a été élevé par la Banque d'Angleterre jusqu'à 10 p. 100.

LES VARIATIONS DU TAUX DE L'ESCOMPTE A LA BANQUE D'ANGLETERRE DEPUIS 1880. — FACILITÉS CROISSANTES DES RÉGLEMENTS INTERNATIONAUX. — *Depuis une quinzaine d'années, les capitaux disponibles étant devenus beaucoup plus importants, plus mobiles aussi, grâce aux télégraphes, câbles sous-marins, téléphones, etc.<sup>1</sup>, les moyens de compensation grâce aux valeurs mobilières internationales s'étant aussi développés, il n'a jamais été nécessaire de porter le taux de l'escompte aux sommets atteints en 1847 et en 1866.*

De 1880 à fin décembre 1893, période où l'on a traversé plusieurs années de disette, de grandes catastrophes financières (chûte de la maison Baring et effondrement du crédit des États de l'Amérique du Sud), il s'est produit 97 variations du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre, soit en moyenne, pour ces quatorze années, presque exactement sept variations par an environ; mais, il s'en faut que ces variations aient été uniformément répandues sur toute la période. L'année 1880, par exemple, n'a vu que trois de ces variations, l'année 1894 que quatre; par contre, il n'y en a pas eu moins

<sup>1</sup> Comme nous l'avons dit plus haut, il n'est pas toujours nécessaire qu'il s'effectue un transport matériel de capitaux d'un pays dans un autre, il suffit parfois, du moins momentanément, que ces capitaux soient tenus à la disposition du pays embarrassé.

de onze dans l'année 1890 et douze dans l'année 1891. On voit combien le taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre est fréquemment en mouvement, précisément parce que c'est cet établissement qui a la charge de pourvoir en définitive aux compensations entre tous les pays du monde, du moins entre tous ceux qui ont un régime monétaire normal, et de fournir de l'or à tous ceux qui en ont besoin pour le commerce, les finances, etc., et qui, bien entendu, peuvent le payer.

Si changeant, toutefois, qu'ait été le taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre dans cette période si agitée, il n'a plus atteint des sommets excessifs. Le taux le plus élevé est celui de 6 p. 100. Trois fois seulement, en ces quatorze années, il est monté à 6 p. 100, la première fois pendant vingt-cinq jours, du 30 janvier au 23 février 1882, la seconde fois pendant cinquante-deux jours, du 30 décembre 1889 au 20 février 1890; la troisième fois pendant vingt-huit jours, du 7 novembre au 4 décembre 1890. Le taux de 5 p. 100 a été atteint douze fois dans la même période : du 6 octobre 1881 au 30 janvier 1882, soit cent dix-sept jours; du 23 février au 9 mars 1882, soit pendant quinze jours; puis du 14 septembre 1882 au 25 janvier 1883, soit pendant cent vingt-sept jours, la période la plus étendue d'un taux d'escompte élevé; cette période correspond aux grands embarras qui suivirent le krack de la Bourse de Paris. On revit le taux de 5 p. 100 du 6 novembre 1884 au 29 janvier 1885, pendant cinquante-quatre jours; puis, du 16 décembre 1886 au 3 février 1887, pendant cinquante et un jours; du 4 octobre 1888 au 10 janvier 1889, soit quatre-vingt-dix-neuf jours; de nouveau, du 26 septembre 1889 au 30 décembre, quatre-vingt-seize jours; puis du 20 février 1890 au 6 mars, quinze jours, du 31 juillet au 21 août, vingt jours, du 25 septembre de la même année au 16 novembre, quarante-quatre jours, et du 4 décembre 1890 au 8 janvier 1891, soit trente-six jours; du 14 mai 1891 au 4 juin, vingt-deux jours; depuis lors, on a revu le taux de 5 p. 100 pendant quelques jours, dans les mois d'août et de septembre 1893.

Si l'on fait le calcul de ces taux très élevés de l'escompte,

6 et 5 p. 100, du 1<sup>er</sup> janvier 1880 au 31 décembre 1892, soit pendant treize ans, on a une durée de huit cent onze jours, c'est-à-dire d'un peu plus du sixième de la période entière.

Quant au taux de l'escompte à 4 1/2 p. 100, qui est considérable encore, et celui à 4 p. 100, on rencontre le premier, de 1880 à la fin de 1892, une fois seulement pendant huit jours, et le second vingt et une fois pendant neuf cent onze jours. En réunissant les taux d'escompte à 6 p. 100, à 5, à 4 1/2 et à 4, on a ainsi une durée de 1,730 jours sur treize années, soit sur 4,748 jours, ou environ 37 p. 100 de la période; c'est ainsi pendant un peu plus du tiers de cette période que le taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre a été assez élevé; mais il s'agit d'une suite d'années qui a été particulièrement agitée par des incidents économiques et financiers.

Quant aux plus longues durées consécutives d'un taux d'escompte élevé, c'est-à-dire de 4 à 6 p. 100, on les trouve pendant cette période de 1880 à 1893, d'abord, à la fin de 1881 et au commencement de 1882, époque correspondant à la très grande spéculation et au krack de la Bourse en France; le taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre fut, en effet, porté à 4 p. 100 le 25 août 1881, puis à 5 p. 100 le 6 octobre 1881, à 6 p. 100 le 30 janvier 1882, et revint à 5 p. 100 le 23 février jusqu'au 9 mars, et à 4 p. 100 jusqu'au 23 mars, jour où il s'établit à 3 p. 100; pendant cet intervalle de près de huit mois consécutifs, il fut ainsi d'au moins 4 p. 100 et pendant cent cinquante-quatre jours l'escompte fut de 5 à 6 p. 100, dont vingt-quatre jours à 6 p. 100.

Pendant une période assez longue, à la fin de 1889 et au commencement de 1890, correspondant à la débâcle de l'Amérique du Sud et à la chute de la maison Baring, le taux de l'escompte fut aussi, à la Banque d'Angleterre, maintenu fort élevé: à partir du 29 août 1889, il fut porté à 4 p. 100, puis, le 26 septembre, à 5 p. 100, et le 30 décembre à 6 p. 100; il redescendit à 5 p. 100 le 20 février 1890, puis à 4 1/2 le 6 mars et à 4 le 13 mars, pour ne revenir à 3 1/2 p. 100 que le 10 avril. Ainsi, pendant deux cent vingt-quatre jours consé-

cutifs, environ sept mois et demi, le taux de l'escompte fut à un minimum de 4 p. 100; pendant cent soixante-huit jours consécutifs sur ces deux cent vingt-quatre jours, il se tint à 4 1/2 au minimum; durant cent soixante et un jours consécutifs de cette même période, il fut au moins à 5 p. 100; enfin, pendant 52 jours consécutifs de ce même intervalle, il fut de 6 p. 0/0. Dans cette seconde période, correspondant à la chute de la maison Baring, le taux de l'escompte fut encore plus tendu que pendant celle de 1881-1882 qui correspondait à l'excès de spéculation et au krach de la Bourse de Paris.

Depuis 1890, malgré de graves événements ou incidents, la baisse considérable du métal d'argent, le trouble des changes, de mauvaises récoltes en 1891, la crise australienne et la crise américaine, le taux de l'escompte ne fut jamais porté si haut, ni maintenu longtemps à des taux élevés. Ainsi, en 1891, le 7 mai, la Banque d'Angleterre l'éleva à 4 p. 100, puis le 14 mai à 5 p. 100; mais le 4 juin il fut abaissé à 4 et le 18 à 3 p. 100. La période de hausse de l'escompte, c'est-à-dire d'un taux d'au moins 4 p. 100 ne dura ainsi que du 7 mai au 18 juin, soit 41 jours, pendant lesquels le taux de 5 p. 100 ne fut maintenu que 21 jours. On a vu plus haut (tome III, page 602) que, dans cette période, la Banque de France avança pour quelques mois 75 millions en or à la Banque d'Angleterre.

Des renseignements pratiques qui précèdent, il résulte que *les réglemens de compte entre des pays ayant un système monétaire et financier normal se résolvent aujourd'hui avec moins de tension du taux de l'escompte et avec moins de prolongation de la période de hausse qu'il y a trente, quarante ou cinquante années.* L'abondance et l'agilité des capitaux disponibles dans le monde entier, prêts à se déplacer pour le moindre écart favorable de rémunération, et la diversité, la multiplicité, des moyens de compensation entre les nations sont les causes de cette facilité relative avec laquelle s'aplanissent les embarras internationaux.

Deux remarques doivent compléter ces observations. Quand la Banque d'Angleterre élève le taux de l'escompte à 4,

5 et 6 p. 400, il ne s'ensuit pas que tous les banquiers du pays portent l'escompte au même taux. Un grand nombre parmi les principaux, et pour les très bons clients, tout en suivant de loin la Banque d'Angleterre dans le mouvement ascensionnel, appliquent néanmoins un taux d'escompte plus bas, souvent de 1 point à 1 point  $1/2$  plus bas. On a vu plus haut (tome III, pages 598 à 608 et 619 à 627) que les banques privilégiées, comme la Banque d'Angleterre et la Banque de France, sont loin d'effectuer tout le bloc de l'escompte du pays. Aussi, la hausse de l'escompte, appliquée par les grandes banques pour défendre leur encaisse, n'est souvent reproduite que partiellement par les autres banquiers. Généralement le taux d'escompte de ceux-ci, pour les meilleures signatures, est inférieur au taux de l'escompte de celles-là. Néanmoins, tout en restant souvent, dans une certaine mesure, en dehors des taux les plus élevés de la Banque d'Angleterre et de la Banque de France, les autres établissements de crédit de ces pays suivent, d'ordinaire, l'impulsion de la Banque principale et haussent ou baissent en même temps qu'elle leur escompte, ce qui permet à tout l'ensemble des phénomènes décrits plus haut de se développer.

Il faut remarquer, en outre, qu'un taux d'escompte fût-il de 5 à 6 p. 100, et jamais il n'a été plus élevé depuis 15 ans, renchérit dans une mesure beaucoup moindre en réalité qu'en apparence le crédit dans l'ensemble du pays. On a vu que jamais, depuis 1880, le taux de l'escompte n'avait été de 6 p. 100 à la Banque d'Angleterre pendant une période de plus de 52 jours consécutifs. Durant ces 52 jours les effets qui se présentaient à la Banque d'Angleterre devaient payer sur le pied de 6 p. 100 annuellement pendant la durée restant à courir; celle-ci était, au maximum, de 3 mois, et très généralement de beaucoup moins. (On a vu que, à la Banque de France, la moyenne d'échéance des billets est de 25 jours, tome III de cet ouvrage, page 624); les autres effets du même commerçant, présentés en dehors de cette période de 52 jours, bénéficiaient d'un taux moindre, soit 5 p. 100, soit  $4\ 1/2$ , soit 4, soit 3, sinon moins, de sorte que le taux moyen de l'escompte pour toute l'année

ressortait à 3 1/2, 4 p. 100, au maximum 4 1/2, même pendant les périodes les plus critiques. Ainsi, dans les deux années où le taux de l'escompte fut le plus élevé en Angleterre, depuis 1880, à savoir l'année 1882 correspondant au krach de Paris et l'année 1890 correspondant à la chute de la maison Baring, l'escompte fut de 3 p. 100 du 23 mars au 17 août, c'est-à-dire pendant près de cinq mois consécutifs en 1882; en 1890, année de crise beaucoup plus grave, il fut aussi à 3 p. 100, mais quelques jours seulement, du 17 avril au 26, et à 3 1/2 pendant la première quinzaine d'avril, mais il fut assez longtemps à 4 p. 100 dans cette année. Le taux de l'escompte subi pour toute l'année par un commerçant est donc toujours fort inférieur au taux de l'escompte culminant, lequel ne dure en général que quelques semaines. Les commerçants d'une solvabilité reconnue trouvent, en outre, le plus souvent, dans ces temps de tension, à se faire escompter leurs billets par les banquiers privés à un taux moindre que le taux alors anormal des grandes banques, soit la banque d'Angleterre, soit la Banque de France.

L'importance de ces facilités qu'offrent les banquiers particuliers ou les sociétés diverses pour l'escompte à des conditions meilleures que la grande banque qui sert de clef de voûte à tout le système circulatoire du pays dépend des habitudes de la population. Dans les contrées où les particuliers de toutes classes ne gardent pas chez eux leurs réserves courantes, mais les confient aux maisons de banque, où ils remettent aussi à ces dernières même leurs revenus destinés à la consommation qu'ils ne retirent que partiellement au fur et à mesure de leurs besoins, dans les contrées, en outre, où la décentralisation des banques existe de vieille date, il est très fréquent que le taux de l'escompte soit plus bas dans les banques particulières qu'à la grande banque principale de la nation, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, n'est qu'exceptionnellement une institution de crédit et finit par devenir surtout un organe d'encaissements, de paiements et de règlements de comptes (voir tome III, pages 623 à 627).

Quant au taux de l'escompte, par rapport au taux de l'in-

Intérêt des placements généraux dans le pays, on peut remarquer que *en temps normal, le taux de l'escompte est plus bas que le taux général d'intérêt des placements; en temps de crise, il est, au contraire, souvent notablement plus élevé.* Dans cette année 1890, où le taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre fut, pendant cinq mois et demi, de 5 à 6 p. 100 et ne tomba que durant six semaines au-dessous de 4 p. 100; le 2 3/4 Consolidé anglais oscillait entre 95 et 100, ne rapportant pas même 3 p. 100. *Le bas taux de l'escompte, comme en l'année 1894, n'est pas toujours un signe de prospérité, pas plus que le taux de l'escompte, sinon élevé, du moins assez ferme, n'est une preuve d'adversité.*

CAS DE CHANGES ANORMAUX ET OÙ LE PAIR NOMINAL NE PEUT PAS SE RÉTABLIR. — LES CHANGES ÉRRATIQUES: PAYS AYANT DES ÉTALONS MONÉTAIRES DIFFÉRENTS. — Les situations que nous avons examinées précédemment et où les variations du change ont en elles-mêmes une puissance de réajustement, où le retour à l'équilibre des changes internationaux, c'est-à-dire au pair, s'effectue de lui-même, spontanément, ou avec la seule aide de l'élévation successive du taux de l'escompte dans le pays dont le change tend à se déprécier et auquel on demande beaucoup de numéraire pour l'exportation, sont les situations que l'on constate dans les relations entre les peuples ayant le même système monétaire et une administration financière correcte et normale. Chez ces peuples, les variations du change sont strictement limitées au prix du transport, tous frais accessoires d'assurance et autres compris, des métaux précieux au dehors, et le mouvement même de sortie des métaux précieux est enrayé, au delà d'une certaine limite, par toute la série des phénomènes que nous avons étudiés : *hausse de l'escompte, apport de capitaux du dehors, réalisation des valeurs mobilières, soit internationales, soit nationales ayant un marché à l'extérieur, réduction des importations, développement des exportations.*

Tout cet enchaînement de phénomènes s'accomplit avec une précision en quelque sorte infallible, dans les relations entre

*des pays ayant un même système monétaire et une administration financière normale et correcte.*

Cependant, l'expérience prouve que, dans différents cas, on ne laisse pas que d'être fréquents, les changes internationaux restent pendant des années déséquilibrés, qu'ils s'écartent du pair d'une façon exorbitante, sans jamais donner signe d'y revenir. Les Indes, le Mexique, la République Argentine, le Chili, le Brésil, en Europe même la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, en fournissent des exemples. Dans certains de ces pays, les changes étrangers sont de 50 p. 100 au-dessus de ce que l'on considère comme le pair, dans d'autres ils le sont de 75 à 80 p. 100.

*Ces pays ne forment pas, comme on le croit généralement, une exception à la règle générale de la puissance du mécanisme spontané de réajustement des changes ; ils sont seulement dans des conditions spéciales qui ne permettent pas à ce mécanisme d'agir.*

Il faut considérer deux cas différents : 1° celui des nations qui ont un système monétaire reposant sur un autre étalon que l'étalon de différents pays avec lesquels elles sont en relations commerciales ou financières ; 2° celui des nations qui, sans avoir un étalon monétaire théoriquement différent, ont rompu, en fait, par une mauvaise administration financière, avec leur étalon réel et n'ont plus qu'un étalon local et arbitraire.

Le premier cas est celui aujourd'hui des contrées à étalon d'argent, comme les Indes et le Mexique, par rapport aux contrées ayant, en théorie et en pratique, l'étalon d'or comme l'Angleterre, l'Allemagne, ou en pratique sinon en théorie ce même étalon d'or, comme la France, les États-Unis, etc.

Dans ce cas on se sert d'une expression très inexacte en disant que le pair de la roupie indienne, par exemple, est de 2 fr. 38, et en affirmant que cette monnaie est tombée de 50 à 55 p. 100 en 1894 au-dessous du pair, que le change se tient aussi au-dessous du pair de 50 à 55 p. 100 ; l'on commet la même double erreur, en ce qui concerne le dollar mexicain, quand on dit qu'il vaut normalement 5 fr. 18 et que, en 1894, il est tombé, ainsi que le change mexicain de 50 à 55 p. 100

au-dessous du pair. On se sert ainsi d'expressions empiriques qui n'ont aucun rapport avec la réalité. *Les Indes et le Mexique ayant l'étalon d'argent et l'Angleterre ainsi que l'Allemagne l'étalon d'or, il n'y a aucune mesure commune entre les monnaies de ces deux catégories de pays, il n'y a aucun rapport fixe entre ces monnaies d'un métal différent, il n'y a pas de pair de l'une de ces monnaies avec l'autre. En réalité les systèmes monétaires de ces deux catégories de pays n'ont aucun point de contact.*

Le pair du change représente la traduction en pièces de monnaie d'un pays de la quantité de métal précieux contenue dans la monnaie principale d'un autre pays ; ainsi le pair de la livre sterling en France est de 25 fr. 21, parce qu'il se trouve dans la livre sterling autant d'or qu'il s'en trouve dans 25 fr. 21 de nos pièces d'or ; de même, le pair de la livre sterling en Amérique est de 4 dollars 8666 de pièces d'or américaines. Mais *il ne peut pas y avoir relativement au système monétaire anglais de pair de la roupie non plus que de pair du dollar mexicain ; puisque la roupie et le dollar mexicain sont des pièces d'argent et que l'Angleterre ne connaît, comme monnaie pleinement libératoire, que les pièces d'or.*

Les pays à étalon d'or et ceux à étalon d'argent ne peuvent traiter ensemble que sous le régime du troc ; cela peut être une gêne et l'est effectivement dans certains cas. C'est l'habitude seulement qui fait considérer comme le pair du change indien ou mexicain en Angleterre un certain rapport empirique, longtemps maintenu en certaines circonstances, entre la valeur de la roupie ou du dollar mexicain et celle de la livre sterling ; mais ce pair n'existe pas réellement, et les circonstances changeant, le change peut varier dans des proportions énormes. Pour solder les comptes entre les Indes ou le Mexique et l'Angleterre, il ne peut donc pas plus s'agir d'envoyer des monnaies indiennes ou mexicaines, c'est-à-dire de l'argent à Londres, que d'expédier de l'or de Londres à Bombay ou à Mexico.

L'état du change indien ou mexicain à Londres dépend beaucoup moins de l'importance réciproque des créances ou des

dettes exigibles d'un pays à l'égard de l'autre que de la valeur du métal d'argent par rapport au métal d'or. C'est donc sur cette dernière valeur qu'il faut toujours avoir les yeux. Le change indiqué peut fléchir jusqu'à la valeur en or sur le marché de Londres de la quantité d'argent contenue dans une roupie, déduction faite des frais divers de transport de cette quantité d'argent; il ne peut s'élever au-dessus de cette valeur en or de la quantité d'argent contenue dans une roupie plus les frais divers de transport de cette quantité d'argent de Londres à Bombay. Cette proposition s'entend dans l'hypothèse que les hôtels des monnaies de l'Inde seraient restés ouverts à la frappe illimitée de l'argent.

Ainsi, entre des pays qui n'ont pas le même étalon monétaire, il ne peut s'agir, non seulement d'une fixité des changes, ce qui n'a lieu en aucun cas, mais d'une limite à leur variabilité. Toute relation d'affaires entre ces pays se complique du rapport de valeur entre les deux métaux différents sur lesquels reposent leurs deux systèmes monétaires, rapport de valeur qui peut énormément varier.

SECOND CAS DE CHANGES ERRATIQUES; LES PAYS A CIRCULATION DE PAPIER DÉPRÉCIÉ ET A SUSPENSION, EN FAIT, SINON EN DROIT, DU REMBOURSEMENT DES BILLETS EN ESPÈCES; LE COURS FORCÉ. — *Le second cas de changes extravagants n'ayant plus aucune fixité, ni aucun frein, est celui des pays à finances dérégées, où les gouvernements considèrent les banques comme destinées à leur faire des avances considérables.* Nous avons examiné plus haut ce cas, si fréquent aujourd'hui<sup>1</sup>. Les gouvernements empruntant aux banques des sommes énormes, non seulement le capital propre de ces établissements et leurs réserves, ce qui, dans certaines circonstances, n'aurait pas des effets très dangereux, mais les fonds de leurs déposants ou ceux que les banques peuvent se procurer par l'émission de billets au delà de l'encaisse métallique, il en résulte que ces banques ne peuvent plus pourvoir au remboursement en espèces, soit de

<sup>1</sup> Voir le chapitre du tome III où nous parlons des *Banques* et de leurs relations avec les gouvernements, pages 677 à 686.

Leurs billets, soit de leurs dépôts. Elles sont donc obligées d'en venir au cours forcé des billets, soit que l'État proclame ce cours forcé, soit que, sans le proclamer et le légaliser, il tolère que la banque ne rembourse pas en espèces. On a ainsi le cours forcé, soit officiel, soit officieux et honteux, ce dernier étant devenu assez fréquent depuis 1892.

En vertu du principe, connu sous le nom de loi de Gresham (voir tome III, page 260), cette monnaie de papier, qui n'est plus convertible en espèces métalliques, chasse les espèces métalliques, c'est-à-dire que celles-ci ou sont exportées, ou se cachent comme réserves individuelles, ou restent prisonnières dans les grandes banques qui n'en délivrent plus. La circulation se vide ainsi d'espèces métalliques, et surtout de celles du métal qui est le plus apprécié, le métal d'une puissance libératoire universelle et illimitée dans les pays civilisés, aujourd'hui l'or.

La monnaie métallique disparaissant de la circulation, c'est une incitation nouvelle à multiplier les émissions de papier. On n'aurait pas besoin, d'ailleurs, en général, de ce stimulant pour arriver à une circulation de papier surabondante. Les besoins des gouvernements, une fois l'habitude prise de recourir aux banques, suffisent pour que les émissions de billets se succèdent les unes aux autres. Elles représentent, relativement au volume des échanges à effectuer dans le pays, un *medium circulans* beaucoup trop considérable. Les lois générales sur la monnaie s'appliquent alors et font que cet intermédiaire des échanges, devenu excessif en quantité, perd de sa valeur. L'exemple le plus frappant de cette dépréciation survenant de l'excès de circulation de papier est fourni par la République argentine qui a en papier-monnaie (piastres nationales) plus de 2 milliards de francs pour une population d'un peu plus de 4 millions d'âmes seulement, ce qui correspondrait à environ 20 milliards de circulation pour la France, sans tenir compte de la supériorité de richesse de ce dernier pays<sup>1</sup>, alors que nous ne possédons, d'après les sta-

<sup>1</sup> En ce qui concerne l'inégalité de richesse, on peut dire, toutefois,

statistiques les plus soigneuses, que 8 milliards environ de monnaie métallique, auxquels la circulation de billets de la Banque de France n'ajoute que 3 ou 400 millions, puisque c'est dans ces proportions seulement qu'elle dépasse l'encaisse. On comprend que dans cette situation le papier-monnaie de la République Argentine et, par conséquent, le change, qui en est la représentation, soient prodigieusement dépréciés. Aussi, la prime y a-t-elle atteint un moment 400 p. 100, c'est-à-dire qu'il fallait 500 piastres de monnaie nationale en billets pour équivaloir à 100 piastres en or, le billet perdant ainsi les quatre cinquièmes de sa valeur nominale. Aujourd'hui encore (avril 1895) la prime de l'or est en ce pays de 260 p. 100, ce qui veut dire qu'il faut 360 piastres en papier pour équivaloir à 100 piastres en or; le billet perd donc plus des deux tiers de sa valeur nominale.

L'exemple que nous venons de citer démontre un autre phénomène économique et financier très important que nous avons déjà signalé il y a dix-huit ans, dans notre *Traité de la science des finances*. Quand il s'agit de papier-monnaie à cours forcé, la baisse de ce papier, contrairement à ce qui se passe en général pour la monnaie proprement dite, suivant le théorème de Stuart Mill (voir tome III, page 147), s'accroît beaucoup plus rapidement que ne s'accroît la quantité des billets émis. Ainsi la République argentine a, par tête d'habitant, 2 fois  $\frac{1}{4}$  environ la circulation monétaire de la France (en prenant les billets pour leur valeur nominale); il semblerait donc que la monnaie de la République argentine devrait valoir 2 fois  $\frac{1}{4}$  moins que celle de la France, ce qui mettrait le papier argentin à une valeur de 44 p. 100 environ de sa valeur nominale en or. On a vu, au contraire, qu'il n'a valu un moment que 25 p. 100 et au plus haut que 33 à 34 p. 100. La raison en est qu'une nation a toujours moins besoin de papier-monnaie qu'elle est compensée par la beaucoup plus grande dispersion de la population argentine, une population dispersée exigeant plus de monnaie, toutes autres circonstances restant égales, qu'une population concentrée sur de moindres espaces; elle l'est, en outre, par les hauts salaires argentins.

qu'elle n'a besoin d'or, c'est-à-dire que *la rapidité de circulation du papier-monnaie, surtout du papier-monnaie déprécié, est sensiblement plus grande que celle de l'or*. Personne n'est tenté, en effet, de faire des réserves en papier, surtout en papier-monnaie déprécié, tandis que dans nombre de pays, en France par exemple, beaucoup de particuliers ont des réserves plus ou moins importantes en or. Le papier-monnaie déprécié, au contraire, brûle les doigts; on ne le garde que quand on y est obligé; on n'en fait pas de provisions; on l'emploie aussitôt, craignant une baisse ultérieure. De là vient que *le papier-monnaie d'un pays est, en général, beaucoup plus déprécié que ne semblerait le justifier l'importance de sa masse par rapport à la population*.

*Ici intervient un élément moral très important : la valeur du papier-monnaie, c'est-à-dire des billets non remboursables en espèces, dépend en grande partie de l'appréciation de l'opinion publique relativement aux émissions futures. L'appréhension qu'a le public que les émissions deviennent plus abondantes, ou, au contraire, l'espérance, la confiance qu'il a que le gouvernement retirera graduellement des billets de la circulation, sont des éléments moraux qui agissent d'une façon profonde et rapide sur la valeur du papier-monnaie, alors même que la circulation effective actuelle n'est pas modifiée.*

Nous avons, dans notre *Traité de la science des finances*, fourni la preuve de cet important phénomène. Les variations de la valeur du papier-monnaie dans la République argentine, qui, à peu d'années et quelquefois de mois de distance, valait soit 20 p. 100 seulement, soit 33 à 34 p. 100 de sa valeur nominale, constituent un nouvel exemple décisif à l'appui de cette vérité. La masse du papier-monnaie, en fait, avait peu changé; la différence de l'animation des affaires, quand le papier cotait 20 p. 100 et quand il cotait 33 ou 34, ne suffirait pas à expliquer cet énorme écart; il se justifiait surtout par l'état de l'opinion publique et ses conjectures relatives à l'avenir; dans le premier cas, on appréhendait de nouvelles émissions de papier; dans le second cas, on espérait des retraits.

Nous n'entrerons pas ici dans l'examen des moyens qu'a un gouvernement de sortir du cours forcé ; nous les avons décrits dans un autre ouvrage <sup>1</sup>. Le seul vraiment efficace est la restauration des finances gouvernementales qui permettrait de rembourser aux banques tous les emprunts qu'on leur a faits (à l'exception peut-être de ceux qui représentent seulement le capital et les réserves de ces banques), ou bien encore qui mettrait le gouvernement en situation de retirer tous ses billets propres, si le papier-monnaie, au lieu d'avoir été émis par l'intermédiaire des banques, l'a été par l'État.

Quand les choses sont ainsi revenues, au point de vue des rapports de l'État et des banques, ou des rapports de l'État avec le public, à une situation normale, grâce à l'équilibre du budget, il n'est même pas besoin toujours que le gouvernement se préoccupe de procurer de l'or au pays. Ce métal arrivera de lui-même, par l'enchaînement de phénomènes que nous avons décrit plus haut (voir pages 124 à 144). Il est possible parfois à l'État, quand il a reconquis du crédit au dehors, de hâter ce retour à une situation normale, en faisant un grand emprunt extérieur qui lui procure de l'or qu'il répand dans le pays par l'intermédiaire de ses caisses. Mais cela même n'est pas toujours indispensable.

En ce qui concerne certains procédés empiriques très en faveur aujourd'hui et que l'on croit pouvoir exercer une action profonde sur le cours des changes des pays à cours forcé, notamment le paiement obligatoire des droits de douane en or, nous avons souvent démontré que ce sont là des expédients trompeurs. Ce n'est pas l'exportateur étranger qui envoie de l'or avec sa marchandise, c'est l'importateur national qui recherche de l'or dans le pays pour payer les droits ; il n'en résulte ainsi aucun avantage sérieux.

Les pays qui sont dans la situation que nous venons de décrire ont un change singulièrement variable et très déprécié. Le change, pour eux, représente principalement le rapport de

<sup>1</sup> Voir notre *Traité de la Science des Finances*, tome II, pages 685 à 693, 5<sup>e</sup> édition.

valeur de leur papier intérieur avec l'or ; ce change varie suivant les écarts de ce rapport ; la question des frais de transport de l'or soit de ce pays aux autres pays, soit de ceux-ci à lui, devient tout à fait accessoire.

*On se trouve, dans ce cas, en présence de changes erratiques au sens le plus complet de l'expression ; ces changes sont impressionnés d'abord par la quantité de billets à cours forcé, officiels ou réels, existant dans le pays, ensuite par la situation mobile des finances gouvernementales et par toutes les nuances diverses de l'opinion relativement à l'avenir du papier-monnaie, enfin par le rapport des dettes exigibles et des créances exigibles entre le pays et tous les autres ; mais ce dernier élément qui, pour les pays à situation normale, détermine surtout le cours du change, devient secondaire dans le cas qui nous occupe.*

Aussi n'est-il pas rare de voir, en quelques mois, les changes de ces pays à finances dérégées se modifier non seulement de 2, 3 ou 4 p. 100, mais parfois de 10, 15 et 20 p. 100 et même davantage. La République Argentine, le Brésil, la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Italie en fournissent, dans ces derniers temps, bien des exemples.

LES TRÈS BAS COURS DU CHANGE DES PAYS A FINANCES DÉRÉGÉES NE VIENNENT NULLEMENT DE LA RARETÉ DES MÉTAUX PRÉCIEUX DANS LE MONDE. — UN PAYS POURRAIT THÉORIQUÉMENT JOUIR D'UNE CIRCULATION RELATIVEMENT STABLE, DANS CERTAINES CONDITIONS, SANS ESPÈCES MÉTALLIQUES. — Nous avons réfuté plus haut, en parlant du simple et du double étalon, l'opinion très répandue ou plutôt le sophisme, qui représente la dépréciation du change de certains pays comme provenant de l'insuffisance des espèces métalliques ou, du moins, de l'or dans le monde (voir tome III, pages 340 et 678 à 686). Si tous les pays que nous venons de citer ont une circulation de papier très dépréciée, la cause en est toute autre ; ce n'est pas que l'or fasse défaut dans le monde, c'est que tout le mécanisme de la monnaie a été faussé dans ces pays. De 1884 à 1888, au moment où la production de l'or avait atteint le point le plus bas qu'elle ait touché depuis quarante ans, soit 480 à 550 millions de francs

par an, le Brésil avait un change qui était au pair; de même, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce. Depuis cette époque jusqu'à la fin du premier semestre 1893, rien n'a été changé au train monétaire du monde; c'est seulement dans le deuxième semestre de 1893 que se sont produits deux faits importants: la suspension de la frappe de l'argent dans les monnaies de l'Hindoustan et la suppression des achats d'argent par le Trésor américain. De 1884-1888 à 1893, la production d'or dans le monde, d'autre part, a augmenté de plus de moitié, passant à 750 millions par an. On ne peut dire, en général, que l'activité des affaires se soit accrue dans l'intervalle; elle aurait plutôt diminué, réclamant, par conséquent, moins de monnaie. Ainsi, quoique, en ce qui concerne la situation de l'or dans le monde, aucun fait défavorable ne se soit produit, depuis la période 1884-88 au commencement de l'année 1893, néanmoins le change brésilien, qui était au pair (soit 27 pence) en 1888, perdait les deux tiers de sa valeur nominale en 1893; de même les changes italien, espagnol, portugais, hellénique, qui étaient au pair ou à un écart insignifiant du pair à la première date, perdaient 10, 22, 30, 40 à 50 p. 100 à la seconde. Le change de la République Argentine, qui n'était déprécié que de 15 ou 20 p. 100 en 1888, l'était de 70 p. 100 au commencement de 1893. *La raison n'en était nullement la disette de l'or dans le monde, mais bien la récente débâcle financière de tous les pays en question, par suite de leurs dépenses exagérées, et l'atteinte profonde que ces pays avaient portée à l'organisme monétaire par les emprunts contractés envers les banques, mises ainsi dans l'impuissance de rembourser leurs billets, ou par l'émission directe de billets, non remboursables, à titre de monnaie par les gouvernements.* Quand la quantité d'or dans le monde serait double ou triple de celle qui y existe aujourd'hui, il n'en résulterait pas que le papier-monnaie de ces pays revint immédiatement ou spontanément au pair; certainement le retour au pair leur serait facilité, parce que l'or, ayant ainsi doublé ou triplé, aurait une moindre valeur par rapport à l'ensemble des marchandises et que l'écart

entre l'or et la monnaie de papier, à supposer qu'on ne l'augmentât pas, viendrait à diminuer. Mais il faudrait toujours que les gouvernements de ces pays cessassent leurs mauvaises pratiques en ce qui concerne les banques et la monnaie, pour que le change y pût remonter au pair et s'y tenir.

*Théoriquement, il ne semble pas impossible qu'un pays pût se passer de monnaie métallique et ne pas se trouver mal d'une monnaie de papier. Ses échanges à l'intérieur pourraient n'en être nullement entravés et ses rapports avec l'extérieur pourraient n'en subir aucune altération très dommageable. Mais la réunion pratique et surtout la constance des conditions nécessaires pour qu'il en fût ainsi sont tellement malaisées qu'on les peut regarder comme impossibles.*

Il faudrait, en effet, en premier lieu, que la monnaie de papier fût très limitée et qu'elle ne s'accrût pas ou ne s'accrût que dans des proportions étroitement fixées pour chaque augmentation de la population; en second lieu, il serait indispensable que l'opinion publique fût toujours imbue de la conviction que le statut relatif à cette monnaie de papier ne serait jamais, à aucune époque, altéré. La France, on l'a vu, fait toutes ses transactions avec 8 milliards et demi environ de monnaie métallique ou de billets de banque excédant l'encaisse métallique (voir page 155); cette somme représente approximativement 223 francs par tête; elle paraît exagérée, si on rapproche la France soit de l'Angleterre, soit des États-Unis. Cet excès de monnaie en France vient de ce que notre système de banque est assez imparfait; nous pratiquons peu aussi les paiements par compensation, par exemple nous ne recourons guère aux *Clearing-Houses*, dont il a été question plus haut; d'autre part, les particuliers, surtout les petits et moyens bourgeois et les paysans, ont conservé encore l'habitude de retenir chez eux des réserves d'une certaine importance, quelques centaines tout au moins, parfois quelques milliers de francs en numéraire. On a vu plus haut (pages 155-156) qu'un pays se contente toujours d'une moindre quantité de papier-monnaie que d'or pour effectuer un volume d'échanges

déterminé. On peut donc admettre que sous un régime exclusif de monnaie de papier, dont nous examinons la possibilité théorique, une somme de 200 francs par habitant serait largement suffisante. La République argentine, dont nous pouvons faire l'objet de nos observations pour les préciser, ayant 4 millions d'habitants environ, une somme de papier-monnaie de 200 francs par tête représenterait 800 millions de francs. Si un statut absolument inviolable déterminait que le papier-monnaie dans ce pays ne dépassera pas ce chiffre de 800 millions, qu'à chaque recensement quinquennal ou chaque année, d'après l'excédant constaté de l'immigration sur l'émigration et des naissances sur les décès, ce chiffre serait accru de 200 francs par tête d'accroissement de la population; si cette règle était toujours observée et que le sentiment public universel fût qu'elle le sera toujours, ce papier-monnaie pourrait remplir pleinement l'office de monnaie sans oscillations brusques ni notables de valeur. A l'intérieur, les transactions pourraient s'effectuer sans en être nullement incommodées, exactement comme elles s'effectuent dans les pays ayant une circulation d'or bien établie.

Quant aux rapports avec l'extérieur, il pourrait bien y avoir quelque gêne en ce sens qu'il n'y aurait pas possibilité d'exporter du métal pour régler le solde débiteur exigible des comptes avec l'étranger, lorsqu'il se présenterait un solde de ce genre. Néanmoins, l'enchaînement des phénomènes que nous avons décrits plus haut (pages 129 à 138) se produirait, quoique parfois avec un peu plus de lenteur; si le pays était débiteur, en comptes exigibles, de l'étranger, il en résulterait que le change baisserait, que les importations seraient rendues plus difficiles, que les exportations seraient, au contraire, stimulées et que les ventes de valeurs mobilières détenues dans le pays le seraient également. Les choses finiraient donc par s'arranger, puisque la quantité fixe de monnaie existant dans le pays ne pourrait permettre des fluctuations d'une trop grande amplitude. On se procurerait de l'or pour l'exportation en pareil cas, comme on se procure toute autre marchan-

dise dont on a besoin. Les oscillations du change ne seraient peut-être pas aussi étroitement contenues dans des limites restreintes, comme elles le sont dans les pays à circulation métallique par les frais divers de transport du métal au dehors; néanmoins, ces fluctuations ne sauraient être très considérables, parce qu'une baisse un peu accentuée du change, la monnaie intérieure n'ayant pas augmenté de quantité, encouragerait trop les exportations de marchandises et de valeurs mobilières et découragerait trop les importations des unes et des autres.

*Dans le système qui vient d'être indiqué, on n'aurait plus de changes erratiques; on n'aurait que des changes à variations assez restreintes, moins restreintes, il est vrai, que celles des changes réciproques des pays qui ont la même monnaie métallique.*

Il suffit, toutefois, d'avoir énuméré les conditions qu'exigerait un pareil système pour qu'on comprenne que, s'il est possible en théorie, on doit le considérer comme à peu près impraticable, tellement la réunion constante des conditions qu'il exige suppose de sagesse continue chez les gouvernements et chez les peuples. Quand on n'a qu'une monnaie arbitraire, et toute monnaie qui n'a pas en soi une valeur naturelle, parce que la matière dont elle est faite est utile ou agréable à l'homme et exige des frais de production, doit être regardée comme arbitraire, il y a trop de tentation de l'augmenter pour qu'il y ait des chances considérables qu'un gouvernement y résiste pendant de longues séries d'années. Or, pour que la monnaie de papier fonctionnât dans les conditions énumérées ci-dessus, il faudrait, d'une part, que jamais, la quantité n'en fût accrue par tête d'habitant et que l'opinion publique n'eût jamais aucun doute sur la permanence du rapport entre la quantité de cette monnaie de papier et le nombre d'habitants.

On dira peut-être que, pour la monnaie non arbitraire et en quelque sorte naturelle, l'or, la quantité peut en augmenter ou en diminuer par tête d'habitant, cela est vrai, mais cet ac-

croissement ou cette diminution dépendent de faits naturels, la découverte de nouvelles mines ou l'épuisement des anciennes, non de la seule volonté de l'homme. Aussi, pour le papier-monnaie dont nous parlons<sup>1</sup>, si l'on voulait échapper à l'arbitraire, il faudrait absolument écarter toute possibilité de changer le rapport fixe de quantité avec le nombre d'habitants. On a vu qu'on ne pourrait quasi jamais obtenir de garanties suffisantes à ce sujet ; c'est pour cette raison qu'on doit s'attacher à la monnaie métallique et, si l'on a eu le malheur de s'en écarter, faire tous ses efforts pour y revenir.

DE L'EFFET DE LA BAISSÉ DES CHANGES SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES. — DE LA CONCURRENCE DES PAYS A CHANGE DÉPRÉCIÉ AVEC LES PAYS A CHANGE NORMAL. — On a remarqué, il y a déjà longtemps, que toute opération de commerce avec l'étranger se complique d'une opération sur le change. Si l'on vend du fer d'Angleterre aux États-Unis et si l'on achète du blé des États-Unis pour l'Angleterre, on s'expose à des mécomptes si l'on n'est pas très expert dans les questions de change. C'est la raison pour laquelle il est très rare que les producteurs d'un pays, soit les propriétaires, soit les grands manufacturiers, soit les grands commerçants de l'intérieur, fassent directement des affaires avec l'étranger. Ils recourent, en général, à l'intermédiaire de courtiers spéciaux à l'importation ou à l'exportation, de « commissionnaires », comme on dit en France, qui sont rompus avec les questions de change.

Dans son livre célèbre sur les « Changes étrangers », M. Goschen a parfaitement mis en lumière cette vérité. Une opération de commerce avec l'extérieur, quelle qu'elle soit, est en même temps une opération de change<sup>2</sup>. Prenons, par exemple, la livre sterling et le dollar. On a vu plus haut (page 133) que la livre sterling vaut 4 dollars 8666, et que,

<sup>1</sup> Pour un examen pratique et détaillé des problèmes financiers qui se rattachent au cours forcé, voir notre *Traité de la Science des Finances*, tome II, pages 611 à 698.

<sup>2</sup> Goschen, *Théorie des Changes étrangers*, traduction et introduction de Léon Say, 3<sup>e</sup> édition française. Ce livre, qui date de 1861, a eu une vingtaine d'éditions en Angleterre.

d'autre part, les frais d'envoi d'or des États-Unis en Angleterre sont évalués à 3 1/4 cents (le cent est le centième du dollar), de sorte que le *gold point* (point à partir duquel il devient plus avantageux d'envoyer de l'or en Angleterre que d'acheter des traites sur l'Angleterre) est atteint quand les traites en livres sterling valent aux États-Unis 4 dollars 8991 ; d'autre part, il se peut que, au lieu que les États-Unis soient débiteurs de l'Angleterre en comptes exigibles<sup>1</sup>, il advienne que ce soit l'Angleterre qui se trouve débitrice en comptes exigibles des États-Unis et qui ait à y faire parvenir des fonds ; alors les traites en livres sterling aux États-Unis, au lieu de faire prime, subissent un escompte qui peut aller jusqu'aux frais d'envoi de l'or d'Angleterre aux États-Unis, soit 3 1/4 cents à déduire de la valeur normale de la livre sterling, qui est de 4 dollars 8666, ce qui ne met plus la livre sterling aux États-Unis qu'à 4 dollars 8341. Ainsi le champ d'amplitude des variations du change entre les États-Unis et l'Angleterre, également au régime aujourd'hui de la circulation d'or, est représenté pour la livre sterling par l'écart entre la valeur de 4 dollars 8341, quand l'Angleterre doit envoyer de l'or aux États-Unis, et 4 dollars 8991, quand c'est ce dernier pays qui doit envoyer de l'or au premier ; le champ d'amplitude des oscillations du change entre les deux pays est de 6 1/2 cents ou centièmes de dollars par rapport à 4 dollars 8666, valeur normale de la livre sterling, ou 1,33 p. 100. Si donc, dans une opération de commerce entre les États-Unis et l'Angleterre on n'a pas tenu compte des variations possibles du change, on peut être surpris par un changement de 1,33 p. 100, qui quelquefois peut absorber une grosse partie du bénéfice.

S'il en est ainsi entre deux pays à circulation d'or où les va-

<sup>1</sup> Nous disons les *dettes en comptes exigibles* ; il ne s'agit pas, en effet, des dettes consolidées ou des dettes différées ; la plupart des auteurs n'y ont pas pris garde ; même M. Goschen, dans l'ouvrage précité, écrit : « Le cas du change au pair est celui où les dettes relatives des deux pays seraient équivalentes (*op. cit.*, page 64). » Il faut mettre, pour la clarté, *dettes exigibles* ; M. Goschen a, sans doute, pensé que « qui a terme ne doit rien ».

riations du change sont forcément limitées par les frais de transport des espèces d'un pays dans l'autre, à plus forte raison toute opération commerciale se relie-t-elle à une opération de change quand il s'agit d'opérations commerciales entre deux pays n'ayant pas le même étalon monétaire ou entre un pays à circulation métallique et un pays à circulation de papier-monnaie ayant cours forcé. On est exposé, en ce cas, à d'énormes risques. Les variations du change sont alors, en effet, sensibles et soudaines ; il n'est pas rare qu'elles atteignent 5, 10, même 15 à 20 p. 100 en quelques semaines ou quelques mois. Nous avons décrit plus haut, au chapitre de *l'étalon monétaire*, les précautions qu'il faut prendre en pareil cas (voir tome III, pages 323 à 332). Le commerce avec les pays à *changes erratiques*, suivant l'expression que nous avons employée, est particulièrement aléatoire.

Diverses graves questions se posent au sujet de l'influence du change sur les prix. C'est une opinion très répandue que le prix des choses dans un pays à monnaie dépréciée ne change pas en cette monnaie et que, par conséquent, il baisse considérablement par rapport à celle des monnaies usitées dans le monde qui n'ont pas perdu de valeur, à la monnaie d'or, par exemple, qui est aujourd'hui dans le monde civilisé la monnaie universelle. Ainsi la grande baisse de 50 à 55 p. 100 qui s'est produite depuis vingt ans environ dans la valeur du métal d'argent par rapport au métal d'or, et qui a eu pour conséquence un fléchissement de même nature des changes avec l'Inde et la Chine, aurait laissé inchangés tous les prix en Chine et aux Indes. Les frais de production de tous les articles que l'Europe tire de ces pays auraient donc baissé de moitié par rapport à l'or. De même on dit qu'en Italie, en Espagne, en Grèce, la baisse de 40 à 50 p. 100 qui s'est manifestée, depuis une dizaine d'années, par suite des émissions de papier-monnaie, et celle de 60 à 70, un moment même de 80 p. 100, qui s'est effectuée à la République Argentine, au Pérou, au Brésil, au Chili, alors que le change de plusieurs de ces pays était, il y a quelques années, au pair ou ne se

trouvait au-dessous que dans des proportions beaucoup moindres, ont laissé les prix de tous les produits, c'est-à-dire de toutes les marchandises, de tous les salaires, de tous les services, sans aucune modification; les marchandises de ces pays estimées en or auraient donc fléchi de 40, 50 ou 60 p. 100 ou même davantage, par suite de la baisse du change, c'est-à-dire de la baisse de valeur à l'étranger de la monnaie qui est usuelle en ces pays.

Il en résulterait que les pays à étalon d'or pourraient, aujourd'hui, pour une même quantité d'or, se procurer des marchandises indiennes, chinoises, sud-américaines et même sud-européennes à des prix beaucoup plus bas et décroissants. D'où s'ensuivrait cette autre conséquence que, pour tous les produits naturels de ces contrées à changes profondément dépréciés et erratiques, les pays à étalon d'or ne pourraient supporter la concurrence des contrées soit à étalon d'argent (au moment où nous écrivons), soit à papier-monnaie discrédité. Ces dernières contrées jouiraient, pour leurs exportations, d'un avantage énorme.

Si l'on admettait, d'une manière absolue, cette idée que les prix en argent et les prix en papier-monnaie discrédité ne changent pas dans les pays qui ont des systèmes monétaires reposant sur l'une ou l'autre de ces bases, il est clair, en effet, que les conséquences décrites au précédent paragraphe se produiraient. L'argent (métal) ayant baissé de 50 à 55 p. 100 aux Indes et en Chine, les blés et les soies de l'Hindoustan ressortiraient aux pays à étalon d'or (en laissant de côté les frais de transport) à 50 ou 55 p. 100 moins cher qu'avant la dépréciation de l'argent. Pour les pays, comme la République Argentine, où le papier ne valait, à certaines époques de 1892 à 1893, que 20 à 25 p. 100 de sa valeur nominale, les blés, les peaux, les laines pourraient ressortir, à l'exportation, au cinquième environ ou au quart des prix en or qu'ils cotaient à l'époque lointaine et brève où le change argentin était au pair, et, d'autre part, au tiers environ des prix en or qu'ils obtenaient quand l'or ne faisait que 50 p. 100 de prime au lieu de 300 ou

400 p. 100 de prime qu'il a faits dans les dernières années.

Que les marchandises indiennes ou chinoises, évaluées en or, aient pu fléchir ainsi de 50 à 55 p. 100 dans les ports d'exportation, et les marchandises sud-américaines des deux tiers environ, par suite du fléchissement du change, cela paraît une manifeste exagération. Certainement, les prix des produits de ces contrées ont beaucoup baissé depuis 25 ou 30 ans, mais la baisse n'atteint pas ces proportions, et en outre il est inadmissible qu'elle soit uniquement due à la baisse du change, que les progrès de la culture et des voies de communication dans ces pays n'y aient pas participé.

D'après des recherches de M. Sauerbeck, dont nous avons déjà parlé dans une autre partie de cet ouvrage, le blé, en 1893, par comparaison à la moyenne des prix de 1867-77, a bien fléchi de 50 p. 100 environ sur le marché de Londres, le coton de l'Inde de 47 p. 100, la laine exotique de 40 p. 100, les soies de 46 p. 100, l'indigo de 24 p. 100, le jute de 32 p. 100, le thé de 47 p. 100, le sucre de Java de 39 p. 100, l'étain de Banca de 19 p. 100, le riz de 38 p. 100, les peaux de La Plata soit séchées, soit salées, de 35 p. 100<sup>1</sup>. Mais, comme on le voit par cette nomenclature, dans aucun cas la baisse n'atteint pleinement celle des changes : elle s'en écarte même beaucoup pour certaines marchandises, elle n'est guère que de 32 p. 100 sur le jute, de 24 p. 100 sur l'indigo, de 19 sur l'étain ; bien plus, le café de Ceylan a monté de 16 à 17 p. 100, valant 103 shellings en 1893 le *centner* (50 kilos), au lieu de 87 en 1867-77, tandis que, si les prix avaient été affectés dans la proportion du change, la baisse moyenne sur ces articles aurait dû être d'environ 50 p. 100. L'écart est bien plus considérable en ce qui concerne les produits de la République Argentine, puisque la laine ne perd que 40 p. 100 et les peaux 35 p. 100, alors que, d'après les changes, ils devraient perdre les deux tiers. On ne peut dire que la différence viendrait de ce que les frais de transport sont restés les mêmes, car précisément le fret mari-

<sup>1</sup> Bulletin de Statistique et de Législation comparée (juin 1894), pages 650 et 651.

time a baissé de moitié, sinon des deux tiers ou même de plus depuis 25 ans. Souvent la baisse du fret a été des trois quarts ou même des quatre cinquièmes; les frais accessoires d'embarquement, de débarquement, les assurances, ont fléchi dans une proportion analogue<sup>1</sup>.

D'autre part, ce qui prouve que la baisse des changes, pour les pays à étalon d'argent et à papier-monnaie déprécié, n'est pas la cause ou du moins la seule cause de la baisse du prix des marchandises depuis 25 ans, c'est que nombre de denrées qui ne sont pas produites dans ces pays, qui le sont principalement en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne, en France et dans les pays ayant un système monétaire reposant en fait sur l'or, ont faibli dans une proportion analogue depuis un quart de siècle: ainsi, les pommes de terre, de 44 p. 100; le pétrole, de 68 p. 100; le bois, de 29 p. 100, la viande de mouton, de 24 p. 100, etc.

La proposition que les changes profondément et longuement dépréciés dans un pays se répercutent entièrement sur le prix des marchandises de ce pays est donc tout au moins très exagérée. Si elle était vraie, on ne s'expliquerait pas que la généralité des marchandises des pays à étalon d'or, qui n'ont pas de similaires dans les contrées à étalon d'argent ou à papier-monnaie discrédité, aient toutes sensiblement fléchi depuis 1867-77. On en devrait conclure aussi que l'art agricole a fait peu de progrès, ainsi que les voies de communication, puisque leur action serait nulle dans la baisse des prix constatée.

Il est donc démontré que les cours très bas et constamment bas du change dans les pays dont nous parlons ne se répercutent pas entièrement sur les prix des marchandises de ces pays, et qu'on ne saurait, d'autre part, attribuer à leur action la totalité de la baisse de ces marchandises; mais ne participent-ils pas à cette baisse dans une certaine mesure?

Certaines personnes le contestent. D'après elles, la monnaie étant dépréciée dans un pays, ce qui est le cas pour les contrées

<sup>1</sup> Voir, dans l'*Économiste français* de 1894, les articles de M. Georges Michel sur la baisse des frets.

à étalon d'argent et celles à papier-monnaie avili, tous les prix doivent à la longue s'adapter à cette baisse de la monnaie, c'est-à-dire hausser; les salaires et toutes choses doivent s'élever dans ces pays, et le stimulant à l'exportation, s'il existe au début, ne tarde pas à disparaître. Il se produit, suivant les lois de la monnaie exposées plus haut, un nivellement entre les prix et l'abondance de la monnaie.

Cette seconde opinion contient une grande part de vérité, mais, en contestant toute influence des bas cours du change sur les prix, elle exagère et devient trop absolue. *Elle confond, d'ailleurs, la dépréciation des changes dans les pays à étalon d'argent ou à papier-monnaie déprécié avec l'abondance de la monnaie; or, quoiqu'il y ait un lien entre ces deux phénomènes et qu'ils s'accompagnent en général l'un l'autre, ils ne sont pas toujours strictement proportionnels l'un à l'autre.*

Le change indien a baissé depuis 20 ans (1874-1894) de 50 à 55 p. 100; il ne s'ensuit pas que la quantité de monnaie d'argent aux Indes, surtout par rapport au volume des transactions à effectuer et en tenant compte de la rapidité de la circulation de la monnaie, soit double de ce qu'elle était il y a 20 ans. Il est probable qu'elle n'a pas augmenté dans une proportion considérable, soit par rapport à la population qui s'est elle-même fort accrue (221 millions d'âmes en 1891 contre 191 en 1874), soit par rapport au mouvement du commerce (le seul commerce extérieur est de 196 millions de livres sterl., soit environ 4 milliards 900 millions en 1890 contre 126 millions de livres sterling ou 3 milliards 150 millions en 1877). Les importations tant d'or que d'argent aux Indes, en espèces et en lingots, dans les quinze années de la période 1877-1891 se sont élevées approximativement à 204,500,000 livres sterl., soit 5 milliards 112 millions et demi de francs, et les exportations à 28,500,000 livres sterl.<sup>1</sup>, ou 712 millions et demi de francs, ce

<sup>1</sup> Tous ces chiffres relatifs à la population, au commerce extérieur de marchandises ou de métaux précieux, aux chemins de fer des Indes, sont tirés du *Statistical Abstract for the Colonial and other possessions of the United Kingdom*, 1892.

qui laisse un excédent de 4 milliards 400 millions de francs : en supposant que les deux années suivantes (1892 et 1893) y aient ajouté un excédent de 30 millions sterl. (égal à celui des deux années 1890 et 1891) soit 750 millions de francs, on voit que les Indes auraient absorbé, tant pour la monnaie, les bijoux, la décoration et les arts divers, un peu plus de 5 milliards de francs depuis 1876. Cette énorme contrée possédait certainement beaucoup plus que cette somme de métaux précieux, sous des formes diverses, en 1875 ; en outre, on l'a vu, sa population a augmenté dans l'intervalle de 26 à 27 p. 100, son commerce extérieur de 37 à 38 p. 100 et son commerce intérieur d'au moins autant, par le développement des voies ferrées (47,283 milles de chemins de fer, ou 28,000 kilomètres environ en 1891, contre 7,322 milles ou 11,900 kilomètres en 1874), et par l'essor très considérable des manufactures. Il est donc hors de doute que la monnaie aux Indes relativement au bloc des transactions à effectuer est loin d'avoir doublé de 1875 à 1894, quoique le change ait baissé de moitié. Peut-être la monnaie n'a-t-elle augmenté, en tenant compte du chiffre des transactions, que d'un quart ou d'un tiers, presque assurément pas de moitié<sup>1</sup>.

S'il en est ainsi, il n'y aurait nulle raison pour que, du chef de l'abondance de la monnaie, les prix aux Indes eussent dou-

<sup>1</sup> M. Ottomar Haupt estimait à 4 milliards la monnaie d'argent étalon de l'Inde en 1885 (voir Foville, *France économique*, année 1889, page 374) et ne faisait figurer dans ce tableau aucun chiffre pour l'or que possède ce pays, qui, au su de tous les financiers, détient une grande masse de ce métal. Mais il faut remarquer que, de 1885 à 1891, l'excédent des importations de métaux précieux aux Indes, d'après le *Statistical Abstract*, monte à environ 74 millions de livres sterling, près de 1,900 millions de francs qui ne figurent pas dans l'évaluation de M. Haupt, que celui-ci n'a pas tenu compte, en outre, de la quantité infinie de bijoux que possèdent les Hindous. Il n'est pas téméraire de penser que, en monnaie, en bijoux et en objets décoratifs de toutes sortes, les Hindous ont bien 12 à 13 milliards de métaux précieux, de sorte que les 5 milliards formant l'excédent approximatif des importations sur les exportations de 1875 à 1894 sont loin d'avoir doublé la somme préalablement existante dans le pays; et il faudrait tenir compte de l'accroissement considérable de la population et des affaires.

blé ; ils auraient pu seulement augmenter de 25, 33, ou 50 p. 100, suivant l'augmentation de la monnaie par rapport au volume des transactions.

Ainsi, c'est une erreur de croire que la baisse du change dans les pays d'Extrême-Orient, ou sud-américains, ou sud-européens, soit strictement proportionnelle à l'accroissement de la monnaie d'argent ou du papier-monnaie dans ces pays ; très souvent elle excède de beaucoup cet accroissement ; et il peut être vrai que les prix intérieurs ne haussent pas dans une proportion égale à la baisse du change.

Si cette baisse du change excède ainsi l'accroissement de la monnaie d'argent ou du papier-monnaie dans ces pays, si la première par exemple est de 50 p. 100, tandis que le second n'est que de 25 à 30 p. 100, la raison de l'écart doit en être cherchée dans les causes morales que nous avons souvent décrites (voir page 156) et qui influent dans une large mesure sur les changes et sur la tenue du papier-monnaie ; il est clair, par exemple, que du mois d'avril ou de mars 1893 aux mois d'août et de septembre de la même année, où le change indien baisse de 25 p. 100, la monnaie intérieure aux Indes ne s'était pas beaucoup accrue. C'est une cause morale qui agissait ; la suspension de la frappe dans les monnaies indiennes et la presque certitude du retrait du *Sherman Act*, c'est-à-dire de la cessation des achats d'argent par les États-Unis, étaient les causes de la baisse du change dans cette proportion énorme de 25 p. 100 ; mais absolument rien n'était changé à la quantité d'argent existant comme monnaie aux Indes ; et, bien loin de devoir faire hausser les prix aux Indes, la suspension de la frappe de l'argent eût dû plutôt les faire baisser.

De même, dans la République Argentine, quand, dans un intervalle de six mois ou d'un an, le change haussait ou baissait de 20 à 30 p. 100, c'est-à-dire que la prime de l'or oscillait de 300 à 400 p. 100, ou de 400 à 300 et même à 250, il est certain que la quantité de papier-monnaie existant dans le pays ne s'était pas accrue ou restreinte dans des proportions analogues en un si court laps de temps ; elle n'avait en fait

que peu varié. Les prix à l'intérieur, ceux des salaires notamment et des services, ne suivaient pas d'un pas égal toutes ces fluctuations du change.

Il a, d'ailleurs, été admis par tous les économistes, sans exception, notamment par Stuart Mill, qui s'est beaucoup étendu sur ce point, que toute baisse du change est un stimulant à l'exportation et un obstacle à l'importation, c'est même ce phénomène qui explique la puissance de réajustement dont est doué le change, quand il s'agit des relations entre pays qui sont au régime de la circulation métallique et ont le même étalon. (Voir plus haut, page 129).

Il faut tenir compte aussi, en pareil cas, d'un élément qui, en tout pays, mais surtout chez les masses ouvrières, plus encore chez les masses rurales et à un degré encore plus prononcé chez les populations primitives de l'Extrême-Orient, exerce une influence prédominante sur les salaires, la coutume (voir plus haut, tome II, pages 353 à 359). Les ouvriers étant, de longue date, habitués à recevoir un certain *quantum* de rémunération en une monnaie qu'ils connaissent, soit l'argent aux Indes, soit la piastre nationale dans la République Argentine, soit le réal en Espagne, s'en accommodent et ignorent les fluctuations que le change peut subir au dehors. Ce n'est qu'à la longue, quand les objets d'importation usuels renchérissement considérablement et que les principales marchandises intérieures se mettent en mouvement, qu'ils s'en avisent. La coutume empêche ou ralentit la hausse des salaires et, par conséquent, dans une certaine mesure celle des prix. Cela est vrai des pays de l'Extrême-Orient où les populations engourdies ont un horizon limité, et aussi des pays à papier-monnaie, comme ceux de l'Amérique du Sud, où les moments de plus grande baisse du change coïncident avec une période de crise, peu favorable, par conséquent, à la demande de travail et à la hausse des salaires.

Si nous examinons les faits et la pratique courante, nous voyons, par des exemples décisifs, que la baisse de 15 à 23 p. 100 du change espagnol de 1889 à 1894 n'a nullement

fait hausser les salaires dans le pays. Une grande société de mine de plomb argentifère, dont nous sommes placé pour connaître intimement la gestion, calcule que la baisse du change en Espagne lui procure annuellement plusieurs centaines de mille francs de bénéfices, en ce sens qu'elle réalise le plomb en Angleterre et qu'elle paie des salaires qui n'ont pas changé en piécettes (*pesetas*), dont le cours perdait, en 1894, 22 à 23 p. 100. L'administration de cette société a calculé que chaque variation d'une livre sterling dans la valeur de la tonne de plomb lui fait gagner ou perdre 266,000 francs, chaque variation d'un denier (*penny*) dans le prix de l'argent, lui fait gagner ou perdre 37,000 francs, enfin chaque variation de 1 p. 100 dans le change espagnol augmente ou diminue ses gains de 40,000 francs, les salaires ne suivant pas, jusqu'ici du moins (c'est-à-dire depuis cinq ans), les fluctuations du change. Il en est de même pour toutes les mines de plomb, de zinc, de fer, de cuivre dans les pays à change déprécié. On n'a pour s'en convaincre qu'à parcourir les comptes rendus faits aux actionnaires depuis 1890 par les administrations de la Compagnie du Laurium (zinc et plomb) en Grèce, de Pennaroya (plomb) en Espagne, d'Aguilas (plomb) dans la même contrée, de Boléo (cuivre) au Mexique.

De tous les renseignements qui précèdent, il résulte qu'il y a une part de vérité et une part d'erreur dans les deux systèmes, c'est-à-dire que l'un et l'autre sont exagérés : celui d'après lequel toute baisse du change, se rattachant à une augmentation de la monnaie à l'intérieur, doit se répercuter sur les prix des marchandises ; celui, d'autre part, qui soutient que la baisse du change n'est pas toujours proportionnelle à l'accroissement de la monnaie et que, par conséquent, elle laisse les prix soit inchangés, soit peu modifiés.

Chacun des deux systèmes a tort et a raison dans une certaine mesure ; le second a surtout raison immédiatement et passagèrement ; le premier, au contraire, d'une façon différée, mais définitive.

A la longue les prix des salaires et de l'ensemble des mar-

chandises dans les pays à change déprécié tendent à se relever ; mais il y faut du temps, parfois beaucoup de temps, surtout pour les salaires. Les marchandises intérieures étant plus recherchées pour l'exportation augmentent naturellement ; les marchandises extérieures, devant être payées en un métal qui a beaucoup haussé de prix relativement à la monnaie du pays, augmentent aussi ; les salaires doivent évidemment à la longue en supporter la répercussion, mais cette répercussion est presque toujours lente et rarement complète. En tout cas, pendant un certain intervalle, surtout quand la baisse du change s'est effectuée graduellement et à une période où il s'est produit des progrès industriels et commerciaux tendant à diminuer les prix, les salaires peuvent n'être pas modifiés ou peu modifiés, ce qui a été incontestablement le cas en Espagne de 1889 à 1894, malgré une baisse du change de 20 p. 100. On prouve que depuis 1875 les blés ont haussé dans une certaine mesure sur les principaux marchés de l'Inde<sup>1</sup>, mais ils n'ont pas doublé, tant s'en faut, quoique le change ait baissé de moitié ; d'ailleurs, des causes puissantes seraient intervenues, comme les progrès cultureux et l'extension des chemins de fer, pour abaisser les frais de production du blé, toute question de monnaie laissée de côté. De même, dans la République Argentine de 1889 à 1894, le quintuplement ou même l'octuplement de la prime sur l'or, c'est-à-dire la baisse du change dans la proportion des deux tiers ou des trois quarts, a fait monter les salaires dans une certaine proportion, mais sensiblement moindre que la baisse du change<sup>2</sup>.

La baisse du change, dans les pays à changes erratiques, comme dans ceux à circulation métallique, est, certainement, un encouragement temporaire à l'exportation. A la longue, si le change finit par se fixer, le prix de toutes les choses, y com-

<sup>1</sup> Voir dans l'*Economiste français* du 14 avril 1894 un article de M. Clément Juglar sur la baisse de l'argent et les prix dans l'Hindoustan.

<sup>2</sup> Voir également dans l'*Economiste français* du 25 février 1893 un article sur la République argentine, où il est parlé du relèvement des salaires, depuis la hausse de la prime de l'or.

pris les salaires, se réajuste avec lui. Il tombe sous le sens que, quels que soient les rapports de valeur de l'or et de l'argent, il faut toujours que le cultivateur hindou trouve dans le prix du blé la récompense de ses peines et des moyens de subsistance; de même il faut, quel que soit le rapport du papier-monnaie argentin et de l'or, que l'immigrant européen qui se rend dans la République Argentine trouve une rémunération réelle de son travail, en articles de subsistance et d'agrément, qui égale ou même dépasse celle qu'il avait en Europe; sinon, l'immigration cesserait.

Aussi, ce à quoi il faut tendre, dans la question de l'argent, c'est à une fixité relative de la valeur de ce métal; nous entendons par là l'absence de variations soudaines et énormes, comme celles de ces dernières années. Ce résultat serait obtenu si les États de l'Europe occidentale renonçaient aux moyens artificiels pour relever la valeur de l'argent comme le *Bland Act* ou le *Sherman Act*; l'argent devenant la monnaie de l'Extrême Orient se fixerait à un cours de 25 à 28 pence l'once par exemple, dont il ne s'écarterait que faiblement, et le commerce avec l'Extrême Orient aurait de nouveau une base, sinon immuable, du moins peu mobile (voir tome III, page 324, les énormes fluctuations récentes de l'argent).

LA DOCTRINE DE LA BALANCE DU COMMERCE; DÉMONSTRATION DE SON INEXACTITUDE. — La formule de *balance du commerce* est une de celles qui ont le plus rempli les livres et les dissertations économiques depuis un siècle et demi. Il convient, a-t-on vu, que les dettes exigibles et les créances exigibles d'un pays avec l'extérieur s'équilibrent, sinon il y a lieu à une sortie ou à une entrée de métaux précieux pour régler le solde. Les anciens auteurs ne considéraient, comme sources de dettes et de créances d'une nation vis-à-vis d'une autre, que le commerce international, à savoir les importations, qui constituaient des dettes, et les exportations, qui constituaient des créances. La doctrine alors régnante était que les exportations doivent dépasser les importations; de cette façon, on bénéficiait d'un solde qui se payait en métaux précieux, et l'on détenait un stock

plus considérable de ceux-ci, ce qui paraissait un avantage, ce qui semblait même une nécessité pour les pays n'ayant pas de mines d'or ou d'argent. On ajoutait qu'une contrée ne pourrait sans se ruiner avoir longtemps des importations supérieures à ses exportations, puisque dans ce cas, croyait-on, il faudrait exporter chaque année des métaux précieux pour régler ce solde, et que, au bout d'un certain temps, le pays serait tout à fait dépourvu de richesses métalliques. On a donné à cette doctrine le nom de *théorie de la balance du commerce*. On considérait la « balance du commerce » comme favorable quand les exportations dépassaient les importations ; on disait, au contraire, que la balance du commerce était défavorable quand c'étaient celles-ci qui excédaient celles-là.

Quelques érudits, comparant le ménage d'une nation à celui d'un particulier, répétaient le mot, d'ailleurs très erroné, de Caton l'Ancien : *patrem familias vendacem, non emacem esse oportet (De agricultura)* ; il convient que le père de famille soit vendeur et non acheteur. Ce mot de Caton est tout à fait faux, même pour un simple père de famille, à moins qu'il n'entasse stérilement des espèces. Un bon agriculteur doit autant acheter que vendre ; seulement une partie de ses achats doit consister, non en objets de consommation, mais en instruments de travail et en articles destinés à augmenter la valeur et la production de son exploitation : par exemple, des engrais, du bétail qui accroîtra le cheptel, des tonneaux, des machines, etc., qui permettront une production plus perfectionnée et plus ample.

Cette doctrine de la balance du commerce ou de l'utilité de l'excédent des ventes sur les achats, si spécieuse qu'elle soit, est erronée : elle repose sur une interprétation incomplète des faits. L'expérience lui a donné, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, le démenti le plus prolongé. Ainsi l'Angleterre, qui est le pays le plus riche du monde, offre, depuis un demi-siècle au moins, de la façon la plus régulière, un très grand excédent des importations sur les exportations. A ne considérer que les quinze années les plus récentes dont nous ayons

les relevés sous les yeux, celles de 1877 à 1891, les importations s'y élèvent à 5,928,829,699 livres sterling, soit en comptant, pour la facilité des calculs, la livre sterling à 25 fr. (elle vaut exactement 25 fr. 21), 148 milliards 220 millions de francs; dans le même laps de temps les exportations n'ont monté qu'à 4,311,406,562 livres sterling, ou 107 milliards 785 millions de francs<sup>1</sup>. A s'en tenir à ces chiffres, la balance du commerce anglais dans ces quinze années eût présenté un déficit de 1,617,423,000 livres sterling, ou de 40 milliards 435 millions de francs. C'est cette somme énorme que l'Angleterre eût dû payer en or pour solder ses comptes avec l'étranger, soit six à sept fois plus qu'elle n'a jamais eu de monnaie. Il ressort de ce simple exposé que la base de calcul pour ces comptes doit avoir été mal choisie, puisque non seulement l'Angleterre ne posséderait plus une seule parcelle de métal précieux, mais qu'elle devrait encore plus de 30 milliards à l'étranger. Or, comme cet excédent des importations sur les exportations remonte infiniment plus haut en Angleterre que l'année 1877, il en résulte que ce pays, si la doctrine de la balance du commerce était vraie, serait plongé dans la plus noire misère.

La Grande-Bretagne n'est pas la seule contrée dans cette situation. La France s'y trouve aussi, quoique à un moindre degré. De 1877 à 1891 inclusivement, les importations en France s'élevèrent à 66 milliards 258 millions 400,000 francs et les exportations seulement à 50 milliards 992 millions de francs<sup>2</sup>, soit 15 milliards 265 millions d'excédent des importations. Cet écart aurait dû, d'après la doctrine de la balance du commerce, être comblé par une exportation équivalente de métaux précieux, soit 15 milliards 265 millions. Il est clair qu'il ne resterait plus de monnaie métallique en France, car le stock de celle-ci n'a jamais été estimé à plus de 8 milliards

<sup>1</sup> *Statistical Abstract for the United Kingdom in each of the last fifteen years from 1877 to 1891*, page 47.

<sup>2</sup> *Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique*, de Maurice Block, année 1893, pages 130 et 131.

ou 8 milliards  $1/2$ <sup>1</sup>; la France, après avoir perdu toute sa monnaie métallique, serait donc, du chef de son commerce extérieur pendant les quinze années 1877-1891, débitrice de l'étranger de 6 à 7 milliards de francs. Or, comme l'excédent des importations sur les exportations remonte à beaucoup plus haut que l'année 1877, la dette de la France envers l'étranger, outre la perte de toute sa monnaie métallique, devrait bien atteindre 30 à 40 milliards. Ce mouvement d'excédent des importations sur les exportations continue, quoique dans des proportions un peu moindres, depuis la politique ultra protectionniste inaugurée en 1892. Les importations de France ont, en effet, atteint 4,188,039,000 fr. en 1892, et les exportations seulement 3,460,735,000, soit un excédent des premières de 727 millions; en 1893, les importations montaient à 3,936,720,000 fr., et les exportations à 3,209,619,000 seulement<sup>2</sup>, soit 727 millions d'excédent des premières. Perdant ainsi sur son commerce extérieur 700 millions à 1 milliard par an, la France deviendrait en deux siècles un peuple de mendiants. Cette œuvre d'appauvrissement serait déjà fort avancée.

Ainsi se trouve réfutée par l'absurde la doctrine de la balance du commerce. Cette doctrine doit omettre certains éléments importants; c'est, en effet, ce qui arrive. D'abord, les calculs douaniers sont sujets à erreur, puisqu'ils reposent sur les simples déclarations des commerçants, lesquelles sont vérifiées sur beaucoup d'articles à l'entrée, à cause des droits de douane, et ne le sont nullement à la sortie. Admettons, toutefois, que toutes ces déclarations soient sincères ou que les erreurs se compensent, la doctrine de la balance du commerce néglige, en outre, des facteurs d'une haute importance :

- 1° les valeurs cotées pour les exportations représentent, en général, les prix de fabrique, grossis des frais jusqu'à l'arrivée

<sup>1</sup> M. de Foville, qui est devenu depuis lors directeur de la Monnaie, estimait, en 1888, à 8 milliards environ le stock monétaire de la France, dont 5 milliards d'or et 3 milliards d'argent (*La France économique*, année 1889, page 369).

<sup>2</sup> *Bulletin de Statistique et de Législation comparée*, janvier 1894.

1 dans le port d'embarquement; elles ne comprennent pas, d'ordinaire, le bénéfice du fabricant et des intermédiaires divers, comme les courtiers, non plus que le coût de l'assurance; 2° ces valeurs à l'exportation ne renferment pas non plus, quand il s'agit de marchandises destinées à l'outremer le coût du fret. Au contraire, les valeurs cotées pour les importations contiennent tous ces éléments: bénéfice du commerçant expéditeur, des courtiers, prix de l'assurance, coût du fret maritime. Du fait de ces circonstances, l'écart réel entre les importations et les exportations se trouve singulièrement réduit en réalité, relativement à ce qu'il est en apparence; parfois même il disparaît complètement, ou bien même il fait place à un écart dans le sens opposé.

3 Supposons une opération simple: un commissionnaire français expédie pour 100,000 fr. de tissus de soie aux États-Unis; la douane française enregistre ces 100,000 fr. à l'exportation. 4 Le commissionnaire français fait effectuer le transport par navire français, il assure la marchandise à une compagnie française. Cette marchandise, grossie de ces frais et du bénéfice légitime du commissionnaire, vaut, à son arrivée à New-York, non plus 100,000 fr., mais 115,000, supposons-nous. Le commissionnaire français peut donc acheter avec son envoi de soierie pour 115,000 fr. de coton aux États-Unis. Il fait transporter ce coton par un navire français, il assure le chargement à une compagnie française, il perçoit enfin son propre bénéfice sur ce retour, et ce coton acheté 115,000 fr. aux États-Unis, quand il arrive au Havre, vaut 130,000 fr., valeur que l'on déclare à la douane. Au point de vue douanier cette double opération représente une exportation de 100,000 fr. de soierie, et une importation de 130,000 fr. de coton, soit, d'après la théorie de la balance du commerce, une perte de 30,000 fr.; or, les deux opérations se seront exactement soldées l'une l'autre, aucun centime n'aura été payé ni ne sera dû à l'étranger. Les 130,000 fr. de coton représentent exactement les 100,000 fr. de soieries, plus les dépenses d'assurance payées à une compagnie française, de fret maritime payé à un armateur

français, qui lui-même les répartit entre des matelots français, et le bénéfice propre du commissionnaire sur la double opération à laquelle il s'est livré.

Dans la pratique, les choses ne sont pas toujours aussi simples; parfois, une des seules opérations de l'importation et de l'exportation est faite sous pavillon national; en général, les assurances sont faites par les nationaux du commerçant qui fait la commande ou qui fait l'expédition à ses risques et périls. Quelquefois, au lieu de se traduire en gain ou plus-value, dans les ports du pays de destination, l'exportation, notamment quand elle est faite sous la forme de consignation, peut se traduire en perte ou moins-value, mais c'est un cas exceptionnel. *En considérant les choses en bloc, du chef du fret maritime, des assurances, des bénéfices des commissionnaires ou commerçants, il y a des sommes importantes à ajouter aux valeurs exportées et qui sont, au contraire, comprises dans les valeurs importées; l'écart le plus souvent en faveur des importations, dans les grands pays civilisés, diminue d'autant, si même il ne se retourne.*

Il faut tenir compte, en outre, d'une circonstance qui atteint parfois une importance considérable. *En dehors des importations et des exportations officiellement constatées, il y a des importations et des exportations occultes; mais pour certains pays les exportations occultes dépassent de beaucoup les importations de même nature.* C'est ce qui arrive aux contrées de très ancienne civilisation qui jouissent d'un grand renom à travers le monde pour leurs industries de luxe; la France en est l'exemple le plus remarquable. Il arrive dans notre pays chaque année des dizaines de mille étrangers riches; la plupart de ces étrangers et surtout de ces étrangères exportent de France dans leurs malles des bijoux, des objets d'art, des articles de mode à l'usage personnel qui ne sont l'objet d'aucune estimation de la douane française; ce sont là des exportations occultes qui certainement, pour la France, en robes, en étoffes, en bijoux et menus objets divers, dépassent le chiffre de plusieurs centaines de millions par an. Il s'en faut

singulièrement que les importations occultes aient en France la même importance, notre pays achetant peu d'objets de luxe à l'étranger.

Ainsi, *la balance du commerce, en ne tenant compte que du mouvement commercial proprement dit et ostensible, se trouve sur trois points en défaut; elle néglige : 1° le fret maritime; 2° les frais divers d'assurances et autres accessoires, le bénéfice en général réalisé par le commissionnaire exportateur; 3° les importations et les exportations occultes, celles-ci énormes pour certains pays.* Tous ces éléments ne peuvent être, d'ailleurs, calculés exactement. A grand'peine peut-on en faire l'objet d'appréciations un peu approximatives.

*D'une façon générale, dans l'ensemble des pays du monde, les importations, pour les raisons qui viennent d'être indiquées, doivent dépasser les exportations, et c'est ce qui arrive, en effet.* Les statisticiens, comme autrefois M. de Neumann Spallart, qui se sont donné la peine d'additionner et de comparer, d'après les statistiques douanières de tous les pays civilisés, les chiffres des importations et des exportations, ont toujours trouvé, pour l'ensemble, un excédent notable des premières sur les secondes, et cela est loin d'être absurde; c'est, au contraire, parfaitement logique et naturel, puisqu'il faut ajouter à la valeur des exportations certains éléments que la douane n'y comprend pas et qui sont compris, au contraire, implicitement dans les importations.

*L'excédent officiel des importations sur les exportations doit être surtout important, en s'en tenant toujours à la considération du seul commerce extérieur, dans deux catégories de pays : 1° ceux qui ont une énorme marine marchande, comme l'Angleterre, qui transportent sur leurs propres vaisseaux la plupart des marchandises qu'ils exportent et qu'ils importent, et qui se livrent, en outre, à l'intercourse entre les différents pays; 2° les contrées qui, comme la France, à cause de l'essor de leurs industries de luxe et du grand nombre d'étrangers riches qui y viennent faire des achats privés ont un très grand développement d'exportations occultes.*

LA BALANCE ÉCONOMIQUE EST TRÈS DIFFÉRENTE DE LA BALANCE DU COMMERCE. — Nous venons de démontrer, en s'en tenant aux simples relations commerciales internationales, que la doctrine de la balance du commerce est fautive, parce qu'elle néglige des facteurs très importants; mais elle est encore beaucoup plus incomplète et conduit à des résultats bien plus erronés qu'on ne pourrait en juger d'après les observations présentées ci-dessus.

*Les relations d'intérêt entre les peuples et leurs échanges ne se rattachent pas seulement aux opérations commerciales, mais aussi aux opérations financières ainsi qu'aux déplacements de personnes.*

*Il en résulte que ce qu'il faut examiner, dans la plupart des cas, surtout chez les nations très civilisées, ce n'est pas uniquement la balance du commerce, fût-elle tout à fait complète et exacte, c'est la balance des paiements, en d'autres termes la balance économique.*

Les vieilles et très riches nations, comme l'Angleterre, la France, la Hollande, la Belgique, plus récemment l'Allemagne et la Suisse, produisent beaucoup de capitaux par l'épargne, et, ne trouvant chez elles pour ces capitaux que des emplois dont la plupart sont peu rémunérateurs, se sont mis à faire des prêts considérables aux pays plus jeunes ou plus pauvres. Ces placements se sont faits de tout temps par les contrées les plus développées chez celles qui l'étaient le moins. En se reportant aux chapitres où nous avons traité du crédit (voir tome III, page 397) on verra que l'antiquité, et dans une moindre mesure le Moyen Age ont connu et pratiqué l'*essai-mage au dehors des capitaux*, ou ce que l'on a nommé la *colonisation des capitaux*. Ces prêts se font soit en allant fonder des entreprises dans les pays plus jeunes ou plus pauvres, soit en achetant des titres des sociétés ou des États de ces pays, soit en souscrivant directement aux emprunts publics ou aux émissions de valeurs diverses que ces pays font au dehors. C'est ainsi que l'Angleterre, la France, la Hollande, la Belgique, l'Allemagne et la Suisse ont énormément envoyé de capitaux dans l'Amé-

rique du Nord et l'Amérique du Sud, dans les diverses colonies européennes, soit de l'Asie, soit de l'Afrique, soit des mers du Pacifique ou de celles des Antilles, et que, en Europe même, elles ont beaucoup prêté à la Russie, à l'Autriche, à la Turquie, à l'Italie, à l'Espagne, au Portugal, à la Grèce, aux pays des Balkans, aux contrées scandinaves même. De tous ces placements, les uns étaient bons, d'autres médiocres, d'autres mauvais ; mais les vieux pays sont ainsi créanciers du reste du monde et reçoivent chaque année l'intérêt des prêts qu'ils ont faits à des débiteurs étrangers solvables, ou les profits des entreprises fructueuses qu'ils ont constituées et qu'ils détiennent encore à l'étranger. Il y a une dizaine d'années, M. Giffen estimait à une cinquantaine de milliards de francs les capitaux que l'Angleterre possédait ainsi dans le reste du monde. Encore ne comprenait-il dans ce chiffre que les valeurs mobilières à proprement parler, non toutes les entreprises individuelles ou collectives, n'ayant pas pris la forme de sociétés financières et ne se traduisant pas par des titres négociables, que les Anglais ont fondées dans le monde entier sous la forme de plantations, fabriques, maisons de commerce ou de banque, et, de ce chef, l'estimation de 50 milliards de M. Giffen peut être sûrement relevée d'une dizaine de milliards, ce qui porterait à 60 milliards les capitaux que les Anglais possèdent au dehors. Or un intérêt moyen de 4 p. 100 représenterait, sur cette somme, un ensemble de rentes ou de profits de 2 milliards 400 millions de francs annuellement. La France doit aisément posséder vingt-cinq à trente milliards à l'étranger qui lui procurent bien, bon an mal an, 1,200 millions de francs. Il suffit de citer le canal de Suez qui, à lui seul, pour un produit brut de 80 millions par an et un produit net de 72 millions, rapporte, déduction faite de la part revenant aux 176,000 actions de la Couronne britannique et aux actionnaires et porteurs de titres étrangers, au moins 50 millions de francs annuellement aux capitalistes français.

*Ces rentes ou ces profits que les vieux pays tirent de leurs capitaux placés à l'étranger ne peuvent leur être servis que sous la*

forme ou de numéraire métallique ou de marchandises; c'est sous cette dernière surtout, qu'ils se présentent. Ainsi, de ce seul chef, l'Angleterre pourrait avoir un excédent de 2 milliards 400 millions de ses importations sur ses exportations et la France un excédent de 1,200 millions, sans que la balance économique en fût troublée. En général, cependant, comme ces pays continuent ces opérations de placement à l'étranger, une partie de ces sommes qui leur sont dues est de nouveau replacée au dehors, supposons la moitié, de sorte que l'excédent des importations de ce chef reste au-dessous du montant total de l'intérêt des capitaux placés au dehors, mais représente toujours une somme considérable.

Par contre, il est des pays emprunteurs au dehors; la plupart des contrées neuves et des vieux pays engourdis qui se réveillent sont dans ce cas; les pays prodigues également. Ces emprunts peuvent avoir pour objet ou de payer les intérêts et l'amortissement de dettes antérieures; dans ce cas, il n'en résulte pour le pays emprunteur aucune source d'importation de marchandises; souvent aussi, plus souvent même, ces emprunts extérieurs ont pour objet de procurer au pays emprunteur des ressources dont il use chez lui, par exemple du matériel ou des rails de chemins de fer, des machines ou instruments divers, quand les emprunts sont faits par des sociétés, ou encore du matériel de guerre quand ils sont faits par des États. Dans ce cas, les emprunts extérieurs se traduisent par un supplément d'importation pour le pays emprunteur, en dehors des importations qui s'échangent purement et simplement avec ses exportations.

Sans emprunter actuellement, un pays peut devoir à l'étranger, du fait d'emprunts anciens ou de placements que les étrangers ont faits, d'entreprises qu'ils ont fondées sur son territoire, des sommes notables comme intérêts, profits, dividendes; si ces étrangers ne laissent pas ces sommes dans le pays débiteur, celui-ci, pour se libérer, doit accroître ses exportations de marchandises au delà de ce que comporterait le mouvement des échanges habituels.

Ainsi, la situation respective des dettes et des créances exigibles entre les nations est tout aussi influencée par les relations financières actuelles ou passées que par les relations commerciales.

1° Les pays qui ont fait de larges placements au dehors ont, de ce chef, une source d'importation permanente de marchandises, sans qu'il soit nécessaire, pour solder cette nature d'importation, qu'ils se livrent à une exportation quelconque. 2° Les pays qui, sans avoir fait de placements au dehors, font des emprunts à l'étranger, ont, de ce chef, une source passagère d'importations qui n'ont pas besoin de contrepartie immédiate en exportations, mais qui, pour le paiement des intérêts, exigeront ultérieurement un excédent des exportations sur les importations. 3° Enfin, les pays qui ont beaucoup emprunté à l'extérieur ou dont les entreprises diverses ont employé ou emploient beaucoup de capitaux étrangers, doivent avoir une somme d'exportations surrogatoire, au delà de la partie des exportations qui correspond à leurs importations.

En un mot, il y a des nations rentières, comme il y a des particuliers rentiers; et il y a des nations débitrices, comme il y a des particuliers débiteurs; ces dettes exigibles d'une nation à l'autre se paient soit en marchandises, soit en numéraire, soit en accroissement des dettes déjà existantes.

On conçoit combien, dans ces conditions, l'ancienne théorie de la balance du commerce est vaine et incomplète, quels sont les éléments importants qu'elle néglige.

Il y en a encore un dernier : ce sont les mouvements de capitaux qui se rattachent au mouvement des personnes. Certains pays, soit par le charme de leur climat, soit par leurs beautés naturelles, soit par leurs merveilles artistiques, soit par leurs agréments sociaux, ont le privilège d'attirer des étrangers riches ou aisés en nombre considérable. La France, la Suisse, l'Italie sont dans ce cas. Ces étrangers riches tirent leurs revenus de leurs pays d'origine et viennent les dépenser dans ces lieux où ils résident. Ces revenus, provenant du dehors, arrivent comme un supplément de ressources, une sorte de tribut volontaire; ils viennent soit sous la forme d'espèces métalliques, soit sous celle de papier de change (traites, billets

de banque étrangers, etc.), soit sous celle de marchandises, et dans chacun de ces trois cas, ils permettent de combler une partie de l'intervalle entre l'importation et l'exportation de marchandises. Pour la France il est certain que cette source soit d'importation, soit de change ou d'afflux métallique, représente plusieurs centaines de millions de francs par an. D'autre part, il existe en France, beaucoup d'ouvriers étrangers, dont un certain nombre retournent dans leur pays en emportant chez eux une partie des épargnes qu'ils ont faites chez nous; cette somme représente soit du numéraire qui sort, soit du change étranger que nous devons acquitter, soit des marchandises qui devront quitter notre sol sans compensation aucune à l'importation; mais cette seconde somme est fort inférieure à la première.

De même dans les pays qui reçoivent des émigrants, ceux-ci apportent en général des épargnes; par contre, les immigrants établis envoient souvent des sommes à leurs parents du dehors. *Tous ces mouvements influencent ce que nous avons appelé la balance économique ou la balance des paiements, bien autrement large que la balance du commerce.*

CAS DIVERS D'EXCÉDENT DES IMPORTATIONS SUR LES EXPORTATIONS, OU RÉCIPROQUEMENT, ET LEUR SIGNIFICATION. — Ainsi l'on comprend que la plupart des vieux pays, très avancés en civilisation et ayant une ample richesse acquise, puissent avoir d'une façon constante, sans en souffrir, une somme d'importations dépassant énormément la somme de leurs exportations. C'est le cas habituel, on l'a vu, de l'Angleterre et de la France; quand il en est autrement pour l'un ou l'autre de ces deux pays, c'est qu'il se passe chez lui quelque chose d'anormal; par exemple, quand pendant une guerre ou à la suite de guerres, surtout malheureuses, il y a de gros paiements à effectuer au dehors. Dans ce cas les importations, même des plus riches pays, cessent parfois de dépasser les exportations ou même elles tombent passagèrement au-dessous. Ainsi, pendant les guerres de la Révolution, la Grande-Bretagne paya au dehors, affirme-t-on, jusqu'à la fin de 1796 la somme énorme pour le temps de

44,800,000 liv. sterl., soit 1,120 millions de francs, et cependant, jusqu'à la fin de 1797, pas un seul million sterling ne quitta l'Angleterre; c'est par l'excédent des exportations sur les importations que ces sommes furent payées. Cet excédent des exportations de la Grande-Bretagne atteignit, de 1793 à 1801, la somme de 46,900,000 liv. sterl. (1,180 millions de francs environ), chiffre sans précédent pour ce pays. De même la France, quand elle dut payer les 5 milliards à l'Allemagne après la paix de 1871, quoiqu'une grande partie de cette somme fût fournie par des ventes de valeurs mobilières<sup>1</sup>, vit ses exportations dépasser pendant quelques années ses importations, contrairement à ce qui se passait d'habitude. En 1870 l'excédent des importations était encore de 65,300,000 francs et en 1871 de 694 millions; or, en 1872, il y eut un excédent de 191,300,000 francs des exportations et en 1873 un nouvel excédent de celles-ci de 326 millions 700,000 francs. Ensuite, l'excédent revint aux importations. L'Allemagne, au contraire, qui avait des sommes énormes à recevoir de France, eut, de ce chef, un excédent colossal des importations de marchandises sur les exportations. Cet excédent des importations germaniques, d'après Soëtbeer, fut, en 1873, de 878 millions de marks, environ 1,100 millions de francs<sup>2</sup>.

Les vieux pays endettés ont naturellement un excédent des exportations sur les importations: l'Inde en offre la démonstration la plus frappante. Pendant les quinze années de 1877 à 1891, toutes offrent pour l'Inde un excédent notable des exportations de marchandises. Les importations, dans cette période de quinze ans, s'élevèrent à 1 milliard 53 millions de liv. sterl. en chiffres ronds, soit 26 milliards 325 millions de francs; les exportations montèrent, d'autre part, dans le même temps à 1,303 millions de liv. sterl.<sup>3</sup>, soit 32 milliards 575 mil-

<sup>1</sup> Voir notre *Traité de la Science des Finances*, tome II, pages 231 à 242.

<sup>2</sup> Roscher, *Nationalökonomik des Handels und Gewerbfleisses*, 2<sup>e</sup> auflage, pages 176, 177 et 184.

<sup>3</sup> *Statistical Abstract for the Colonial and other possessions of the United Kingdom from 1877 to 1891*, pages 28-29 et 34-35.

lions de francs, ou un excédent d'exportations de 6 milliards 250 millions. Cet excédent d'exportations (le mouvement des métaux précieux, tant à l'entrée qu'à la sortie, étant compris dans les chiffres qui précèdent) témoigne de l'énormité des sommes dues par l'Inde à l'étranger, c'est-à-dire à l'Angleterre pour la presque totalité, soit pour les intérêts d'emprunts d'État, de provinces ou de villes, soit pour les intérêts des emprunts des sociétés et entreprises particulières, chemins de fer, fabriques, etc., soit pour les pensions des anciens fonctionnaires, soit pour les profits des entreprises diverses que les Anglais possèdent aux Indes. Cette somme de 6 milliards 250 millions pour quinze années, ou de plus de 400 millions par an, ne représente sans doute pas la totalité de ce que l'Inde doit annuellement à l'Angleterre, parce que les Anglais capitalisent de nouveau aux Indes une partie des intérêts, rentes, pensions, profits que leur doit ce pays.

Toutes les colonies ou à peu près sont dans le même cas, du moins après avoir traversé l'âge de la toute première enfance, et de même les pays neufs. Aux États-Unis, par exemple, de 1882 à 1891, les exportations de marchandises (non compris le numéraire) se sont élevées à 7 milliards 489 millions 813,000 dollars, approximativement 38 milliards 572 millions de francs; les importations, au contraire, n'ont atteint que 7 milliards 124 millions 117,000 dollars<sup>1</sup> ou 36 milliards 689 millions de francs; l'écart en faveur des exportations est de 365,696,000 dollars ou 1,883 millions de francs. Il faut se rappeler que les États-Unis ne font pas sous leur pavillon leurs transports maritimes; ils n'ont donc pas à ajouter de ce chef (voir plus haut, page 179) à la valeur de leurs exportations; d'autre part, ils sont de gros débiteurs de l'Europe; l'excédent de leurs exportations sert à payer une partie des intérêts de ces dettes; cet excédent devrait être beaucoup plus fort s'il devait solder la totalité des intérêts des dettes diverses,

<sup>1</sup> *Statistical Abstract for the Principal foreign countries from 1881 to 1890-91*, pages 168 à 171.

publiques et privées des États-Unis en Europe; mais la plus grande partie en est capitalisée à nouveau. En tout cas, cet excédent des exportations n'amène aucun courant d'or du reste du monde aux États-Unis.

Si l'on voulait résumer ce qui précède, on devrait dire : *tout vieux et riche pays, ayant un ensemble de créances sur l'étranger, a naturellement un fort excédent des importations sur les exportations. Tout vieux pays, débiteur de l'étranger, ou tout pays neuf, s'étant outillé et développé en partie avec des capitaux tirés de l'étranger, doit avoir, naturellement, un excédent des exportations sur les importations. Néanmoins, il peut arriver qu'un pays, soit neuf, soit vieux, et quoique endetté à l'étranger, ait momentanément un excédent des importations sur les exportations s'il contracte actuellement au dehors de gros emprunts soit publics, soit privés.*

UN PAYS PEUT FAIRE ABUS DE LA MONNAIE MÉTALLIQUE : DE L'ÉPARGNE DE CETTE MONNAIE : LES CLEARING-HOUSES. — Les métaux précieux sous la forme de monnaie étant un simple moyen d'effectuer les transactions et la monnaie métallique étant coûteuse, on peut en faire abus, c'est-à-dire qu'on la peut gaspiller ou laisser trop inutilisée, comme pour la plupart des autres marchandises. Il faut donc s'ingénier à en tirer le plus grand parti possible, en la gardant comme la base solide de tous les échanges, mais en n'en ayant que la quantité qui, avec un bon emploi, peut suffire, et en recourant dans la pratique à tous les modes perfectionnés de paiement qui en épargnent l'usage.

On a ingénieusement comparé les métaux précieux à des voitures ou des wagons qui servent à transférer matériellement les objets. Un bon entrepreneur s'efforce d'utiliser ce matériel le plus complètement et le plus rapidement que les circonstances le permettent, et de ne pas immobiliser en wagons superflus ou à demi-utilisés un capital précieux. On doit d'autant plus agir ainsi avec la monnaie, que la rapidité de la circulation de celle-ci n'augmente que très faiblement son usure, et que, d'autre part, le recours aux suppléants de

la monnaie, tout en gardant celle-ci comme *ultima ratio*, permet d'en conserver de grandes quantités dans les banques où elle sert réellement comme garantie des billets et où elle ne s'use pas.

L'erreur des mercantilistes, théoriciens financiers du xvi<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle, avait accrédité cette idée que l'or et l'argent sont les marchandises suprêmes et que l'on n'en saurait trop avoir. La monnaie fait partie et partie essentielle de la richesse d'une nation; en tant qu'elle est nécessaire à son office, qui est d'effectuer avec sûreté et le plus de fixité possible les transactions, on ne saurait trop l'apprécier; mais la quantité que l'on en aurait au delà de ce qui est nécessaire à cet office est un capital dormant et inutilisé.

Les peuples les plus riches et les plus commerçants ne sont pas ceux qui ont le plus de monnaie métallique. D'après les statisticiens spécialistes, l'Angleterre ne détiendrait que 3,290 millions de monnaie métallique, soit 2 milliards 750 millions d'or et 540 millions d'argent, ou, pour plus de 38 millions de population, environ 86 francs par tête. La France qui, en ce moment (1895), a juste la même population que l'Angleterre, détiendrait 8 milliards 200 millions de métaux précieux, dont 4,450 millions d'or, 3,500 millions d'argent étalon et 250 de monnaie d'appoint. Ce chiffre représente environ 215 francs par habitant, presque deux fois et demie autant qu'en Angleterre. Il est vrai qu'une grosse partie est de l'argent, qui a perdu de sa valeur; mais tout ce stock s'est accumulé, quand les deux métaux jouissaient de la plénitude de la fonction monétaire et d'un large débouché dans le monde entier. Depuis 1885 (année à laquelle se rapportent ces chiffres), le stock d'or de la France a dû considérablement s'accroître. Les États-Unis qui ont aujourd'hui environ 70 millions d'habitants effectuaient, avant la crise récente (1893-1895), leurs immenses affaires sur un territoire énorme au moyen de 4,765 millions d'espèces métalliques, dont 3,240 millions d'or, 1,135 d'argent et 390 de monnaie d'appoint; c'est en tout environ 68 francs par tête d'habitant, soit moins du tiers

de la proportion de monnaie métallique par tête en France<sup>1</sup>. Toute cette accumulation de monnaie est, sans doute, pour la France une richesse, mais une richesse mal employée. Il vaudrait mieux qu'elle eût 2 ou 3 milliards de moins d'or et d'argent et 2 ou 3 milliards de plus d'usines, de machines, d'instruments de travail, d'engrais, etc. Son revenu en serait accru parce que la monnaie ne produit pas de revenu pour un pays, et que les usines, les machines, les instruments de travail de toutes sortes peuvent en donner un. *Un peuple qui conserve trop de monnaie métallique est précisément dans la situation d'un particulier qui garderait une notable partie de sa fortune sous la forme de monnaie entassée dans un coffre-fort. Ce particulier se priverait du revenu de ce capital ainsi immobilisé. Il est donc bon pour un peuple de prendre des habitudes commerciales qui le dispensent d'avoir trop de monnaie.*

Il est vrai qu'un peuple qui est exposé à des guerres et à des invasions peut tirer de l'abondance de la monnaie métallique un grand secours quand il se trouve en proie à un de ces fléaux ; il possède alors des moyens d'achat qui ont cours partout dans le monde et n'ont pas subi de dépréciation, tandis que la généralité des autres marchandises, y compris les valeurs mobilières, en éprouvent une et voient leur débouché se restreindre. Sans pouvoir complètement éviter le cours forcé en cas d'événement de ce genre, il y a des chances pour que son papier soit alors moins déprécié. *Le pays qui est habitué à abuser de la monnaie métallique retrouve ainsi, en cas de guerre, certains avantages, comme le particulier dont nous parlions qui conserve une fraction de sa fortune en or dans un coffre-fort, s'il survient une révolution, une guerre, une crise sérieuse.*

Cette considération, toute politique, ne doit pas empêcher les pays civilisés de chercher à restreindre les abus et en quelque sorte le gaspillage de la monnaie métallique, tout en

<sup>1</sup> La France économique, par A. de Foville, année 1889, page 373.

en gardant les incomparables bienfaits. Parmi les moyens de réduire la quantité nécessaire de monnaie, figurent tous les paiements par compensation et notamment les *Clearing houses*. Nous en avons déjà parlé au tome III de cet ouvrage à propos de l'Angleterre (voir tome III, pages 608 à 610). Ce sont des établissements où l'on compense les uns par les autres, au moyen de simples virements, les chèques, mandats, effets à échéance des divers banquiers, les crédits au livre, etc., et où les soldes à payer en espèces deviennent infimes relativement à l'importance des transactions. En 1893, au *Clearing House* de New-York, le montant des *clearings*, c'est-à-dire des sommes à liquider, atteignit à 34,421,380,370 dollars, soit en chiffres ronds 177 milliards de francs. Sur ces sommes plus de 95 p. 100 furent compensées, et les balances à payer montèrent seulement à 1,696,207,176 dollars ou 8 milliards 735 millions de francs, soit 4.9 p. 100 des sommes à liquider (*clearings*). Ce chiffre de plus de 8 milliards de francs peut paraître considérable; mais il représente les opérations de toute l'année et se traduit par une somme quotidienne moyenne de 3,616,580 dollars<sup>1</sup>, ou environ 29 millions de francs, dont une bonne partie est acquittée en billets soit des États-Unis, soit des banques et non en monnaie métallique. Si celle-ci est intervenue pour moitié, on a pu avec une somme permanente d'une quinzaine de millions de francs en monnaie métallique effectuer 177 milliards de transactions dans l'année.

Au *Clearing House* de Londres, fondé en 1775, le mouvement des opérations a porté sur 6,478,013,000 liv. sterl. en 1893, soit plus de 162 milliards de francs<sup>2</sup>.

A la Chambre de Compensation des banquiers de Paris, institution tardivement créée en 1872, le chiffre des opérations n'a porté, dans l'année 1893-94, que sur 3,379,348,428 francs,

<sup>1</sup> *Report of the Comptroller of the Currency* (1893), tome I<sup>er</sup>, page 215.

<sup>2</sup> *Bulletin de Statistique et de Législation comparée*, février 1894, page 171.

trente à trente-cinq fois moins qu'à Londres ou à New-York; les effets compensés représentent sur cette somme 4,360,175,215 francs et les effets non compensés réglés par mandats 1,019,173,212 francs <sup>1</sup>. La forte proportion de ces derniers vient surtout de ce que cette Chambre de Compensation n'a encore qu'un nombre restreint d'adhérents. Il est vrai de dire que le syndicat des agents de change compense lui-même tous les engagements entre ses membres. Or, les opérations des *Clearing Houses*, aussi bien de Londres que de New-York, portent surtout sur les affaires de bourse, dont une fraction ne sont que des achats ou ventes de spéculation, roulant sur des différences à payer. De là ces sommes énormes de 177 milliards et 162 milliards de francs.

Quoi qu'il faille, pour cette raison, rabattre dans une certaine mesure de l'importance réelle des opérations des *Clearing Houses*, ces institutions sont très précieuses pour épargner l'abus ou le gaspillage de la monnaie. Ils se joignent aux divers autres procédés perfectionnés de paiement dont nous avons parlé en traitant du crédit. Une nation avisée ne saurait trop les pratiquer <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Bulletin de statistique et de Législation comparée, avril 1894, page 459.

<sup>2</sup> Se reporter plus haut aux chapitres où nous traitons du Crédit, tome III, pages 408 à 413, 456, 459 à 477.

IN THE SENATE OF THE UNITED STATES  
COMMISSIONERS OF THE GENERAL LAND OFFICE  
OF THE DEPARTMENT OF THE INTERIOR  
REPORT  
ON THE COMMISSIONER OF THE GENERAL LAND OFFICE  
IN ANSWER TO A RESOLUTION OF THE SENATE  
PASSED FEBRUARY 27, 1883  
BY SENATORS  
C. B. SMITH  
AND  
H. M. BROWN

WASHINGTON :  
GOVERNMENT PRINTING OFFICE :  
1883.

## SIXIÈME PARTIE

### THÉORIE

### DE LA CONSOMMATION ET DE L'USAGE DES RICHESSES

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### LA CONSOMMATION. — L'ENTRETIEN. — CLASSEMENT DES DIFFÉRENTES CONSOMMATIONS

La consommation et l'usage des richesses rentrent dans la science économique.

De la consommation et des destructions de valeurs.

De l'entretien des objets. — De l'inégalité des différentes races à ce sujet.

De la consommation en commun de certains biens.

En quel sens la consommation commande et dirige la production.

Des différentes catégories de consommations.

LA CONSOMMATION ET L'USAGE DES RICHESSES RENTRENT DANS LA SCIENCE ÉCONOMIQUE. — Cette partie de notre ouvrage doit être consacrée à la consommation et à l'usage des richesses. Nous joignons ce dernier mot au premier, parce que, quoique moins scientifique, il est beaucoup plus large et que des problèmes tant sociaux que familiaux ou individuels, d'un grand intérêt, s'y rattachent.

On peut se demander si l'économie politique doit traiter de la consommation. N'est-ce pas là un phénomène personnel

qui relève de la liberté, de la morale et de l'hygiène? Les économistes qui bornent l'économie politique à la science de l'échange doivent, en effet, écarter la consommation de leurs recherches. De même, l'école mathématique en économie politique peut malaisément aborder cet ordre de questions où les *nombres*, à proprement parler, tiennent peu de place. Mais nous avons prouvé (voir Tome I<sup>er</sup>, pages 16 à 18 et 83 à 88) combien ces conceptions de notre science sont incomplètes.

Nombre de personnes, dans le grand public, considèrent aussi que la consommation et l'usage des richesses tombent en dehors de notre domaine. Il y a huit ans environ, à l'Académie des sciences morales et politiques, une discussion s'étant élevée sur le luxe, les moralistes soutinrent que le luxe relevait de la morale et non de l'économie politique, et la plupart des économistes, chose étrange, adhérèrent à cette opinion. Elle est, cependant, très exagérée; c'est là, tout au moins, une question mixte.

Les écrivains anciens, moralistes et politiques, ont traité avec amour de la consommation ou de l'emploi des richesses: c'était un de leurs thèmes favoris. « Toute richesse n'est utile, disait Xénophon, que pour celui qui sait en faire un bon usage. » On recherchait alors avec soin l'usage rationnel des biens. Depuis lors encore on a été jusqu'à dire que bien employer et bien répartir valent mieux que bien produire.

La théorie ascétique ou stoïcienne a eu et conserve beaucoup de partisans; on répète avec recueillement le mot de Bias: *Omnia mecum porto*, et encore plus celui de Sénèque: *Si quem volueris esse divitem, non est quod augeas divitias, sed minuas cupiditates*.

Certains économistes versent encore, plus ou moins, dans ces maximes, M. E. de Laveleye, par exemple, quoiqu'il admette que jamais le genre humain, sous leur inspiration, n'eût réussi à s'élever au-dessus de l'état le plus primitif: « Pour arracher l'homme à la vie végétative, dit-il, il peut être bon, au début, de lui faire apprécier les aisances de la

vie. <sup>1</sup> » L'auteur paraît croire que ce charme de la vie, senti par les générations antérieures, pourrait disparaître sans qu'on retombât dans l'inertie.

Schæffle avait une conception plus exacte des conditions de l'existence sociale en écrivant : Le grand ressort de la production doit être toujours remonté par le besoin, et non seulement par le simple besoin physique, primordial, mais par le besoin varié, extensible.

Au Moyen Age et au commencement des temps modernes, comme dans l'antiquité, les publicistes et ceux qui balbutiaient les premiers mots de l'économie politique écrivirent longuement sur les consommations. Puis, ils cessèrent de le faire. Dans l'ouvrage si compréhensif d'Adam Smith, aucune division ne porte le titre de *consommation*. Bien plus, dans une édition de la *Richesse des Nations* en 1801, le mot de consommation ne se trouve même pas dans le registre analytique. Ses successeurs, Malthus, Ricardo, Sismondi, s'attachent davantage à ce phénomène. Puis, de nouveau, il est laissé de côté. Les principes d'économie politique de Stuart Mill, revus et commentés avec tant de soin par Laughlin, ne contiennent pas un chapitre sur les consommations. Les Américains passent, en général, ce phénomène sous silence ; sauf quelques bonnes et courtes remarques dans Walker, ils ne parlent à ce sujet que du gouvernement, de la population, des impôts.

Le subtil économiste anglais contemporain Marshall donne à la consommation le pas sur la production ; mais il prend la consommation dans le sens le plus étroit et le plus littéral du mot, en en excluant l'acception philosophique. Le livre III de ses *Economics of Industry*, qui lui est consacré et qui vient immédiatement après le premier livre que remplit une esquisse générale de la science (*preliminary survey*) et le livre II affecté aux notions fondamentales, traite de la demande ou consommation, *demand or consumption*, par opposition au livre IV qui traite de la production ou de l'offre : *production and supply*.

<sup>1</sup> Laveleye, *Précis d'Économie politique*, page 264.

Réduire ainsi l'étude de la consommation à l'analyse des phénomènes généraux se rattachant à la demande, c'est lui donner peu d'importance. Il est vrai que, à la fin de ce livre, l'auteur a quelques bons paragraphes sur « la sagesse dans la poursuite et l'usage des richesses. »

Les Allemands, avec leur sens général philosophique et historique, se sont davantage occupés des problèmes divers, en partie économiques, en partie politiques, en partie moraux, qui concernent la consommation. Roscher y consacre un peu plus du dixième de ses *Grundlagen der Nationalökonomie*.

Les écrivains qui traitent de l'économie politique en la rattachant aux doctrines religieuses donnent naturellement plus de place à la consommation et à l'usage des richesses<sup>1</sup>.

Il est clair qu'il serait absurde de bannir de l'économie politique la consommation et l'usage des richesses. *La consommation est la raison d'être de la production, la fin dernière de l'activité économique, le but et le terme de tout le processus économique; elle est, en cette matière, comme l'alpha et l'oméga; l'alpha, comme inspiration, puisque c'est elle qui suscite la production, l'oméga puisque c'est elle qui l'absorbe.*

La théorie de la consommation touche de près à la morale; mais, sans contredire celle-ci, elle corrige souvent ou prévient une interprétation excessive et presque sectaire des principes de la morale. En développant la théorie économique de la consommation, nous réfuterons en fait cette allégation, si souvent répétée, qu'il semble, d'après les économistes, que les produits ne soient pas faits pour l'homme, mais l'homme pour les produits, et nous écarterons aussi cette accusation que M. Charles Périn, entre autres, renouvelle sans cesse contre le prétendu « sensualisme économique ».

Il est d'autant plus nécessaire de dresser une théorie de la

<sup>1</sup> Voir Charles Périn (de Louvain): *Doctrines économiques* (1880), également un de ses élèves Hervé Bazin: *Traité élémentaire d'économie politique*. Chez ces auteurs, toutefois, les problèmes se rattachant à la consommation influencent plutôt la pensée générale de l'écrivain qu'elles ne se présentent en système développé et cohérent, offrant un enchaînement scientifique.

consommation que la littérature répand ou entretient à ce sujet les idées les plus incohérentes et les plus disparates. D'un côté, la plupart des auteurs tonnent contre le luxe; de l'autre, ils flétrissent plus ou moins ou ridiculisent l'économie dans la dépense. Les préjugés vulgaires sont très sévères aux gens qui épargnent et très indulgents à ceux qui se ruinent. On oublie que si l'Église a placé l'avarice au rang des péchés capitaux et n'y a pas mis la prodigalité, c'est que par avarice elle entend la passion immodérée et inassouvie d'acquérir, et que la prodigalité se disperse dans les péchés capitaux variés : gourmandise, luxure, etc. Ce n'est pas seulement l'avare que raille le théâtre, c'est tout autant l'homme économe et le bourgeois rangé. Entre la cigale et la fourmi, c'est la première qui rencontre le plus d'appréciations bienveillantes. Il n'en va pas autrement auprès des basses classes : aux ouvriers et aux paysans le prodigue plaît plus que l'homme économe; leur intérêt, au moins momentanément, entre, sans doute, pour une part dans ces sentiments; mais l'erreur de conception n'y est pas étrangère. Montesquieu, si ignorant et souvent si mal inspiré quand il traite des questions économiques, résume ces opinions diffuses et indistinctes dans sa formule : « Si les riches ne dépensent pas beaucoup, les pauvres meurent de faim ».

A ces propositions superficielles on oppose parfois des jugements ayant plus de fondement scientifique, mais poussés à un autre extrême, ainsi Stuart Mill. « On est utile aux autres, non par ce que l'on consomme, mais par ce que l'on ne consomme pas soi-même; » ou encore Laveleye : « L'accroissement des consommations reproductives (c'est-à-dire qui ne servent pas directement à la satisfaction des besoins de l'homme) est seul utile. » On aboutit ainsi à une *théorie du renoncement, prêchée non plus par des chrétiens ou des spiritualistes, mais par des utilitaires, des sortes de quakers scientifiques.*

En présence de ces incohérences, de ce mélange de préjugés littéraires, mondains, populaires, absolvant la prodigalité, condamnant la stricte économie, et de cette rigueur de certains

écrivains condamnant toute consommation un peu large et non reproductive, une théorie de la consommation et de l'usage des richesses est à édifier. La richesse moderne a une fonction sociale élevée, essentielle, que tous les riches — il s'en faut de beaucoup — ne remplissent pas, mais dont certains s'acquittent en y trouvant des satisfactions précieuses. Le rôle social de la richesse privée ne peut être rempli avec équivalence, à son défaut, par la richesse publique, c'est-à-dire par l'emploi que fait l'État des prélèvements qu'il exerce sur la fortune ou le revenu des citoyens.

DE LA CONSOMMATION ET DES DESTRUCTIONS DE VALEURS. — *Consommer, c'est détruire, par l'usage, l'utilité des choses, ou c'est changer la nature, la forme, de cette utilité; car l'homme n'a pas plus la puissance de faire disparaître la matière que de la créer. On a dit que produire c'est modifier la matière en vue de lui permettre de satisfaire à un besoin humain; consommer, c'est faire évanouir la forme qui permettait à un objet matériel d'être approprié à tel besoin humain déterminé.*

L'utilité ou la valeur des choses peut être détruite sans un fait de l'homme; alors il n'y a pas consommation, il y a destruction; c'est le cas des ouragans, inondations, tremblements de terre et autres fléaux physiques.

*Tous les climats ne sont pas également conservateurs des objets produits par l'homme, et c'est une des raisons des inégalités entre les civilisations.* Dans les pays tropicaux la déperdition naturelle des objets est beaucoup plus grande que dans les pays tempérés: les insectes, l'humidité y font plus de ravages; les métaux, les machines y sont plus promptement et plus irrémédiablement altérés. On a constaté qu'un excavateur qui, dans un temps donné, extrayait à Pantin, près Paris, 1,500 mètres cubes de terre, n'en extrayait que 150 à Panama; et en quelques semaines d'abandon il était bien plus avarié, dans ce dernier pays, qu'en quelques mois en France.

*L'utilité ou la valeur des choses, en dehors de toute destruction ou de toute altération physique, peut disparaître par suite de certaines circonstances générales; dans le cas, par exemple, de*

*changement de mode ou d'habitude* : ainsi les chaises à porteurs, les tabatières, certains articles de toilette des femmes.

Les changements de mode ont l'inconvénient de causer de promptes déperditions de la valeur des objets. *Un peuple qui est inconstant dans ses modes a besoin de plus produire qu'un peuple moins changeant.*

Il est vrai que souvent il se trouve, soit dans la nation une autre classe, soit à l'étranger quelque tribu, pour recueillir, mais en leur accordant une moindre valeur, les objets tombés hors de mode.

D'autre part, la mode exerce sur la production une action excitatrice.

*Des inventions peuvent aussi détruire, soit intégralement, soit en très grande partie, la valeur des objets avant qu'ils n'aient été consommés.* Ainsi, le télégraphe électrique a détruit la valeur du télégraphe aérien ; de même l'électricité, si elle se répandait davantage comme moyen d'éclairage ou comme force motrice, pourrait détruire la valeur de certaines installations gazières ou houillères, quoique rien ne fût changé matériellement à la nature propre de ces objets.

Ces destructions de valeurs qu'opèrent les inventions nouvelles ne sont en général ni complètes, ni soudaines. Il faut, cependant, en tenir grand compte ; c'est, comme nous l'avons exposé plus haut (tome I<sup>er</sup>, pages 494 à 508), une des causes qui font que le progrès économique réel reste toujours fort au-dessous du progrès économique apparent.

Un fusil nouveau ou un nouveau canon détruisent la valeur du fusil et du canon ancien ; de même pour les blindages.

Certains arrangements sociaux nouveaux, même constituant de grands progrès, peuvent aussi détruire la valeur d'objets qui n'ont nullement changé de nature. Ainsi, si la paix universelle, avec l'arbitrage entre les peuples, s'établissait, non seulement les canons et les fusils perdraient de la valeur, mais encore beaucoup d'usines ou d'outillages affectés à la production de ces objets ; de même les casernes, etc.

Si l'on supprimait l'octroi de Paris et les droits sur les vins, les entrepôts de Bercy et diverses autres installations pourraient perdre de la valeur; de même quand on a annexé à Paris toute sa banlieue, le mur intérieur d'octroi a perdu toute sa valeur.

Ainsi, *la destruction de valeur peut aller sans consommation et sans altération aucune dans la constitution de l'objet produit; mais, quoiqu'on ne puisse dire que ce soit là un cas tout à fait rare, ce n'est pas le cas habituel.* La destruction de valeur est, en général, l'œuvre soit de la consommation, soit de la négligence dans l'entretien de l'objet.

DE L'ENTRETIEN DES OBJETS. — DE L'INÉGALITÉ DES DIFFÉRENTES RACES A CE SUJET. — On a dit que la production est le règne des hommes et la consommation celui des femmes; ainsi formulée, la réflexion est manifestement inexacte; mais l'entretien et l'aménagement de la plupart des objets destinés à la consommation personnelle relèvent particulièrement de la femme. Le progrès social réel paraît consister en ce que la femme soit de moins en moins occupée à la production proprement dite, surtout à la production extérieure, et de plus en plus à la direction et au contrôle de la consommation. Ce progrès ne peut s'effectuer d'une manière absolue; toujours nombre de femmes seront occupées dans la production extérieure; mais c'est l'idéal auquel on doit tendre. Le « mouvement féministe » très incohérent de ce temps qui prétend assimiler complètement l'homme à la femme va contre cet idéal; il confond et trouble tout.

*L'ordre dans la consommation équivaut en partie à la production, puisqu'il fait durer les objets, sans diminuer les jouissances.* Aussi, de même que l'on a dit que la femme est pour moitié dans la fortune d'un ménage, on peut ajouter que *les qualités ménagères ou de prudence de la femme sont pour moitié dans la fortune et le bien-être d'une nation.* De là vient qu'il est absurde de vouloir conférer à la femme les fonctions de l'homme; c'est aller contre la plus naturelle division du travail et des tâches; c'est pousser à une destruction de richesses.

*Très grande est l'influence des caractères nationaux et des habitudes générales sur l'ordre dans la consommation et sur l'entretien.* Les Hollandais, par leurs soins continus, conservent mieux que la plupart des peuples, surtout que ceux du Midi, leurs maisons, leurs meubles, leurs provisions. On disait autrefois qu'en France et en Belgique les chevaux duraient 12 ans, en Allemagne 18, en Angleterre 25. L'écart a depuis considérablement diminué entre ces peuples; mais, à l'heure actuelle encore, la généralité des paysans et des charretiers anglais font certainement durer leurs animaux en bon état plus du double du temps que ne le font la plupart des possesseurs de chevaux en Espagne ou en Afrique.

*L'idée de l'entretien est presque aussi étrangère aux peuples barbares qu'aux enfants.* En Orient, on laisse tomber les maisons, même les palais, sans les réparer. Le fils délaisse l'habitation du père et s'en construit une nouvelle. Les bâtiments en ruine et les bâtiments neufs sont juxtaposés dans les villes orientales. Un Arabe, chargé de l'entretien des attelages dans une grande propriété tunisienne, auquel je reprochais de ne pas prendre soin de ses harnais, me répondait : « Tu voudrais que ce fût toujours neuf ».

*L'entretien tient le milieu entre la production et la consommation.* Les peuples les plus prospères ne sont pas toujours ceux qui produisent le plus, mais parfois ceux qui, sans rien retrancher à leurs besoins, mettent le plus d'ordre dans leur consommation et dans l'entretien. Cet ordre vient moins d'un surcroît de peine matérielle que de l'attention, la discipline morale, l'habitude héréditaire, la tradition. Nous avons déjà cité les Hollandais, comme donnant d'excellents exemples sous ce rapport; on peut rapprocher d'eux les Suisses, les peuples scandinaves.

*Le genre humain, notamment les races latines, peuvent presque autant augmenter leur bien-être par plus d'ordre, sans aucune restriction dans leurs consommations, que par l'accroissement des produits.* L'éducation peut y aider; elle devrait être dirigée vers la propagation des bonnes habitudes pratiques; notre fin

de siècle applique d'une façon stupide une méthode d'instruction purement verbale<sup>1</sup>.

Certains procédés de comptabilité, comme l'amortissement industriel, peuvent contribuer à généraliser le sens et le goût de l'ordre et de l'entretien.

La femme française, il lui faut rendre cette justice, excelle en général, surtout la moyenne et la petite bourgeoise, dans la bonne tenue du ménage et de tout ce qui s'y rattache. La femme anglaise lui est très inférieure. Mais les hommes sont loin chez nous d'apporter le même soin à l'entretien de tous les objets qui concernent la production.

Un point important encore, en ce qui touche la consommation, c'est *la notion des utilités diverses et successives que peut avoir un même objet*. Les robes de femme usées, mais dont le tissu est bon et riche, peuvent fournir des morceaux pour des couvertures de meubles; les haillons se transforment en papier. « L'art d'accommoder les restes » est devenu une expression familière. Toute l'industrie moderne excelle à tirer parti des déchets. On utilise en industrie presque tous les résidus; certaines belles découvertes, comme celle des couleurs tirées de la houille, viennent de la recherche des moyens de rendre profitables les résidus de l'industrie du gaz. Les industries de la bourre de soie et de la renaissance sont dues à la même préoccupation.

Les peuples barbares n'ont aucun souci de ce genre; l'on voit ainsi en Tunisie les propriétaires arabes céder à leurs voisins européens leur fumier gratuitement pour que ceux-ci les en débarrassent.

Par un simple progrès intellectuel et moral dans l'ordre des consommations et l'entretien des objets, l'humanité pourrait être beaucoup mieux pourvue, sans accroissement de peine.

Cela est tout aussi bien de l'économie nationale que de l'économie domestique ou de l'économie de la ferme et, sinon

<sup>1</sup> Voir notre ouvrage : *L'État moderne et ses fonctions*, pages 259 à 286.

une science, à proprement parler, du moins un art précieux, à coup sûr un ensemble de bonnes habitudes.

DE LA CONSOMMATION EN COMMUN DE CERTAINS BIENS. — Un progrès qui équivaut à un accroissement de production, c'est parfois la consommation en commun de certains biens, la *concentration des jouissances ou des biens pouvant servir simultanément à plusieurs*. Les exemples en sont nombreux et le deviennent de plus en plus : les théâtres, les concerts, les musées, les établissements hydrothérapiques, qui avec des perfectionnements graduels pourraient nous rendre les *balnea* des anciens, les hôtels, les restaurants, les cercles, les omnibus, les tramways, les trains de plaisir, les voyages en groupes, les jardins publics, voilà des séries de combinaisons qui mettent, les unes gratuitement<sup>1</sup>, d'autres à peu de frais, à la disposition des hommes, des jouissances ou des biens que chacun ne pourrait se procurer isolément. Bien d'autres agencements se produisent avec le temps dans le même sens. Un propriétaire parisien a imaginé d'installer dans une grande maison à beaucoup d'appartements une salle de bal ou de fête, dont chacun de ses locataires pourrait avoir successivement la jouissance. Ainsi conçue, la combinaison ne paraît pas avoir eu de succès ; mais si cette salle de fête, au lieu d'être fixe, était mobile sur un ascenseur et pouvait venir se joindre à chaque appartement particulier, cet agencement serait susceptible de succès.

Ce que les Allemands appellent la *Gebrauchsvereinigung*, l'association pour la consommation, est susceptible d'applications très variées. Il n'est nullement nécessaire que ces combinaisons prennent la forme d'une association positive ; un entrepreneur peut parfaitement y pourvoir, de même que, dans d'autres circonstances, il peut se constituer, pour cet

<sup>1</sup> Nous avons expliqué que rien, à proprement parler, n'est gratuit, parmi les choses produites par l'homme. Il y a toujours quelqu'un qui paye, soit ostensiblement, soit d'une manière occulte, l'État, la commune, c'est-à-dire tout le monde ; mais certains agencements permettent beaucoup de jouissances à peu de frais.

objet, une société véritable. Certains Allemands ont discerné avec raison les *einnützige, vielnützige, allnützige Güter*, les biens d'un usage individuel, plural, universel. Le progrès peut faire passer graduellement certains biens et certaines jouissances de la première catégorie à la seconde et de la seconde à la troisième. C'est notre grand rêveur, mais génial, Fourier, le plus fécond et le plus suggestif des socialistes, qui, au milieu de ses folles élucubrations, a le mieux deviné et en quelque sorte décrit l'avenir à ce sujet. Certaines organisations, dont le plan général, ni même tous les détails ne peuvent être absolument approuvés, comme le familistère de Guise, présentent des applications intéressantes du régime des jouissances ou des consommations en commun.

Comme tendance contraire, représentant un individualisme excessif, on peut citer le cas du feu roi de Bavière, Louis II, qui se faisait représenter des opéras, dans une grande salle de spectacle vide, pour lui tout seul.

Il y a certainement un écueil et des inconvénients dans ces consommations et ces jouissances en commun : c'est l'excès de dépendance mutuelle, la juxtaposition trop fréquente, le manque d'isolement qui est une des nécessités intermittentes de la vie et de la pensée, l'absence de recueillement où l'on se retrempe et se fortifie. Toute nature un peu bien douée s'échapperait du phalanstère alors que, par impossible, il contiendrait tous les biens, toutes les jouissances que nous en promet l'auteur. Les ménages américains vivant à l'hôtel sont loin d'offrir un modèle social.

On trouve entre cette tendance à la consommation en commun de certains biens et ce goût de la propriété, de la discrétion, du secret, de l'indépendance, des oppositions qui ne seront jamais entièrement conciliées. Chacun veut avoir sa maison, son privé, son cabinet de travail, sa bibliothèque propre, son jardinet tout au moins. Il serait malheureux que tous ces agencements individuels disparussent.

Mais sans qu'il soit nécessaire d'en faire le sacrifice, *il est d'utiles arrangements de consommation qui peuvent augmenter le*

*bien-être de tous, sans aucun accroissement corrélatif de la production; et il serait insensé de les repousser quand ils n'imposent pas de dures servitudes réciproques.*

L'individualisme américain ne perd pas à la pratique, dans certains cas, d'une sorte de communauté de vie. Pour que ces combinaisons se produisent, il faut une grande abondance de capitaux et beaucoup de densité de population.

EN QUEL SENS LA CONSOMMATION COMMANDE ET DIRIGE LA PRODUCTION. — La consommation étant le but de la production, c'est la première qui suscite et règle la seconde. Rien n'est plus extravagant que la prétention des producteurs qui veulent imposer soit leurs goûts, soit leurs prix, aux consommateurs. Rien aussi n'est plus fréquent; car ce sentiment, plus ou moins discerné et avoué, est le but principal du protectionnisme.

Se rendent coupables de cette grossière erreur les manufacturiers français, par exemple, qui, ayant à fournir des étoffes aux peuples d'Orient, prétendent que ceux-ci prennent le genre de tissus, la couleur, les dimensions, les degrés de finesse, dont les premiers ont l'habitude et qui ne s'enquièrent pas du tout des usages de ces peuples en fait de vêtements et d'ameublement. S'en rendent coupables également les producteurs qui se plaignent de ce que le consommateur a mauvais goût, de ce qu'il préfère une denrée, selon eux, plus médiocre et inférieure à la leur, qu'ils jugent meilleure. S'en rendent coupables aussi ceux qui, produisant une denrée en trop grande abondance, s'indignent de ce que le marché ne l'absorbe pas complètement; ou ceux encore qui voudraient que les prix restassent toujours à un certain niveau.

Le consommateur est le juge souverain des objets qu'il veut consommer et du prix qu'il en veut donner. Sans doute, comme on l'a vu plus haut (tome III, page 73), les prix des marchandises qui sont d'une reproduction indéfinie, sans accroissement de frais pour chaque nouvelle unité produite, tendent à se régler sur les frais de production; mais cela s'entend sous la réserve que le consommateur n'aimera pas mieux renoncer à la jouissance de l'objet que de le payer à un

prix qui lui semble trop élevé. Les frais de production tendent à régler les prix pour la quantité dont le consommateur se résignerait difficilement à se priver. Le désistement, de la part du consommateur, est toujours l'éventualité qui peut faire que les frais de production ne se retrouvent pas dans le prix : mais, en ce cas, le consommateur ne peut plus être assuré de se procurer ultérieurement l'objet, dans des conditions égales ou même en approchant, s'il se ravise. Il a, en effet, découragé la production.

La consommation dirige, inspire et limite la production ; il ne faut pas, cependant, prendre cette formule tout à fait à la lettre. Certains économistes ont écrit que la production règle exactement sa marche sur la consommation ; c'est là une vue trop étroite et qui ne tient pas compte de l'initiative et de la hardiesse du producteur. La production, en effet, surtout chez les peuples très développés, anticipe toujours sur la consommation. *L'offre va au-devant de la demande*, comme le disent ces deux termes français, dont le premier est beaucoup plus conforme à l'activité mercantile moderne que le terme scientifique anglais correspondant, *supply*. *L'anticipation sur la production représente l'esprit d'entreprise, de spéculation et de nouveauté, par conséquent de progrès*. Ce n'est pas seulement, en effet, pour les besoins déjà connus et leurs moyens déjà éprouvés de satisfaction que la production prend l'avance ; c'est même pour des besoins non encore nés ou embryonnaires et pour des articles que le consommateur n'a pas encore employés : Les envois d'échantillons, les étalages, les prospectus, agissent comme des tentateurs (Se reporter plus haut, tome I<sup>er</sup>, pages 120 à 122), de même les Expositions, les concours agricoles, les sociétés de toutes sortes, scientifiques, techniques, qui s'occupent des productions diverses. Voilà pour les peuples civilisés. Quant aux peuples primitifs, suivant une juste remarque de Roscher, confirmée par la pratique des explorateurs, il faut souvent leur donner des miroirs, de l'eau-de-vie, de la quincaillerie, avant de parvenir à leur en vendre.

*La plupart des découvertes et de leurs applications sont une anticipation de la production sur une consommation conjecturale; elles font souvent naître les goûts auxquels elles veulent satisfaire.*

DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE CONSOMMATIONS. — Les consommations sont infiniment diverses, non seulement quant à leur objet, ce qui va de soi, mais quant à leur but principal. Pour les classer, il importe de se reporter d'abord à la définition même de la consommation. *La consommation, c'est la destruction, par l'usage, de l'utilité déterminée que la production ou la nature avait mise dans une chose.*

Les consommations ainsi comprises peuvent être classées différemment suivant les points de vue auxquels on se place :

1° La division principale, celle qui est à la fois classique, scientifique et de la plus haute importance sociale, est la suivante : *les consommations sont improductives ou bien elles sont reproductives.* Cette classification suggère à l'esprit des idées assez nettes ; elle n'est pas, cependant, très exacte. Par *consommation improductive* on entend celle qui satisfait un besoin humain, mais qui détruit irrévocablement une valeur et ne laisse à la place aucune contre-partie ; par *consommation reproductrice* on entend celle qui ne détruit une valeur qu'en la transformant et en en reconstituant l'équivalent, souvent même accru ; ainsi le charbon consommé pour faire du fer, ou la farine pour faire du pain, ou le bois pour faire un meuble. Il est clair que la différence est très grande entre ces deux catégories de consommations. On s'est livré, notamment Stuart Mill, à beaucoup de subtilités au sujet de cette destruction. Ainsi la nourriture qui est absorbée par l'homme constitue-t-elle une consommation improductive ou une consommation reproductrice ? Certains distinguent et soutiennent que cette consommation est improductive s'il s'agit de soutenir un oisif et qu'elle est reproductrice si elle renouvelle les forces d'un travailleur. Les écoles pourraient débattre beaucoup d'arguties de ce genre.

Le terme de consommation reproductrice est parfaitement

net ; mais celui de consommation improductive l'est beaucoup moins. On a proposé de substituer à ces deux termes les suivants : *consommation proprement dite*, celle qui consiste en l'application directe d'une chose à nos besoins, et *consommation reproductive ou industrielle*, celle qui ne détruit une valeur qu'en la transformant, la reconstituant et généralement l'augmentant.

Une terminologie qui nous semblerait meilleure serait celle de *consommation personnelle ou subjective ou destructive*, qui applique une chose directement à un besoin humain, et *consommation objective*, qui transforme une chose en un autre objet, une valeur en une autre valeur.

Quoi qu'il en soit de ces dénominations, *la consommation reproductive, industrielle ou objective doit tenir une place de plus en plus grande dans l'ensemble des consommations d'un peuple qui progresse*. C'est l'erreur de beaucoup de statisticiens de ne pas distinguer entre les productions celles qui sont faites pour la consommation personnelle, subjective, et celles qui n'ont de valeur que par la consommation reproductive, de confondre le produit brut et le produit net qui diffère pour une nation, de même que pour un homme. Si de la production agricole on ne retranche pas, par exemple, les semences, dans le croît du troupeau la fraction qui est destinée à renouveler le bétail, dans les machines produites celles qui n'ont pour objet que de remplacer les machines qui annuellement tombent hors d'usage, on commet une erreur grossière.

L'improductivité ou la reproductivité d'une consommation dépend souvent moins de l'objet lui-même qui est en cause que de l'usage que l'on en fait. Ainsi, le charbon peut servir à chauffer une demeure ou à fabriquer du fer. Dans le premier cas la consommation est dite improductive, ou, plus exactement, personnelle, subjective, destructive. Dans le second cas, elle est manifestement reproductive, industrielle, reconstitutrice.

*La reproductivité de la consommation peut exister en intention et non en réalité ; cela n'est pas rare en industrie et est très*

fréquent en travaux publics. Tout ce qui, dans une entreprise conçue comme utile, se trouve disproportionné avec l'usage réel dont doit être la chose est improductivement consommé ou gaspillé : ainsi les chemins de fer sans trafic, les canaux sans bateaux.

*Certaines consommations peuvent être improductives à l'égard de l'humanité en général et se trouver reproductives pour un peuple déterminé, et de même être improductives pour un peuple et reproductives pour une fraction de ce peuple.* Dans le premier cas, on peut citer la poudre, le matériel de guerre, les blindages, etc., qui témoignent des mauvais instincts de l'humanité ; mais si ces consommations protègent effectivement une nation, qu'elles lui donnent la sécurité, qu'elles préviennent la guerre ou que, si celle-ci éclate, elles lui valent le triomphe, on ne peut dire que ce soient là des consommations improductives. Dans le second cas se trouvent les décorations, embellissements, soit permanents, soit passagers, fêtes, expositions, etc., qu'entreprend telle ou telle ville ; il se peut que ce genre de consommations soit absolument improductif, il se peut, d'autre part, qu'elles soient reproductives pour la ville qui s'y livre et qui, par un grand concours d'étrangers, par l'élargissement de son commerce et de ses débouchés, peut parfois retrouver en bénéfices réels une somme supérieure à celle consommée en ces dépenses.

*Il faut se garder de l'étroitesse d'esprit en matière de consommations improductives, à l'exemple de certains « philanthropes » rêveurs ou moroses, dont les uns désarmeraient leur pays et les autres le mettraient à un régime conventuel, incompatible avec toute animation et tout progrès.*

A d'autres points de vue, les consommations peuvent se distinguer en :

2° *Consommations faites individuellement et Consommations faites en commun* ; nous avons déjà parlé des dernières (voir pages 205-207). Celles-ci multiplient les jouissances et les font moins coûteuses, en les rendant souvent, il est vrai, plus banales, moins intimes et moins intenses.

3° *Consommations privées et consommations publiques*; ce classement n'est pas le même que celui du précédent paragraphe en ce sens que les consommations faites en commun sont libres et que ceux seulement qui veulent en jouir y contribuent, tandis que les consommations publiques sont défrayées par voie d'autorité et que même ceux qui n'y participent pas en les désapprouvant doivent en supporter les frais.

4° *Consommations lentes et consommations rapides*; c'est là une classification approximative, mais qui a son importance. Pour l'économie privée, comme pour l'économie publique, il y a entre ces deux classes de consommations une grande différence; l'avantage n'est pas négligeable, le plus souvent, des consommations lentes sur les consommations rapides. Les premières laissent subsister une richesse, soit intégralement, soit partiellement, pendant longtemps; les secondes détruisent instantanément la totalité de la valeur; ainsi, d'une part, les sommes employées en une fête splendide qui dure quelques heures, et, de l'autre part, celles consacrées à l'achat de dentelles ou de bijoux qui conservent, sinon toujours, du moins longtemps, quelque valeur. Les consommations lentes appauvrissent naturellement bien moins les nations et les individus. La prodigalité en consommations lentes est moins nuisible. C'est à ces dernières que se rattachent ce que les Allemands appellent des *capitiaux de jouissance*.

Les consommations lentes croissent avec les richesses tant pour les particuliers que pour les nations. Les meubles, les tapisseries, les constructions, les arrangements de parcs, les bijoux même parfois constituent des consommations lentes. Je connais tel homme qui s'est fait une règle de ne dépenser jamais plus de la moitié de son revenu, et, sur cette moitié de son revenu qu'il dépense, d'employer le tiers ou le quart, soit le sixième ou le huitième du tout, en consommations lentes, c'est-à-dire en objets qui peuvent plus ou moins se détériorer par l'usage, mais qui conservent longtemps, sinon toujours, une certaine valeur.

Plus un peuple est riche, plus ces consommations lentes venant à se développer, il en résulte une richesse de jouissance. Les Hollandais du XVII<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Français dans le courant de ce temps, ont consacré ou consacrent à ce genre de consommations une partie non négligeable de leurs revenus.

Nombre d'économistes soutiennent que la consommation reproductive est seule utile. Il y a là une exagération manifeste et qui peut conduire à l'absurde; il en résulterait, en effet, que l'homme ne deviendrait plus ingénieux et plus riche que pour différer de plus en plus ses jouissances. La consommation reproductive, c'est, en effet, une jouissance différée, qui a sa raison d'être dans une large mesure, mais qui ne doit pas être transformée en règle; on accumulerait ainsi des moyens de plus en plus nombreux de se procurer des jouissances, sans jamais savourer celles-ci<sup>1</sup>.

La vérité économique est dans un judicieux équilibre entre les consommations, qui fasse une part à l'accroissement des satisfactions et des jouissances immédiates ou prochaines, passagères et durables, et, d'un autre côté, une part aussi à la constitution des moyens de s'en procurer ultérieurement d'autres et de s'assurer, avec un certain accroissement, le renouvellement, autant que possible indéfini, des satisfactions et des jouissances présentes.

<sup>1</sup> Voir plus loin les chapitres consacrés au luxe.

pas dans l'avarice, c'est à dire dans la privation systématique et sordide au milieu des richesses. Nombres sont les aphorismes littéraires et philosophiques en faveur de l'économie; cette dernière qualité on veut bien s'entendre de deux manières : la première, qui est la plus conforme à l'étymologie, c'est le bon entretien des objets et l'ordre dans les dépenses; la seconde, qui est le plus souvent entendue, est le refus de dépenses superflues, soit surtout pour augmenter graduellement la richesse de la famille ou de la

## CHAPITRE II

### L'ÉCONOMIE, L'AVARICE ET LA PRODICALITÉ

Aspect général de l'économie, de l'avarice et de la prodigalité, au point de vue de leurs conséquences sociales.

Les deux importantes découvertes de la science économique en ce qui concerne l'économie et la prodigalité.

Le placement, sa nature; il constitue une des fonctions sociales les plus délicates et les plus considérables.

La destruction par négligence ou caprice d'objets utiles constitue une perte pour la société tout entière. — Effets passagers de la destruction.

Si utile qu'elle soit, l'épargne ne saurait être le but de la vie. — Les critiques de l'épargne.

L'ordre et la hiérarchie des consommations.

Le besoin de parure et d'ornement est le principal stimulant de la civilisation. — Importance du sentiment religieux et du culte à ce point de vue.

### ASPECT GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE, DE L'AVARICE ET DE LA PRODICALITÉ

AU POINT DE VUE DE LEURS CONSÉQUENCES SOCIALES. — Il n'y a que deux emplois généraux possibles de la richesse, revenus et capital : la dépense et l'épargne.

Il se produit de nombreuses contradictions d'opinions au sujet de l'épargne et de la dépense, suivant que l'on envisage les conséquences immédiates, passagères et locales, ou les conséquences différées, permanentes et universelles, suivant aussi que l'on se préoccupe surtout de l'éthique ou surtout du mouvement des richesses.

Au point de vue éthique ou moral, presque tout le monde est d'accord pour louer une économie judicieuse, qui ne verse

pas dans l'avarice, c'est-à-dire dans la privation systématique et sordide au milieu des richesses.

Nombreux sont les aphorismes littéraires et philosophiques en faveur de l'économie; cette dernière qualité ou vertu peut s'entendre de deux manières : la première, qui est la plus conforme à l'étymologie, c'est le bon entretien des objets et l'ordre dans les dépenses; la seconde, c'est un prélèvement sur les revenus soit pour les incertitudes de l'avenir, soit surtout pour augmenter graduellement la richesse de la famille ou de la personne.

Au point de vue de la première acception de l'économie, on cite un ingénieux proverbe oriental, que les Arabes sont bien loin de suivre habituellement dans la pratique : « Faute d'un clou, le cheval perd son fer; faute de fer, le cavalier perd son cheval, et faute de son cheval, il est pris et tué ». Un président des États-Unis, le général Garfield, dans la guerre de sécession, traduisait en langage moderne ce dicton oriental, quand, s'adressant à son corps d'armée, il disait : « Tenez tout en ordre; de la roue d'un affût peut dépendre la victoire ».

Pour passer d'exemples tirés de l'art de la guerre à d'autres tout empreints de l'esprit de paix, on sait que la fortune d'un des banquiers importants et hommes d'État du commencement du siècle, Laffitte, passe pour avoir été due à ce fait que, pendant sa présentation, tout jeune homme, à un grand banquier dans le bureau duquel il désirait entrer, une épingle étant tombée à terre, il s'empressa de la ramasser, ce qui donna à son interlocuteur une haute idée de ses habitudes d'ordre.

Sous son second aspect, l'économie n'a pas été moins recommandée par les moralistes; on connaît le mot de Franklin : « Celui qui achète le superflu doit vendre plus tard le nécessaire », et la maxime, singulièrement philosophique, qu'une femme célèbre du XVIII<sup>e</sup> siècle, M<sup>me</sup> Geoffrin, avait fait graver, dit-on, sur ses jetons de jeu : « *Économie est mère de libéralité* ».

Au point de vue de l'économie ou moral, presque tout le monde  
E. de Laveleye, *Éléments d'économie politique*, page 261.

De nombreux exemples que nous avons cités dans le premier volume de cet ouvrage (pages 72 à 76) témoignent de la justesse de cette formule. *Il ne peut y avoir, en règle générale, d'hommes capables de faire et de renouveler de grandes libéralités que ceux qui ont commencé par faire de persévérantes économies.*

Comme contre-partie de cette conception, on peut citer le mot de Louis XIV : « Un roi fait des aumônes quand il fait de grandes dépenses ». Ce mot a survécu au régime de la monarchie absolue ; bien des démocraties se le sont approprié ; les collectivités modestes, comme les communes, l'adoptent parfois en tant que règle de conduite ; d'autre part, on admet que bien des gens à grosse ou importante fortune doivent appliquer cette royale maxime. Il arrive, en effet, que la prodigalité des cours peut enrichir, surtout momentanément, la capitale, mais aux dépens du reste du pays, et que de grandes dépenses faites par quelques prodiges répandent momentanément l'aisance et les bénéfices autour d'eux.

Si les moralistes sont, pour la plupart, en principe, favorables à l'économie, ils se départent, parfois, de cette conception et condamnent avec une extrême violence ce qu'ils appellent l'avarice, qui n'est parfois que le légitime souci de l'avenir et le désir également légitime d'accroître graduellement sa situation.

L'avarice proprement dite, c'est-à-dire une vie sordide de privations au milieu de la richesse, le dessein systématique de se refuser et de refuser aux siens toutes les satisfactions et les jouissances qui seraient en conformité avec la situation de la famille et qu'on pourrait se permettre tout en augmentant sérieusement sa fortune, est certes un vice repoussant. Il semble indiquer la sécheresse de cœur et l'étroitesse d'esprit ; il va souvent avec la négligence de la personne et de la demeure. Il est presque toujours accompagné de ridicules. Les religions flétrissent cet entassement déréglé de richesses aux dépens du confortable, de la largeur légitime de vie, du secours et de l'aide donnés au prochain. Le théâtre et la littérature mettent en saillie les aspects grotesques de ce vice.

Quelques économistes l'ont trop innocenté; et la véritable avarice, mêlée de cupidité, mérite tout aussi bien leur condamnation que celle des moralistes. Même de notre temps on voit se produire des types d'avares auprès desquels Harpagon est une sorte de prodigue. Il ne se passe pas de mois qu'on ne rapporte la mort dans un taudis, sur un grabat, de quelque mendiant ou mendiante, qui laisse des dizaines de mille francs, parfois des centaines de mille francs dans son sordide logis. Quelquefois certains avares détiennent aussi des propriétés qu'ils laissent toutes en friche ou se détruire par leur opiniâtre refus de dépenser un sou à leur entretien. A propos de l'un de ces cas, rapporté par les journaux en 1894 et qui coïncidait avec un procès en donation de conseil judiciaire à un jeune prodigue colossalement riche, un homme d'esprit disait que, s'il fallait donner un conseil judiciaire aux prodigues pour les empêcher de trop dépenser, il faudrait, d'autre part, en donner aussi à certains avares pour les forcer à dépenser judicieusement une partie de leur revenu. Ce n'est là qu'une boutade, sans possibilité d'application. *L'avarice portée à un certain point est destructive de richesse, la manie de ne rien dépenser faisant que certains avares n'entretiennent pas leurs propres biens.*

Le tort est de confondre l'économie, même très rigoureuse, avec l'avarice. On peut, par exemple, épargner et capitaliser, non seulement les trois quarts ou les quatre cinquièmes, mais les neuf dixièmes de son revenu, sans être un avare, au sens économique du mot. Si cette épargne à haute puissance est judicieusement employée, si le genre de vie de l'épargnant, tout en restant très au-dessous de celui qu'il pourrait mener, est décent, confortable, exempt de pratiques mesquines, de ladrerie envers ses proches, ses serviteurs, ses fournisseurs et ouvriers, envers les œuvres utiles ou bienfaisantes, il y a là un goût très prononcé et légitime, quoiqu'il puisse être exagéré, d'économie, il n'y a pas de l'avarice. C'est ce goût que l'économie politique approuve et justifie, quoique parfois, lui aussi, il puisse être poussé à l'excès, comme on le verra plus loin

Si l'avarice est un vice repoussant, la prodigalité, à certain point de vue, peut paraître un vice séduisant. Elle associe tout son entourage à la fortune de l'homme riche; elle semble répandre les bienfaits autour d'elle. Supposez un réservoir, où l'eau a été lentement accumulée pour servir toute une saison, et que l'on vide en quelques jours; tant que l'eau s'écoule et se déverse sur les prairies et sur les terres, on voit tout pousser et fleurir, et l'on serait tenté de juger cette abondance d'humidité un bienfait; mais en quelques jours cette réserve d'eau est épuisée; la terre souffre ensuite tout l'été, réclamant en vain l'onde fertilisante qui ne lui eût pas manqué un seul jour jusqu'à la récolte, si une main plus judicieuse l'eût mieux ménagée. *Ainsi est la prodigalité. Elle épuise en quelques instants toute une réserve destinée à un long avenir; elle donne l'illusion passagère d'une sorte d'accroissement de richesse, bientôt suivie des maux de la disparition définitive d'une source de richesse permanente.*

LES DEUX IMPORTANTES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE EN CE QUI CONCERNE L'ÉCONOMIE ET LA PRODICALITÉ. — La science économique a fait, en cette matière, deux découvertes très importantes et qui redressent de grossières erreurs vulgaires. La première de ces découvertes, l'une des plus belles qu'Adam Smith a propagées, s'il ne l'a faite, c'est que *la consommation et l'épargne ne sont pas deux phénomènes contraires, du moins dans la société moderne; l'épargne, pour la constitution d'un capital, emploie autant de travail que la consommation improductive; elle fait vivre autant de monde; elle distribue autant de salaires et de bénéfices; seulement, elle conduit le travail dans d'autres canaux et elle entretient d'autres catégories de travailleurs.*

Nous avons déjà fourni quelques preuves à l'appui de cette vérité importante dans une autre partie de cet ouvrage (tomé I<sup>er</sup>, pages 217 à 223).

La seconde découverte de la science économique, en matière de consommation, c'est que : *les objets que l'on détruit ou laisse détruire, par négligence ou par caprice, sont irré-*

vocablément perdus pour tout le monde, sans aucune compensation.

Dans un roman dû à un écrivain qui n'a pas dédaigné les questions économiques, un vieux juif dit à son fils qui a gaspillé de l'argent : Ne dis pas que tu regagneras cet argent ; on ne regagne jamais l'argent perdu ; on en gagne un autre, mais on ne regagne jamais l'ancien<sup>1</sup>. Cette parole est parfaitement vraie ; on gagne une somme nouvelle qui se serait ajoutée à la somme ancienne, si celle-ci n'avait pas été gaspillée, mais on ne regagne pas la somme ancienne.

Ces deux découvertes sont très importantes. La première consiste, disons-nous, en ce que, dans les sociétés contemporaines, les sommes épargnées, du moins la généralité, sont tout aussi bien consommées, donnent lieu à un courant d'affaires aussi actif que les sommes prodiguées et perdues pour leurs possesseurs. Cela n'est exactement vrai, toutefois, que dans les sociétés contemporaines où existent des facilités de placement. On a vu plus haut (tome I<sup>er</sup>, page 203 à 223) que l'épargne se présente sous deux formes : 1° la non consommation ou thésaurisation ; 2° l'emploi prévoyant et reproductif de la somme qu'on épargne ; cet emploi aboutit à un placement, fait soit directement par l'épargnant, soit par une personne à qui il confie son épargne.

De même que la thésaurisation était l'ancienne forme de l'épargne, le placement en est la forme contemporaine.

La transformation des épargnes en commandes de travail est un des traits caractéristiques des sociétés modernes. La vie patriarcale des temps primitifs offre un obstacle, difficilement surmontable, au développement économique. Cet obstacle, du moins, ne peut être surmonté que lentement et graduellement. Comment capitaliser alors ? On peut avoir plus de troupeaux, mais le nombre en est limité par l'étendue des pâturages. Voudrait-on améliorer les terres, mais l'état des connaissances agricoles ne s'y prête que peu. L'épargne ne se constitue guère, dans cette période, que sous la forme d'approvisionnement.

<sup>1</sup> Voir *Manon*, d'Edmond About.

Plus tard, au temps de la petite industrie réglementée, divisée en compartiments étroits et rigides, les obstacles à la capitalisation de l'épargne, c'est-à-dire au placement, pour être un peu moindres, restent néanmoins considérables. Le peu de division du travail et d'esprit d'entreprise bornent singulièrement le placement dans la production d'autrui. La plus grande partie de l'épargne doit prendre alors la forme, non pas d'un capital productif, mais de consommations lentes, préférées aux consommations rapides, à savoir : de belles étoffes, des meubles riches, des bijoux, des bijoux, de la vaisselle, des constructions luxueuses.

Le placement productif des épargnes ne peut être général que là où se rencontrent les conditions suivantes : une grande division du travail, comme dans les villes importantes, des connaissances techniques agricoles ou industrielles en voie de progrès, la constitution de l'*entreprise* et la liberté absolue des professions. Les villes sont nécessaires au développement de l'épargne. Dès que la division du travail est avancée, l'épargne peut s'effectuer sous la forme de prêts fréquents aux industriels, aux commerçants, aux propriétaires ruraux<sup>1</sup> ou sous celle de participation aux entreprises dirigées par autrui, c'est-à-dire que l'épargne peut se capitaliser.

La thésaurisation, au sens littéral du mot, a été poussée parfois excessivement loin, mais surtout dans les pays où manque la sécurité, suivant un mot de Burke : « Là où la propriété n'est pas sacrée, l'or et l'argent retournent dans la terre d'où ils sont sortis. » Il advient encore aujourd'hui que l'on remette au jour fortuitement des accumulations de pièces d'or ou d'argent, dont les unes remontent au moyen âge ou aux temps modernes, d'autres aux temps barbares ou à l'antiquité. En 1633 on découvrit à Tournay le trésor de Childéric I<sup>er</sup>. Au

<sup>1</sup> On a vu plus haut, toutefois, que les valeurs mobilières, avec leur avantage de facilité de négociation, rendent, dans l'état contemporain du marché des capitaux, le crédit personnel, notamment le crédit au cultivateur, moins fréquent (tome II, pages 116 à 147). On peut y remédier avec des associations type Raiffeisen (tome II, pages 607 à 613).

mont Athos on en trouva un qui remontait aux temps des guerres entre les Perses et les Grecs. Dans l'Yémen, d'après les récits d'un voyageur, Dassy (*Commerce of the Red Sea*, 1839) des particuliers posséderaient enfouis jusqu'à 300,000 ou 400,000 dollars. Il est possible que ces sommes fabuleuses soient exagérées<sup>1</sup>. On a vu plus haut, dans un des chapitres que nous consacrons à la monnaie, des indications sur la colossale importance des trésors publics dans l'ancienne Perse et des dépôts dans les temples, d'après un érudit, M. Théodore Reinach (tome III, pages 186 à 189). Ici c'était la prévision de guerres qui incitait surtout à ces accumulations. Même dans notre siècle, ces habitudes se sont poursuivies jusqu'à une époque très proche de nous. Il y a trente ans environ, dans un canton montagneux de l'Hérault, un membre d'un groupe de paysans, parents entre eux, et habitant, au nombre de trois familles, un petit hameau, disait à un entrepreneur de routes, dont nous tenons ce propos, que si on leur réclamait, sous peine de la vie, 50,000 écus (150,000 francs) à payer en espèces dans les vingt-quatre heures ils ne seraient pas embarrassés pour les fournir. Dans ce coin de la France, nombre de familles avaient ainsi, à cette époque (1864 à 1868), des milliers ou même des dizaines de mille francs cachés, et, chose curieuse, ces dépôts étaient en grande partie en doublons d'Espagne, ce qui prouvait leur ancienneté.

Plus avisés sont les membres de certaines grandes familles orientales, notamment les favoris orientaux, qui mettent une notable partie de leur fortune, non seulement des centaines de mille francs, mais des millions de francs, sous la forme de diamants. S'ils se sentent menacés par quelque danger politique, par un changement de dispositions du maître, ils tâchent de s'enfuir avec ce trésor portatif; c'est leur façon d'imiter Bias. A Tunis, avant l'occupation française, les favoris des beys se succédant à bref intervalle, tâchaient ainsi de mettre à couvert d'un retour de fortune une partie de leurs dilapidations.

<sup>1</sup> Roscher, *Grundlagen der Nationalökonomie*, 17<sup>te</sup> auflage, page 565.

L'habitude chez les Hindous de détenir une grosse fraction de leurs richesses sous la forme de bijoux, de vaisselle, de meubles, se rapporte en partie à une vieille tradition, qu'a établie l'insécurité d'autrefois, en partie à la difficulté des placements.

*Cette thésaurisation, quand elle porte sur des objets périssables, peut faire renchérir les prix. Pour les diamants, cela est évident. Il est certain aussi que l'habitude des Hindous, peut-être aussi des Chinois, de mettre une notable partie de leur fortune sous la forme de bijoux ou d'ustensiles d'argent, enrave la baisse de ce métal.*

Quand la thésaurisation s'effectue sous la forme de monnaie retirée de la circulation, et que ce retrait est opéré systématiquement et dure indéfiniment, l'effet est analogue à une diminution de la circulation métallique ou à une restriction de l'accroissement de celle-ci du chef des entrées du dehors. Pour le monde entier, cette thésaurisation équivaut à une réduction de la production des mines de métaux précieux; on a vu, d'autre part, que la mise en circulation soudaine d'immenses trésors, comme ceux des rois de Perse lors des conquêtes d'Alexandre, équivalant à la découverte de mines de métaux précieux très productives, faisait hausser les prix et parfois, momentanément, baisser le taux de l'intérêt (tome III, pages 188 à 189).

LE PLACEMENT; SA NATURE; C'EST UNE DES FONCTIONS SOCIALES LES PLUS DÉLICATES ET LES PLUS CONSIDÉRABLES. — *Le placement est la transformation de l'épargne, élément tout passif par lui-même, en un élément actif. Le placement, au lieu de la simple mise en réserve d'objets utiles, sans y rien modifier, consiste à faire servir ces objets à une production nouvelle. Il peut être fait directement par l'épargnant, si celui-ci est un industriel, un agriculteur, un commerçant, s'il se met à construire ou à agrandir des usines, des maisons, des bateaux, à constituer ou augmenter tel ou tel outillage, à améliorer des fonds de terre. Le placement peut être fait aussi indirectement, et c'est le cas le plus fréquent, à cause de la division*

des professions (voir plus haut, tome II, pages 101 à 104); on confie alors ses épargnes, c'est-à-dire son pouvoir de disposer d'une certaine somme dans l'ensemble des produits à un emprunteur qui en fait l'un des usages indiqués ci-dessus ou un autre analogue.

L'épargnant, dans ce cas de placement, soit direct soit indirect, dépense autant et fait tout autant travailler que le prodigue ou l'homme qui dépense ses revenus; mais l'objet et le résultat de la dépense et du travail sont différents: *Au lieu d'occuper des tapissiers, des coiffeurs, des dentelières, des cuisiniers ou pâtissiers, des ouvriers en voitures de luxe, etc., il fait travailler des maçons, des terrassiers, des vigneron, des constructeurs de machines et autres travailleurs de même nature.* L'avantage de cette direction donnée à la dépense et au travail est clair; autant de gens sont occupés et reçoivent des salaires; mais une fois ces salaires payés et cet ouvrage fait, tandis que dans la première manière de dépenser il ne reste plus rien ou seulement quelques objets de parure ou d'agrément, dans la seconde manière il a été constitué des installations ou des instruments durables qui augmentent, dans une certaine mesure, la production ultérieure. Non seulement les ouvriers auront été tout aussi bien employés et payés; mais, dans l'œuvre durable constituée, il y aura pour eux une nouvelle source de travail et de salaires, de produits qui seront plus abondants et pourront être à meilleur marché.

Les placements, dont la nature est plus voilée, tels que les achats d'actions, d'obligations, de titres de rentes, etc., conduisent normalement au même résultat. Ils libèrent les capitaux que leurs possesseurs avaient besoin de réaliser et prennent leur place; si les vendeurs de ces titres détruisent les capitaux ainsi libérés en en faisant un mauvais usage, alors la société n'est pas enrichie, mais cela tient à la prodigalité des vendeurs de titres, non au placement des acheteurs.

Le placement est toujours une opération des plus délicates; c'est l'un des soucis de l'épargnant et c'est par le soin, la sagacité qu'il y apporte, qu'il sert en même temps ses intérêts.

propres et ceux de la société. *Le choix des placements est une des œuvres difficiles, essentielles, très importantes pour la société elle-même; une partie de ce que l'on appelle la bourgeoisie n'a pas d'autre tâche, mais c'en est une des plus considérables pour l'ensemble de la société.*

*Une épargne mal placée est comme un enfant mort-né.*

Nous avons exposé plus haut les énormes avantages du placement. Tout perfectionnement dans la facilité d'effectuer et de réaliser les placements stimule singulièrement l'épargne et l'activité industrielle (tome II, pages 116 à 132). *L'énorme progrès financier du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est d'avoir généralisé le placement<sup>1</sup>.* De là vient l'impulsion donnée à la production; de là aussi la baisse de l'intérêt; une foule de gens aujourd'hui placent qui, autrefois, n'épargnaient pas ou thésaurisaient.

L'épargne qui, au lieu de se présenter sous la forme de constitution visible d'outils et d'installations, se présente sous celle de capital circulant, de choses fongibles ou de délégation de droits, n'est pas moins productive normalement que la première; elle restitue, elle aussi, plus que son équivalent dans des conditions régulières, et tend également à l'accroissement des capitaux. L'épargne moderne est une direction donnée à la consommation et à la production, en vue de l'augmentation de la richesse. *La consommation simple, personnelle, subjective, improductive, est un élément statique; l'épargne, sous la forme du placement, est un élément dynamique.*

LA DESTRUCTION D'OBJETS UTILES PAR NÉGLIGENCE OU CAPRICE CONSTITUE UNE PERTE POUR LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE. — EFFETS PASSAGERS DE LA DESTRUCTION. — La deuxième découverte faite par la science économique relativement aux consommations n'a pas moins d'importance que la première : *les objets détruits par négligence ou par caprice constituent, pour la société, comme pour le possesseur, une perte absolue et sans compensation aucune.* Sont dans ce cas les carreaux cassés, les verres brisés, dont cer-

<sup>1</sup> Voir aussi notre *Traité de la Science des Finances*, tome II, pages 217 à 220.

taines âmes naïves s'imaginent qu'ils « font aller le commerce. » Si ces vitres ou cette vaisselle n'avaient pas péri, le possesseur n'en aurait pas moins été obligé d'employer les 5 francs ou les 10 francs qu'ils ont coûtés, soit qu'il voulût épargner cette somme, soit qu'il préférât la consommer simplement; mais, dans l'un et l'autre cas, il aurait eu à la fois les carreaux et les verres qui n'auraient pas été détruits et les objets ou les jouissances qu'il aurait achetés ou commandés avec ces 5 francs ou ces 10 francs.

*Il faut, dans nombre de cas, distinguer les effets réels et permanents et les effets apparents ou passagers de la destruction de capitaux.* Ainsi une grande guerre amène souvent une grande animation pour les préparatifs militaires; il semble parfois que les affaires y gagnent en activité; mais c'est là un effet transitoire. Les conséquences réelles de la guerre, c'est-à-dire la dépression et l'appauvrissement, se font sentir, non pas au moment où la guerre sévit, ni même immédiatement après sa fin, mais quelque temps plus tard. Il en est de même de la prodigalité, elle augmente momentanément la demande des marchandises et des services dans les lieux où réside le prodigue; elle paraît une rosée fécondante; en réalité, c'est une source de travail qui aurait dû être permanente, et que l'on épuise en quelques instants. La partie du public qui est sans discernement s'en tient aux effets passagers et locaux de la prodigalité.

Il faut, toutefois, faire ici deux remarques : 1° parmi les biens gaspillés par les prodigues, la perte pour l'ensemble de la société est souvent moindre en réalité qu'en apparence. Cela vient de ce que les prodigues sont, en général, grossièrement trompés et exploités sur leurs achats; et que certaines catégories de leurs trompeurs ou exploités, les usuriers par exemple et certains marchands, épargnent. Mais, outre qu'il en résulte l'enrichissement de catégories peu respectables d'individus, ce n'est là qu'une réduction dans la perte de capital qu'éprouve la société; la perte reste pour celle-ci certaine et notable.

SI UTILE QU'ELLE SOIT, L'ÉPARGNE NE PEUT ÊTRE LE BUT DE LA VIE. — LES CRITIQUES DE L'ÉPARGNE. — Une seconde remarque, c'est que l'épargne, par la voie de constitution de capitaux, si elle peut être considérée comme illimitée, peut avoir, cependant, étant donné un certain état des connaissances techniques, une utilité décroissante. C'est ce que nous avons amplement démontré (tome II, pages 132-138 et 154-157). Évidemment, il sera toujours possible d'employer d'une manière utile tout surcroît de capital, en faisant, par exemple, de nouvelles améliorations aux fonds de terre, même quand ceux-ci sont déjà très améliorés, de nouvelles constructions de voies ferrées, fût-ce pour relier entre eux de petits villages, de nouvelles usines, etc. Quoique toutes ces œuvres comportent une utilité, néanmoins l'utilité peut en être graduellement abaissée, au fur et à mesure que les œuvres les plus importantes sont faites. Sans doute, on n'arrivera jamais à un excès de capital au sens littéral du mot, c'est-à-dire en ce sens que les capitaux nouveaux devraient rester sans emploi. Mais on pourrait aboutir à une sorte de pléthore de capitaux qui ferait qu'il serait malaisé de tirer des nouveaux formés ou de tous ceux disponibles une utilité notable.

*Aussi, tout en faisant de l'épargne un devoir et une mission sociale, serait-il absurde d'en faire le but de la vie et de lui sacrifier complètement la largeur, les agréments et l'ornement de l'existence.*

L'idéal serait que toutes les classes de la population épargnassent dans une certaine mesure, les seuls indigents exceptés. Il en va tout autrement : l'épargne est confinée dans certaines catégories de la société. La classe purement aristocratique, menant le train déréglé qu'on appelle *high life*, épargne peu. *La bourgeoisie, à tous ses degrés, haute, moyenne et basse, dans sa grande masse, pratique l'épargne ; c'est là l'un de ses principaux mérites sociaux et aucune combinaison ne la pourrait remplacer dans cette œuvre essentielle de progrès.* En dehors de la bourgeoisie, une bonne partie des domestiques, l'élite des paysans

et des petits marchands, et une petite partie seulement des ouvriers, non pas toujours ni même habituellement les plus rémunérés, mais ceux qui sont rangés et sobres, épargnent. En définitive, il n'y a certainement pas, même en France, la moitié du revenu national qui épargne : le revenu des Français est estimé à vingt-cinq ou trente milliards de francs ; l'épargne, sous toutes ses formes, déduction faite des pertes des maladroits et des gaspillages des prodigues, est vraisemblablement de 2 milliards  $1/2$  à 3 milliards, soit au plus 10 p. 100 du revenu national. Mais ces 2  $1/2$  à 3 milliards d'épargne sont formés par certainement moins de la moitié des revenus nationaux, à raison d'une moyenne de 20 p. 100 du revenu ; ce n'est qu'une moyenne, car nombre de bourgeois épargnent la moitié ou les deux tiers, quelques-uns les trois quarts ou davantage, de leur revenu. Dans cette dernière proportion, il nous paraît y avoir excès.

De même que certaines couches sociales, ainsi certains peuples sont particulièrement économes : les Suisses, les Hollandais, les Français, et jadis, avant qu'ils eussent complètement conquis le monde, les vieux Romains. Platon, d'après Plutarque, disait qu'il pouvait se faire qu'une veuve diminuât son patrimoine, mais qu'un homme avait le devoir de laisser plus à ses héritiers qu'il n'avait hérité lui-même. Cette maxime est toujours vraie. Temple écrivait des Hollandais : « Il ne leur viendrait pas dans l'esprit que leur dépense pût régulièrement égaler leur revenu ; quand cela arrive dans une année, il leur paraît qu'ils ont vécu en vain cette année-là. Ce genre de vie (dépenser tout son revenu) nuirait autant ici à la réputation d'un homme qu'en un autre pays des désordres vicieux ».

Parmi tous les peuples contemporains le plus économe est, sans contredit, le peuple français, surtout dans les couches sociales que nous avons signalées plus haut.

La stricte économie a, cependant, des adversaires, parmi quelques théoriciens récents. On lui reproche de rendre les peuples routiniers, pusillanimes, peu entreprenants, de les

habituer à restreindre leurs besoins et leurs exigences, tandis qu'il conviendrait de développer les ambitions de chacun. Les socialistes en général, sont hostiles à l'épargne populaire, notamment Lassalle; *la méthode du retranchement systématique leur paraît une sorte d'émasculat*ion. Les écrivains américains, qui adhèrent aux principes économiques, font parfois des réserves au sujet de l'épargne parmi la classe ouvrière; ils y voient une cause de dépression, d'affaiblissement du caractère, d'amoindrissement de l'effort et d'abaissement du niveau de la vie, *standard of life*, peut-être aussi de médiocrité des salaires. Le statisticien Gould, notamment, abonde en ce sens. Qu'il y ait quelques parcelles de vérité au fond de ces critiques, cela n'est pas contestable. D'autre part, M. Gould parle à son aise des hauts salaires et des ambitions de l'ouvrier dans un pays tout neuf, qui n'a que quelques habitants par kilomètre carré et auquel une énorme quantité de capitaux du vieux monde viennent fournir et développer son outillage industriel.

Ce qui est vrai, c'est que *l'épargne est une vertu que le bon sens doit accompagner et qui ne doit pas se transformer en obsession et en passion ou manie*. Certains peuples sacrifient tout à l'épargne : Roscher le dit des Tchèques; cela est incontestablement vrai des Français. L'épargne finissant par être pour eux, non pas un moyen, mais un but, ils y perdent en élan et en esprit d'entreprise. *Est modus in rebus* n'a pas cessé d'être la devise du sage.

*L'un des plus grands reproches que l'on puisse faire au penchant pour l'épargne quand il dégénère en manie, c'est d'arrêter le développement de la population*. Nous parlerons de cette fâcheuse, désastreuse conséquence même, dans une autre partie de cet ouvrage.

*La consommation personnelle est, en définitive, le seul but de la production; on peut et on doit souvent la différer pour la mieux ménager et l'accroître ultérieurement; mais un système qui se proposerait de la différer toujours et de la reléguer à un avenir indéfini, serait d'une manifeste absurdité*.

L'ORDRE ET LA HIÉRARCHIE DES CONSOMMATIONS. — Nous avons comparé, au point de vue de leurs conséquences économiques, les trois gestions générales des consommations, si nous pouvons ainsi parler : l'économie, l'avarice et la prodigalité. Recherchons quel est, pour l'homme et pour la société, l'ordre historique et la hiérarchie rationnelle des consommations. Cet ordre historique et cette hiérarchie rationnelle peuvent ne pas concorder sur tous les points, et en fait ils diffèrent parce que la société a évolué depuis les premiers âges.

L'économie politique et la société industrielle, progressive, reposent sur cette constatation que les besoins de l'humanité sont extensibles et que le progrès de ces besoins arrache l'humanité à l'existence végétative, lui sert de stimulant au travail, à l'épargne et à l'esprit d'invention. Cette extension des besoins s'est rencontrée et se rencontre encore à des degrés variables chez les divers peuples. Ceux qui l'ont le plus ressentie sont aujourd'hui les plus civilisés. Si elle n'est pas la cause de la civilisation, elle en est la compagne.

Très peu de peuples ont échappé à cette extension des besoins. Les échantillons les plus dégradés et les plus primitifs de l'espèce humaine, les hommes de la Terre de Feu et les nègres australiens sont seuls à peu près dans ce cas. Ce n'est pas la nécessité, suivant le dicton antique, qui a créé les arts, *necessitas invenit artes*. La nécessité pure et simple qui engendre la dépression intellectuelle et morale est peu inventive ; *c'est le ressort intérieur, le goût des améliorations et des superfluités de la vie, qui ont produit l'effort au delà de ce qui était nécessaire à la satisfaction des besoins purement vitaux*. Ce n'est pas pour rester dans le *statu quo* que l'homme s'ingénie, c'est pour en sortir. On a un exemple de cette vérité dans la situation du peuple irlandais. Dans leur île, leur existence est misérable et morne, elle ne comporte que des efforts restreints. En dehors de leur île, aux États-Unis notamment, ils sentent un aiguillon de vanité et d'ambition qui les fait s'élever bien au-dessus de l'état où ils languissaient chez eux, qui les porte même parfois aux situations les plus élevées.

On a remarqué avec raison que les animaux inférieurs n'ont que des besoins fixes et constants, correspondant aux strictes nécessités de l'existence; que tous ces besoins réunis, même pendant les plus longues séries de générations, n'admettent aucune augmentation de quantité, ni aucune variation de qualité. Les animaux supérieurs et les espèces domestiquées sont peut-être susceptibles de quelque variation et extension des besoins pour la nourriture, le logement, la propreté, mais dans des limites très bornées, qui ne sont pas éloignées du point de départ. La tendance à l'extension et à la diversité des besoins est l'un des traits qui distinguent le plus l'homme de la brute.

Comment s'est produite dans le monde l'apparition successive des besoins économiques, la gradation et la hiérarchie des consommations? Les économistes et les moralistes ont constitué, *à posteriori*, un ordre logique, rétrospectif, mais très inexact, de la gradation et de la succession des besoins humains: Bastiat, par exemple, dans ses *Harmonies économiques*<sup>1</sup>.

On classe au premier rang, en général, les besoins qui se rattachent à la conservation même de la personne humaine, comme ceux de nourriture, de chauffage, de vêtement et de logement; l'on ne fait venir qu'au dernier rang les goûts qui paraissent se rapporter à des superfluités. On relègue ainsi beaucoup trop loin et à une époque trop tardive les besoins qui ont leur origine dans *le sentiment le plus profond de l'homme, celui qui le distingue le plus de la bête et qui est le grand propulseur de toute civilisation, à savoir le goût de l'idéal; celui-ci se manifeste dès les premiers rudiments des sociétés ou des groupes humains.*

Les besoins ne se présentent pas dans un ordre méthodique et logique; plusieurs se manifestent simultanément; certes, la nécessité de se nourrir et de conserver la chaleur vitale domine l'homme; mais, à aucun âge de l'humanité, elle n'absorbe

<sup>1</sup> *Harmonies*, page 48.

absolument tous ses efforts et tous ses désirs; aussi, *dès le berceau de l'humanité, et encore aujourd'hui chez les peuplades les plus misérables, apparaît le besoin de parure, aussi bien chez l'homme que chez la femme.* Ce besoin est l'une des caractéristiques du genre humain; il est le témoignage du sentiment de l'idéal. Aucune bête ne se pare. Plus tard, l'homme étend son besoin de parure et d'ornementation non seulement à sa personne et à celle des membres de sa famille, mais à tout ce qui l'entoure, à sa maison, à son mobilier. Les ornements des peuples sauvages peuvent paraître grotesques; ils n'en sont pas moins un hommage à l'idéal et à la progressivité de l'homme.

L'ordre rétrospectif qu'on a assigné aux besoins humains n'est donc pas l'ordre naturel; ce classement mutile le cœur humain. L'homme est un être ambitieux et vaniteux, épris du beau; il veut se distinguer; d'un autre côté, l'esprit d'imitation, qui est aussi l'un des moteurs du genre humain, pousse chacun à faire aussi bien que le voisin et à se rapprocher du chef. Cet instinct d'imitation porte chacun à se conformer aux goûts introduits dans la communauté par quelques individus doués d'imagination et d'initiative, et à se procurer ce que les Anglais ont appelé les *decencies* extérieures, c'est-à-dire la tenue qui paraît convenable et élégante.

Meilleur psychologue que Bastiat, Senior constate que la gradation des besoins consiste surtout dans la variation en trois directions: 1<sup>o</sup> variation de la nourriture; 2<sup>o</sup> variation de l'habillement; 3<sup>o</sup> variation dans le logement et l'ameublement. Le goût de la variété est une des marques de la civilisation.

En ce qui concerne la nourriture, beaucoup de peuples restent adonnés à une denrée presque unique: les tribus chasseresses au gibier; des peuples agricoles orientaux au riz; des peuples agricoles occidentaux au seigle ou à la pomme de terre ou, comme dans le nord de l'Italie, au maïs. Mais la civilisation réelle comporte, pour toutes les couches de la population, une nourriture d'une certaine variété.

Un des procédés qui tendent à élever le niveau de vie de l'espèce humaine, c'est la *différenciation et la spécialisation croissante des consommations*. Pour l'homme primitif toutes les denrées d'un même type se valent presque ; on ne fait guère entre elles de différences de qualité, à moins que certaines ne soient tout à fait avariées. Au fur et à mesure du développement social on relève et on apprécie les diversités de qualité, dans le bœuf, dans le mouton, dans la laine, dans le riz, dans les dattes, dans le thé, dans le vin. Les qualités les plus goûtées finissent par être recherchées d'une manière constante, par constituer des types, que l'on s'efforce de reproduire. Il s'opère ainsi un travail de classification intellectuelle, d'abord, puis de sélection pratique : la différence du rang et des fortunes consiste en ce que, tout en ayant les mêmes consommations générales, certains hommes feront usage de qualités plus fines que celles qui écherront à la masse. Au milieu et à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, par exemple, le thé, marchandise déjà répandue dans le monde slave et anglo-saxon, apparaissait comme une denrée à peu près uniforme. Lorenz Lang en 1772 ne connaissait qu'une sorte de thé, Muller en 1750 en mentionnait bien 7, Pallas en 1772 en distingue 10 ; entre ces trois auteurs, il y a peu de différence ; mais Erman, en 1829, mentionne 700 sortes de thé<sup>1</sup>. Le nombre croissant des qualités indique, pour tous les objets, les progrès, le raffinement de la consommation et de la production. Pour la laine, la soie, pour les substances comestibles surtout, pour les vins, les fruits, pommes, poires, etc., les variétés bien établies et hiérarchiquement graduées, comme prix, notamment pour les vins, se comptent par centaines<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Roscher, *Nationalökonomie*, pages 538 et 539. On y trouve des indications curieuses sur les différences de qualité de certains produits.

<sup>2</sup> On connaît, par exemple, la classification tout à fait fixe des vins de Bordeaux, répartis en cinq classes de grands crus de Médoc, en plusieurs classes de grands crus de Graves, chaque classe comprenant un certain nombre de crus, qui ne sont pas tous sur la même ligne. Ainsi, il y a des premiers, seconds, troisièmes, etc., grands crus ; au-dessous de ces diverses classes de grands crus, viennent d'autres vins de Bordeaux,

Entre ces différentes qualités l'écart des prix est énorme ; par exemple, pour le vin, il va aisément de 1 à 100, sinon à beaucoup plus, soit 40 ou 45 centimes le litre pour les vins les plus communs du Midi et 40 à 45 francs pour les premiers crus classés du Médoc prêts à être livrés à la consommation. Pour n'être pas aussi extrêmes dans toutes les catégories de marchandises, les différences de prix suivant les qualités ne laissent pas d'être très considérables et il est rare qu'elles ne soient pas dans la proportion, sinon de 1 à 10, du moins de 1 à 4 ou 5.

Cette variation dans la nourriture de l'homme est l'un des stimulants du progrès ; c'est un frein à l'excès de population qui afflige les peuples à nourriture uniforme, Hindous, Irlandais, Italiens ; c'est aussi un obstacle à la paresse, en même temps qu'une assurance contre la disette. Les peuples à nourriture variée peuvent beaucoup mieux résister à la famine que les peuples à nourriture unique, surtout que ceux qui recourent uniquement ou presque uniquement à une de ces denrées alimentaires qui, comme le riz et les pommes de terre, doivent soutenir énormément d'hommes sur un territoire exigü. Les fléaux naturels ne frappent pas tous les produits à la fois. Si l'on se sert d'une certaine denrée, en la transformant, pour un autre usage que la nourriture, pour la boisson par exemple, on a ainsi une sorte de réserve. On peut employer tout l'orge ou tout le riz qui servait à la boisson, sous forme de bière ou d'eau-de-vie, et qui souvent était gaspillé, à remplacer dans la nourriture le déficit de la même denrée sous sa forme naturelle. On peut, sans arriver à l'inanition, enlever quelque chose au régime de l'Anglais, même du Français ; on ne le pourrait guère au régime de l'Irlandais, de l'Hindou et de l'Arabe.

moins fins, mais encore délicats, que l'on nomme des *bourgeois* ; et il y a encore des premiers et des seconds *bourgeois* ; ils sont aussi au nombre d'une centaine au moins ; après viennent les vins, toujours dans le Bordelais, que l'on appelle les *artisans*, puis ceux que l'on nomme les *paysans* ; il ne faudrait pas croire que ces deux catégories fussent des vins tout à fait grossiers ; ils sont encore très supérieurs à la généralité des vins consommés en France.

La prévoyance se portant sur les approvisionnements de nourriture est aussi un des moteurs du progrès ; les peuplades primitives ne sont pas fermées à ce sentiment ; les silos que l'on rencontre chez beaucoup d'entre elles et qu'elles remplissent dans les bonnes années de la denrée alimentaire principale en sont la preuve. Néanmoins, le genre humain, s'il avait été exclusivement préoccupé de se nourrir et de se tenir chaud, ne serait jamais arrivé à aucun développement notable et ne se serait guère élevé au-dessus du dénuement primitif.

LE BESOIN DE PARURE ET D'ORNEMENT EST LE PRINCIPAL STIMULANT DE LA CIVILISATION. — IMPORTANCE DU SENTIMENT RELIGIEUX ET DU CULTE A CE POINT DE VUE. — *Le grand propulseur du progrès, c'est le goût de l'embellissement de la personne humaine et de la vie humaine ; c'est aussi, à l'origine, le sentiment religieux se manifestant par l'ornementation des objets du culte et des lieux qui y sont affectés.*

C'a été pour l'homme la première révélation et la première réalisation sur terre de la catégorie de l'idéal. Le luxe individuel, aux premiers rudiments des groupements humains, demeure assez mesquin et restreint. Le luxe collectif, sous sa forme religieuse, en avance sur le luxe individuel, atteint assez vite une importance considérable. Les premières constructions méthodiques, faites en vue de la durée et de la beauté, sont des temples. C'est, d'ordinaire, avec les sacrifices de tous qu'ils sont édifiés. Parfois, c'est avec des corvées, comme, sans doute, dans l'antique Égypte ; mais plus généralement avec un concours volontaire et empressé, comme nos cathédrales du Moyen Age. Non seulement l'enveloppe, c'est-à-dire les murs, mais l'intérieur, tous les objets du culte, sont de bonne heure destinés à l'ornementation.

D'autres pratiques religieuses que l'hommage même rendu à la divinité ont développé les besoins humains et excité les arts, en même temps qu'accrû la division du travail : ainsi le respect pour la dépouille mortelle de l'homme, la foi en l'immortalité ou le désir de perpétuer le souvenir d'un homme

célèbre ou d'un homme regretté. Les tombeaux sont, après les temples, les monuments que l'imagination humaine s'est le plus ingénieusement à embellir.

L'hommage rendu à la dépouille de l'homme comporte bien des applications imprévues. On s'est souvent demandé pourquoi les noirs de certaines contrées du centre de l'Afrique achetaient beaucoup d'étoffes. On les voyait toujours nus, sauf leur pagne; un voyageur donna dans le *Tour du Monde* l'explication de ce secret. Ces noirs avaient l'habitude de se faire ensevelir dans des balles de tissus, et plus cette enveloppe d'étoffe était volumineuse, plus grandissait la considération accordée au défunt. C'était ainsi en vue de leurs funérailles que ces gens primitifs se faisaient acheteurs d'étoffes. Pour se les procurer, ils auront travaillé davantage et se seront ingénies; ils se seront élevés au-dessus de la simple satisfaction de leurs besoins présents.

*La variation et le développement des besoins humains, par conséquent la diversité croissante des consommations, ont eu ainsi pour cause beaucoup moins les exigences ou les sollicitations de la nature physique de l'homme que les aspirations de sa nature intellectuelle et morale, notamment le goût de l'idéal, se manifestant par la recherche de l'embellissement. Le culte à Dieu et aux morts, l'ambition et la vanité de se distinguer chez les chefs, le penchant à l'imitation chez les subordonnés, tels sont les grands mobiles primitifs de la diversité et de l'extension des consommations.*

Des temples, les ornements ont passé peu à peu aux palais des chefs, puis ils se sont étendus plus ou moins lentement aux demeures de la multitude. Suivant l'aptitude de la race et la faveur du climat, on a vu se propager l'habitude et le goût de ce que les Anglais appellent les *decencies*, les objets décents, convenables, imposés à un rang ou à une situation.

Parmi ces *decencies*, articles de convenance, d'honorabilité, il faut faire rentrer non seulement des objets dont on fait un usage régulier, mais certaines pratiques qui sont réputées nobles: par exemple l'hospitalité, les fêtes pour certains

événements de famille, les mariages, les naissances. *C'est ce goût des convenances, de la vie réputée honorable, qui pousse beaucoup d'hommes à travailler davantage, à économiser, à ne pas se laisser déchoir.* On sait combien ces fêtes domestiques tiennent de place dans l'existence des peuples primitifs et encore des couches inférieures de la société; elles y dépensent souvent des sommes plus élevées proportionnellement que les classes riches. Non seulement des centaines de francs, mais quelques milliers de francs absorbés par une noce, ne constituent pas une exception chez les Russes, les peuples de l'Asie centrale, les Arabes, ayant un assez modeste degré d'aisance.

La variation croissante, l'extension continue des besoins, qui est le grand facteur du progrès humain, est donc due non pas aux appétits brutaux et vils, mais à la poursuite d'un certain idéal. La caractéristique morale et sociale de chaque race, le climat, l'aspect des lieux, influent, de leur côté, sur cette extension des besoins et des consommations de l'homme. Peut-on exagérer cette progression des désirs et des dépenses; doit-on lui fixer des limites et quelles sont-elles? C'est toute la question du luxe qui est renfermée dans cette interrogation.

## CHAPITRE III

### LE LUXE

Les quatre usages que l'homme peut faire de l'augmentation de sa force productive.

La question du luxe est mixte, relevant à la fois de la morale et de l'économie politique.

Difficulté de la définition du luxe.

Évolution historique des consommations privées et du luxe.

Le luxe des temps primitifs : l'hospitalité, etc. ; il comporte un grand gaspillage.

Le luxe moderne : première origine collective et religieuse. — Avantages du luxe moderne et sain. Ses caractéristiques.

Le luxe des temps de décadence et des couches décadentes. — Le luxe condamnable

Avantages du luxe sain.

Préjugés économiques ou vulgaires sur le luxe. — La suppression du luxe restreindrait le progrès social et diminuerait indirectement, suivant toutes les probabilités, la production même et la qualité des objets communs.

L'influence stimulatrice du luxe.

La politique relative au luxe. — Les lois et les impôts somptuaires.

LES QUATRE USAGES QUE L'HOMME PEUT FAIRE DE L'AUGMENTATION DE SA FORCE PRODUCTIVE. — *L'homme peut choisir entre quatre emplois différents de l'accroissement de sa force productive, dû aux causes qui ont été exposées dans les précédentes parties de cet ouvrage. Il a le choix entre : 1° un accroissement de la population, ce qui se manifeste par des mariages plus précoces, un plus grand nombre d'enfants par famille et la prolongation moyenne de la vie ; 2° un accroissement des loisirs, c'est-à-dire du temps qui est soustrait au travail professionnel ; 3° un accroissement des consommations individuelles, de l'ordre sub-*

*jectif*, dont nous avons parlé plus haut (page 209), ce que l'on nomme souvent les consommations improductives ; 4<sup>o</sup> *un nouvel accroissement de la production, en capitalisant toujours le nouvel excédent de sa force productive, sans jamais augmenter ses consommations personnelles.*

Ce dernier emploi, pratiqué d'une façon systématique et exclusive, finirait par être absurde, puisque l'humanité accroîtrait ainsi toujours ses moyens de consommation individuelle, sans jamais consommer individuellement plus. Cette opération ressemblerait à celle que j'ai vu faire par un maniaque qui, ayant une belle fortune, l'avait tout entière placée à fonds perdu, et ne dépensant que le cinquième ou le quart des revenus qu'il possédait ainsi remplaçait indéfiniment à fonds perdu l'excédent.

En pratique, jusqu'à une époque très récente du moins, celle de la stagnation ou même du recul, depuis 1890 de la population en France, les hommes faisaient simultanément ces quatre emplois de l'augmentation de leur force productives : ils accroissaient à la fois la population, notamment celle qui ne peut se suffire à elle-même, les enfants et les vieillards ; ils accroissaient aussi les loisirs individuels, les consommations personnelles, enfin les moyens de production par la capitalisation.

Les proportions, toutefois, où les hommes des différentes nations mêlaient ces quatre emplois, étaient et sont encore très différentes : les Allemands et les Italiens se servent d'une très grande partie de l'accroissement de leur force productive pour augmenter leur population ; les Anglais répartissent cet accroissement de leur force productive très judicieusement entre les quatre usages possibles : augmentation de la population, des loisirs, des consommations personnelles, de la capitalisation ; c'est, certainement, à ce point de vue, le peuple le plus sage et le plus avisé. Les Espagnols tournent vers l'augmentation des loisirs une part notable de cet excédent de la productivité ; de même font certaines catégories d'ouvriers parisiens. Quant aux Français, en général, ils n'accordent

quasi rien à l'augmentation de la population, sinon sous la forme restreinte d'extension de la vie moyenne; en revanche, ils accroissent volontiers leurs consommations personnelles et, dans une très large mesure, leurs épargnes.

Quand l'accroissement des consommations prend une certaine direction, qu'elle s'étend à des besoins qui paraissent moins primitifs, qui sont plus tard venus, qui semblent moins tenir à la nature essentielle et universelle de l'homme; quand surtout ces consommations, au lieu de s'accroître en quantité, s'améliorent en qualité, demandant pour la production de chaque unité un soin et un raffinement de plus en plus développés, on a ce que l'on nomme vulgairement le luxe.

LA QUESTION DU LUXE EST MIXTE, RELEVANT A LA FOIS DE LA MORALE ET DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE. — La question de la légitimité ou de l'illégitimité, de l'utilité ou de la nocuité du luxe est une des plus débattues qui soient. Les moralistes la revendiquent, en général, comme étant de leur seule compétence; certains économistes la leur céderaient, abandonnant toute prétention de jugement en cette matière: M. Courcelle-Seneuil, par exemple, qui dans une discussion, il y a quelques années, au sein de l'Académie des Sciences morales et politiques, ne voulait y voir qu'une question de morale, « parce qu'il s'agit là de découvrir et de déterminer une des règles de la conduite de la vie, du bien vivre. » Cet abandon de la question du luxe, de la part des économistes, serait absurde, puisque, aussi bien, il s'agit là de la direction à donner, sinon à la production tout entière, du moins à une partie notable de la production, et, d'autre part, de l'influence de certaines consommations sur la répartition des richesses. Aussi doit-on louer les économistes qui ont étudié ce phénomène. Il n'est pas étonnant qu'un économiste moraliste, Baudrillard, y ait consacré quatre volumes étendus, quoique la question puisse être présentée et saine-ment appréciée dans un cadre assez restreint.

DIFFICULTÉ DE LA DÉFINITION DU LUXE. — L'une des difficultés, non les moindres, est de définir exactement le luxe. Il n'est guère de matière où l'on s'entende moins. Beaucoup blâment

le luxe et d'autres le louent qui ne comprennent pas sous ce mot les mêmes objets ou le même train de vie. Si l'on ouvre le dictionnaire de l'Académie, on trouve au mot luxe cette définition : « Somptuosité, excès de dépense dans le vêtements, la table, l'ameublement. » Les mots de « somptuosité » et d' « excès de dépense » auraient eux-mêmes besoin d'être définis dans ce cas. Le dictionnaire de Littré ne s'éloigne guère de celui de l'Académie ; on y lit : « Luxe, magnificence dans le vêtement, dans la table, dans l'ameublement ; abondance de choses somptueuses. » Un économiste très dur pour le luxe, Émile de Laveleye, écrit : « Est objet de luxe ce qui est la fois superflu et coûteux, c'est-à-dire ce qui satisfait à un besoin factice et a coûté beaucoup de journées de travail <sup>1</sup>. » Et il accumule, à ce sujet, une foule de citations. Mais qu'est-ce qu'un besoin factice, et à partir de quel nombre de journées de travail consacrées à un objet, celui-ci est-il mis au rang des articles de luxe ?

Ces trois définitions que nous avons fournies sont bien lâches et bien vagues ; cependant, si elles répondent aux idées flottantes de quelques hommes délicats, elles n'expriment pas le sens courant et vulgaire du mot.

Le tort est de chercher une formule absolue pour une chose aussi relative, ondoyante et variable. Voici la définition que nous proposerons : *Le luxe consiste dans cette partie du superflu qui dépasse ce que la généralité des habitants d'un pays, dans un temps déterminé, considère comme essentiel, non seulement aux besoins de l'existence, mais même à la décence et à l'agrément de la vie.* Le luxe est donc une chose singulièrement variable et qui se déplace sans cesse, la limite en reculant de plus en plus au fur et à mesure que l'ensemble d'une société s'enrichit et se raffine.

Le mérite de cette définition, suivant nous, c'est qu'elle garde au luxe son caractère relatif, se transformant d'âge en âge.

Au barbare qui envahissait l'Empire Romain, le simple

<sup>1</sup> *Éléments d'Économie politique*, page 265.

meublier et la garde-robe d'un ménage modeste de notre petite bourgeoisie ou de l'élite de notre classe ouvrière, eût paru abonder en objets de luxe; quelques fauteuils peu coûteux, mais capitonnés, un tapis de feutre, des rideaux aux fenêtres, un joli papier à bon marché tapissant les murs, une glace, une pendule, quelques vases pleins de fleurs, une vaisselle un peu variée, des chemises, des mouchoirs, des cravates, des bas, tout cet attirail nouveau pour lui, lui eût semblé n'être essentiel ni aux besoins normaux de l'existence, ni même à la décence et à l'agrément de la vie. Bien plus, il s'en serait trouvé gêné et incommodé.

Que l'on transporte aujourd'hui encore un berger des Cévennes ou des Alpes dans l'appartement d'un rentier ayant une douzaine de mille francs de rentes et vivant conformément à ce revenu, il trouvera que cet homme s'encombre d'une foule d'objets inutiles, de riens coûteux et qui ne peuvent procurer que des jouissances *factices*.

L'idée de ce qui constitue le luxe varie de la façon la plus frappante suivant les pays, les temps et les classes de la société. *Chaque classe considère comme luxe les objets que sa situation de fortune ne lui permet pas de posséder et dont la classe supérieure, au contraire, a les moyens d'user.*

Un fait absolument démontré, et dont nous fournissons plus loin quelques exemples, c'est que le luxe d'une époque ou d'une classe sociale tend à devenir, sinon une nécessité, du moins un objet de décence pour l'époque suivante et pour la classe sociale d'au-dessous. La civilisation est caractérisée par la généralisation graduelle, progressive, de nombre des consommations de luxe qui perdent ainsi successivement ce caractère. Chaque dizaine d'années quelques objets de luxe cessent de l'être par leur diffusion et l'abaissement de leur prix.

LES AMIS ET LES ENNEMIS DU LUXE. — La définition que nous venons de faire est essentielle pour nous permettre d'aborder l'examen de la légitimité ou de l'illégitimité, de l'utilité ou de la nocuité du luxe.

En parlant du luxe en principe, nous faisons abstraction de

certain excès et de certaines aberrations. En se demandant si le vin est bon pour l'homme, on entend seulement un usage modéré et rationnel du vin.

L'usage du luxe, c'est-à-dire de superfluités même coûteuses, même ne flattant que la vanité ou les dispositions frivoles de l'esprit ou des sens, doit-il être proscrit par l'économie politique? Doit-il, au contraire, être admis par elle, tout au moins obtenir d'elle des circonstances atténuantes, tout en mettant de côté les extravagances et les déformités luxueuses qui, évidemment, sont condamnables?

Le luxe a beaucoup d'ennemis. Un grand nombre d'hommes le considèrent comme un abus, comme un péché, comme un scandale. Ils s'imaginent que, si le luxe venait à disparaître, les sociétés seraient plus heureuses et d'une moralité plus élevée. Ils croient aussi que le superflu de quelques-uns est acquis au détriment du nécessaire de quelques autres.

Ces ennemis du luxe en principe peuvent se diviser en deux classes : d'un côté, certains moralistes et politiques, de l'autre, divers économistes.

A beaucoup de moralistes, la concupiscence, l'orgueil de la vie, apparaissent comme les obstacles à la perfection : les philosophes, tels que Socrate, veulent placer l'idéal de la vie dans la contemplation et le dévouement. Certes, ces idées sont d'une grande noblesse et on a raison de les propager; mais elles ne peuvent diriger complètement l'existence que d'une élite. Le type de vie claustrale ou académique, auquel elles conduisent, ne peut constituer la vie générale; à supposer que l'univers entier s'y fût rangé depuis l'origine, on doit se demander si la civilisation eût autant progressé, si la vie moyenne eût été aussi facile et aussi longue, le bien-être aussi répandu et si même on eût pu procurer à la généralité des hommes les consommations indispensables, les loisirs assez larges, l'instruction et les connaissances dont jouissent aujourd'hui ou dont jouiront demain presque tous les habitants des contrées civilisées.

Platon lui-même, le plus spiritualiste des philosophes,

admettait que l'on peut demander aux dieux les richesses.

M. Émile de Laveleye, critique sévère du luxe, attribue à ce goût des superfluités une racine qui plonge dans trois sentiments différents dont les deux premiers seraient vicieux et le troisième vertueux : 1<sup>o</sup> la sensualité ; 2<sup>o</sup> la vanité ; 3<sup>o</sup> l'amour de l'idéal. A supposer qu'il en soit ainsi, le troisième sentiment ne rachèterait-il pas les deux autres ? Les deux premiers sont-ils, d'ailleurs, vicieux à tous les degrés ? Quelque sensualité et quelque vanité ne peuvent-elles trouver, au moins, certaines circonstances atténuantes ?

Quant aux raisonnements politiques contre le luxe, ils portent surtout sur ces deux points que le luxe accroît l'écart entre les classes de la population et leur donne un caractère plus tranché, qu'ensuite la vie luxueuse énerve les hommes et livre les populations cultivées en proie aux peuples barbares. Pour ce qui est de l'écart entre les conditions des hommes, nous avons vu qu'il tend plutôt à s'affaiblir et c'est le thème même d'un de nos ouvrages : cette inégalité, d'ailleurs, n'a pas que des effets regrettables ; elle est à la fois le résultat et le stimulant de la civilisation<sup>1</sup>. Pour les dangers que le luxe peut faire courir aux États, il faut d'abord constater que autre chose est le luxe et autre chose la vie luxueuse. On peut aimer et rechercher le luxe dans l'ameublement, dans la décoration, dans les objets d'art et vivre sous les autres rapports avec simplicité. Le prétendu amollissement physique qui résulterait des goûts de luxe n'est pas démontré ; dans presque tous les pays d'Europe, les jeunes gens des classes les plus aristocratiques déploient, en ce qui concerne les exercices physiques et les actes de courage, au moins autant de vigueur et de résolution que les hommes des autres couches sociales. Les civilisés, depuis trois siècles, prennent, d'autre part, une éclatante revanche sur les barbares. Si la civilisation est menacée, c'est beaucoup moins par le goût de l'élégance de la vie que par le venin de certaines doctrines, par le dilettan-

<sup>1</sup> Voir notre *Essai sur la Répartition des Richesses et la tendance à une moindre inégalité des conditions*.

tisme intellectuel et moral qui, chez ses adeptes, n'a pas une relation nécessaire avec le goût éclairé des objets de luxe.

M. Émile de Laveleye a cité toute une nomenclature d'auteurs célèbres dont les opinions sur le luxe sont, d'ailleurs, médiocrement concordantes. Au hasard de leur humeur ou au fil de leur ouvrage, ils le louent ou le blâment. Parmi les apologistes constants, il n'y a guère que La Fontaine, pour d'assez mauvaises raisons :

Je ne sais d'homme nécessaire

Que celui dont le luxe épand beaucoup de bien.

Nous en usons, Dieu sait ! Notre plaisir occupe

L'artisan, le vendeur.

Parmi les critiques constants, on trouve Rousseau, avec des raisons qui ne valent pas mieux : « Il faut des liqueurs sur nos tables ; voilà pourquoi le paysan ne boit que de l'eau. Il faut de la poudre à nos perruques, voilà pourquoi tant de personnes n'ont pas de pain ». Dans cette voie on pourrait multiplier les exemples pittoresques, et le philosophe, qui donnait à Voltaire le goût de marcher à quatre pattes, conclut : « S'il n'y avait point de luxe, il n'y aurait pas de pauvres. »

Alternativement antagonistes et panégyristes du luxe sont Voltaire, qui se contredit presque toujours, et Montesquieu, dont la gravité n'est pas toujours ennemie de l'incohérence. Voltaire loue le luxe en petits vers dans le *Mondain* et le condamne en prose :

Sachez surtout que le luxe enrichit

Un grand État s'il en perd un petit.

Le pauvre y vit des vanités des grands.

En prose grave le philosophe de Ferney prend sa revanche. « Le luxe est la suite, écrit-il, non du droit de propriété, mais des mauvaises lois. Ce sont donc les mauvaises lois qui font naître le luxe, et ce sont les bonnes lois qui peuvent le détruire. » M. de Laveleye applaudit à ce singulier aphorisme.

Pour le luxe et l'une de ses formes les plus caractéristiques,

les modes, Montesquieu écrit : « Les modes sont un objet important. A force de se rendre l'esprit frivole, on augmente sans cesse les branches de son commerce. » Contre le luxe il s'exprime ainsi : « Si les richesses sont également partagées, il n'y aura pas de luxe ; car il n'est fondé que sur les commodités qu'on se donne par le travail des autres<sup>1</sup>. » Il n'est pas nécessaire d'être le premier publiciste de son temps pour découvrir que, si les richesses étaient également partagées, il n'y aurait plus de luxe. Mais ce partage égal des richesses est-il possible, est-il même désirable, et la grande masse des hommes ne gagne-t-elle pas beaucoup, en confortable propre, à l'inégalité des richesses qui est le plus énergique des stimulants de la production ? voilà une question plus sérieuse.

Si nous étalons ainsi les incohérences de ces grands esprits, ce n'est pas pour faire preuve d'une érudition qui, d'ailleurs n'est pas nôtre, ni par une malignité de surprendre en contradiction flagrante des intelligences fortes et étendues, c'est qu'une pensée aussi inexacte qu'elle est superficielle inspire toutes ces remarques : c'est l'idée que les superfluités du luxe chez les riches sont acquises aux dépens des nécessités du pauvre. Si l'on ne faisait pas de souliers fins, tout le monde pourrait avoir de bonnes chaussures ; tous les hommes, chez les peuples civilisés, sont arrivés à ce dernier résultat, sans que la fabrication des bottines fines pour hommes et pour femmes ait le moins du monde diminué. Si, au lieu d'un milliard ou deux d'objets de luxe, on faisait un milliard ou deux d'objets communs utiles, le monde n'en irait-il pas mieux ?

La question ne peut être ainsi posée. L'idée de l'activité sociale qui est au fond de ce raisonnement se trouve complètement fautive. On considère l'activité sociale comme un tout une fois fixé : si l'on y dérobe 500,000 journées pour des superfluités, ces 500,000 journées manquent pour les néces-

<sup>1</sup> Ces citations sont empruntées à Emile de Laveleye : *Éléments d'économie politique*, pages 265 à 270. Il est regrettable qu'il fasse ces citations sans mentionner le plus souvent l'ouvrage et le chapitre auxquels il les a empruntés.

sités. Cette conception est arbitraire. *Il faut se demander si la capacité productive de l'homme, sa force d'invention, son énergie au travail, le progrès des arts et des sciences n'ont pas été et ne sont pas entretenus et développés par la recherche constante d'une vie plus embellie, de besoins plus diversifiés, si une société qui ne maudit pas et ne proscriit pas le luxe n'a pas, même pour les objets communs, une force productive infiniment plus grande qu'une société qui maudit et proscriit le luxe.*

Il faut rechercher si le goût même de la nouveauté et du changement, qui caractérise le luxe, ne contribue pas à tenir l'esprit général d'une société plus en éveil, plus porté aux améliorations industrielles, aux découvertes, aux perfectionnements; si, au contraire, une société rivée au même genre de vie, monotone, insipide, serait aussi productive, même en ce qui concerne l'agriculture et les arts communs, qu'une autre sollicitée à l'activité incessante par les habitudes de luxe.

Alors on s'apercevrait sans doute que, contrairement au mot de Rousseau : « S'il n'y avait pas de luxe, il n'y aurait pas de pauvre », *les superfluités du luxe ne sont pas acquises aux dépens des nécessités du pauvre.* Lisant et approuvant le mot de Rousseau, Émile de Laveleye ajoute : « Visitez les cantons alpestres de la Suisse ou les vallées de la Norvège, et vous verrez que Montesquieu et Rousseau n'avaient pas tort. » S'il avait été un peu plus versé dans les statistiques, Laveleye saurait que la Norvège est précisément l'un des pays où l'indigence est proportionnellement le plus répandue.

Pour juger cette question si importante au point de vue économique, il est bon de jeter un coup d'œil sur l'évolution historique des consommations privées.

ÉVOLUTION HISTORIQUE DES CONSOMMATIONS PRIVÉES. — *Les progrès industriels et le développement de la richesse générale font peu à peu tomber dans l'usage commun une quantité de marchandises qui, autrefois, étaient regardées comme de grand luxe.* A s'en tenir à l'alimentation, le sucre jadis était du luxe et les épices et le café et, dans la partie du pays qui